



MINISTERE DES TRANSPORTS

## AUTORITE NATIONALE DE L'AVIATION CIVILE DE CÔTE D'IVOIRE

14 OCT. 2022

Abidjan, le .....

DECISION N° 007546 /ANAC/DIA/DSNAA portant  
adoption de l'édition n°1 du guide relatif à la compétence  
organisationnelle et qualification du personnel de  
l'exploitant d'aérodrome « GUID-AGA-6122 »

### LE DIRECTEUR GENERAL,

- Vu la Constitution ;
- Vu la Convention relative à l'Aviation Civile Internationale, signée à Chicago le 07 décembre 1944 ;
- Vu le Règlement n° 08/2013/CM/UEMOA du 26 septembre 2013 portant adoption du Code Communautaire de l'Aviation Civile des Etats membres de l'UEMOA ;
- Vu l'Ordonnance n° 2008-08 du 23 janvier 2008 portant Code de l'Aviation Civile ;
- Vu le Décret n° 2008-277 du 03 octobre 2008 portant organisation et fonctionnement de l'Administration Autonome de l'Aviation Civile dénommée « Autorité Nationale de l'Aviation Civile » en abrégé (ANAC) ;
- Vu le Décret n° 2013-285 du 24 avril 2013 portant nomination du Directeur Général de l'Administration Autonome de l'Aviation Civile dénommée « Autorité Nationale de l'Aviation Civile », en abrégé, (ANAC) ;
- Vu le Décret n° 2014-97 du 12 mars 2014 portant réglementation de la sécurité aérienne ;
- Vu le Décret n° 2014-512 du 15 septembre 2014 fixant les règles relatives à la supervision de la sécurité et de la sûreté de l'aviation civile ;
- Vu le Décret n° 2022-160 du 09 mars 2022 portant modification des articles 7, 9, et 10 du décret n° 2014-512 du 15 septembre 2014 fixant les règles relatives à la supervision de la sécurité et de la sûreté de l'aviation civile ;
- Vu l'Arrêté n° 326/MT/CAB du 20 août 2014 autorisant le Directeur Général de l'Autorité Nationale de l'Aviation Civile à prendre par décisions les règlements techniques en matière de sécurité et de sûreté de l'aviation civile ;

- Vu** l'Arrêté n° 41/MT/CAB du 06 août 2019 portant approbation du Règlement Aéronautique de Côte d'Ivoire relatif à la certification des aérodromes, dénommé RACI 6003 ;
- Vu** l'Arrêté n° 44/MT/CAB du 06 août 2019 portant approbation du Règlement Aéronautique de Côte d'Ivoire relatif à la conception et à l'exploitation technique des aérodromes, dénommé RACI 6001 ;
- Sur** proposition du Directeur de la Sécurité de la Navigation Aérienne et des Aérodromes, et après examen et validation par le Comité de travail relatif à la réglementation de la sécurité et de la sûreté de l'aviation civile,

## **DECIDE :**

### **Article 1 : Objet**

La présente décision adopte l'édition n°1 du guide relatif à la compétence organisationnelle et qualification du personnel de l'exploitant d'aérodrome, référencé, « GUID-AGA-6122 ».

### **Article 2 : Champ d'application**

Le GUID-AGA-6122 s'applique aux aérodromes ouverts à la circulation aérienne publique (CAP) et aux aérodromes privés soumis à homologation en Côte d'Ivoire.

### **Article 3 : Portée**

Le GUID-AGA-6122 a pour objet de fournir, à l'exploitant d'aérodrome, des orientations sur la compétence et l'évaluation du personnel technique d'exploitation et de maintenance des aérodromes, en prenant en compte les PANS – aérodromes relatives à la compétence du personnel de l'exploitant d'aérodrome.

### **Article 4 : Mise en œuvre**

Le Directeur de la Sécurité de Navigation Aérienne et des Aérodromes est responsable de l'application de la présente décision.

### **Article 5 : Entrée en vigueur**

La présente décision abroge toutes les dispositions antérieures contraires. Elle entre en vigueur à compter de sa date de signature.



**PJ :** Edition n°1 du guide relatif à la compétence organisationnelle et qualification du personnel de l'exploitant d'aérodrome, « GUID-AGA-6122 »

### **Ampliation**

- Toutes Directions
- Exploitant d'aérodrome
- Fournisseur de service de la navigation aérienne
- SDIDN (Q-Pulse et site Web ANAC)



MINISTÈRE DES TRANSPORTS

**AUTORITE NATIONALE DE L'AVIATION CIVILE  
DE CÔTE D'IVOIRE**

Abidjan, le **12 OCT. 2022**

**NOTE D'ACCOMPAGNEMENT**

EDITION N°1, AMENDEMENT N°0

DU

**GUIDE RELATIF A LA COMPETENCE ORGANISATIONNELLE ET QUALIFICATION  
DU PERSONNEL DE L'EXPLOITANT D'AERODROME  
« GUID-AGA-6122 »**

L'amendement n°0 du GUID-AGA-6122 est la première édition (1<sup>ère</sup> édition). Elle est applicable à compter de sa date de signature

*ABD*



MINISTÈRE DES TRANSPORTS

AUTORITÉ NATIONALE DE L'AVIATION CIVILE  
DE CÔTE D'IVOIRE

Réf. : GUID-AGA-6122

**GUIDE RELATIF A LA COMPETENCE  
ORGANISATIONNELLE ET  
QUALIFICATION DU PERSONNEL  
DE L'EXPLOITANT D'AERODROME**

**« GUID-AGA-6122 »**

Approuvé par le Directeur Général et publié sous son autorité

1ère édition – Juillet 2022

 <p>Autorité Nationale de l'Aviation Civile de Côte d'Ivoire</p>	<p>GUIDE RELATIF A LA COMPETENCE ORGANISATIONNELLE ET QUALIFICATION DU PERSONNEL DE L'EXPLOITANT D'AERODROME</p> <p>« GUID-AGA-6122 »</p>	<p>Edition 1 Date : 18/07/2022 Amendement 0 Date : 18/07/2022</p>
--	---	---

PAGE DE VALIDATION

	NOMS ET PRENOMS	FONCTION	DATE /VISA
REDACTION	OHUI Monet Achi Théodore	Chef de Service Normes des Aéroports	17-08-2022 
	ANOUAN Tcho Sylvère	Sous-Directeur des Aéroports (SDA)	17/08/2022 
VALIDATION	KOFFI Konan	Président du comité de travail relatif à la réglementation de la sécurité et la sûreté de l'aviation civile Directeur de la Sécurité des Vols	20/09/2022 
APPROBATION	Sinaly SILUE	Directeur Général	



### LISTE DES PAGES EFFECTIVES

N° PAGE	N° EDITION	DATE D'EDITION	N° AMENDEMENT	DATE D'AMENDEMENT
i	1	18/07/2022	0	18/07/2022
ii	1	18/07/2022	0	18/07/2022
iii	1	18/07/2022	0	18/07/2022
iv	1	18/07/2022	0	18/07/2022
v	1	18/07/2022	0	18/07/2022
vi	1	18/07/2022	0	18/07/2022
vii	1	18/07/2022	0	18/07/2022
viii	1	18/07/2022	0	18/07/2022
1-1	1	18/07/2022	0	18/07/2022
1-2	1	18/07/2022	0	18/07/2022
				18/07/2022
2-1	1	18/07/2022	0	18/07/2022
2-2	1	18/07/2022	0	18/07/2022
2-3	1	18/07/2022	0	18/07/2022
2-4	1	18/07/2022	0	18/07/2022
2-5	1	18/07/2022	0	18/07/2022
2-6	1	18/07/2022	0	18/07/2022
				18/07/2022
3-1	1	18/07/2022	0	18/07/2022
3-2	1	18/07/2022	0	18/07/2022
3-3	1	18/07/2022	0	18/07/2022
3-4	1	18/07/2022	0	18/07/2022
3-5	1	18/07/2022	0	18/07/2022
				18/07/2022
4-1	1	18/07/2022	0	
4-2	1	18/07/2022	0	18/07/2022
4-3	1	18/07/2022	0	18/07/2022
4-4	1	18/07/2022	0	
4-5	1	18/07/2022	0	18/07/2022
				18/07/2022
ANX 1-1		18/07/2022		18/07/2022
ANX 2-2		18/07/2022		18/07/2022
ANX 3-1		18/07/2022		18/07/2022
ANX 4-1		18/07/2022		18/07/2022



 <p>Autorité Nationale de l'Aviation Civile de Côte d'Ivoire</p>	<p>GUIDE RELATIF A LA COMPETENCE ORGANISATIONNELLE ET QUALIFICATION DU PERSONNEL DE L'EXPLOITANT D'AERODROME</p> <p>« GUID-AGA-6122 »</p>	<p>Edition 1 Date : 18/07/2022 Amendement 0 Date : 18/07/2022</p>
--	---	---

## TABLEAU DES AMENDEMENTS

<i>Amendements</i>	<i>Objet</i>	<i>Date</i> - <i>Adoption/Approbation</i> - <i>Entrée en vigueur</i> - <i>Application</i>
Edition 01 / Amendement 00	Création du document	14 OCT. 2022  14 OCT. 2022  14 OCT. 2022



 <p>Autorité Nationale de l'Aviation Civile de Côte d'Ivoire</p>	<p>GUIDE RELATIF A LA COMPETENCE ORGANISATIONNELLE ET QUALIFICATION DU PERSONNEL DE L'EXPLOITANT D'AERODROME</p> <p>« GUID-AGA-6122 »</p>	<p>Edition 1 Date : 18/07/2022 Amendement 0 Date : 18/07/2022</p>
--	---	---

### LISTE DE DIFFUSION

Code	Direction/Sous-Direction/Service de l'ANAC	Support de diffusion	
		Papier	Electronique
DG	Direction Générale		X
DSSC	Direction de la Sécurité et du Suivi de la Conformité		X
DSV	Direction de la Sécurité des Vols		X
DSF	Direction de la Sécurité et de la Facilitation		X
DAAF	Direction des Affaires Administratives et Financières		X
DSNAA	Direction de la Sécurité de la Navigation Aérienne et des Aéroports		X
DTA	Direction du Transport Aérien	X	X
SDIDN	Sous-Direction de l'informatique et de la Documentation Numérique		X

 <p data-bbox="229 203 544 250">Autorité Nationale de l'Aviation Civile de Côte d'Ivoire</p>	<p data-bbox="628 85 1086 159"><b>GUIDE RELATIF A LA COMPETENCE ORGANISATIONNELLE ET QUALIFICATION DU PERSONNEL DE L'EXPLOITANT D'AERODROME</b></p> <p data-bbox="762 188 954 212">« GUID-AGA-6122 »</p>	<p data-bbox="1161 114 1342 212">Edition 1 Date : 18/07/2022 Amendement 0 Date : 18/07/2022</p>
--	--	---

## LISTE DES DOCUMENTS DE REFERENCE

Référence	Source	Titre	N° Révision	Date de Révision
RACI 6001	ANAC	Règlement aéronautique de côte d'ivoire relatif à la conception et à l'exploitation technique des aérodromes	8 <sup>ème</sup> édition	2020
RACI 6114	ANAC	Guide relatif à l'Exploitation et à la Maintenance des services d'aérodrome	1 <sup>ère</sup> édition	2014
RACI 6119	ANAC	Manuel des Métiers d'Exploitant d'aéroport	1 <sup>ère</sup> édition	2016
Doc 9981	OACI	Procédure pour les services de la navigation aérienne – Aérodromes	3 <sup>ème</sup> édition	2020
Doc 9774	OACI	Manuel sur la certification des aéroports	1 <sup>ère</sup> édition	2001
Doc 9137	OACI	Manuel des services d'aéroport , part 8 - Exploitation	1 <sup>ère</sup> édition	1983
Doc 9137	OACI	Manuel des services d'aéroport , part 9 - Maintenance	1 <sup>ère</sup> édition	1984

 <p>Autorité Nationale de l'Aviation Civile de Côte d'Ivoire</p>	<p>GUIDE RELATIF A LA COMPETENCE ORGANISATIONNELLE ET QUALIFICATION DU PERSONNEL DE L'EXPLOITANT D'AERODROME</p> <p>« GUID-AGA-6122 »</p>	<p>Edition 1 Date : 18/07/2022 Amendement 0 Date : 18/07/2022</p>
--	---	---

## TABLE DES MATIERES

	PAGE
PAGE DE VALIDATION .....	1
LISTE DES PAGES EFFECTIVES.....	I
INSCRIPTION DES AMENDEMENTS ET RECTIFICATIFS .....	II
TABLEAU DES AMENDEMENTS .....	III
TABLEAU DES RECTIFICATIFS .....	IV
LISTE DE DIFFUSION .....	V
LISTE DES DOCUMENTS DE REFERENCE .....	VI
TABLE DES MATIERES.....	VII
ABREVIATIONS ET SIGLES .....	VIII
<b>CHAPITRE 1. INTRODUCTION .....</b>	<b>1-1</b>
4.1. GENERALITES.....	1-1
4.2. OBJET ET LIMITES DU GUIDE.....	1-2
4.3. CHAMPS D'APPLICATION .....	1-2
<b>CHAPITRE 2. COMPETENCE ORGANISATIONNELLE DU PERSONNEL DE L'EXPLOITANT D'AERODROME .....</b>	<b>2-1</b>
2.1. ORGANISATION DES SERVICES TECHNIQUES D'AERODROME.....	2-1
2.2. DIRECTION DE L'EXPLOITATION.....	2-2
2.3. DIRECTION DE LA MAINTENANCE .....	2-6
2.4. BUREAU DE L'EXPLOITATION .....	2-7
<b>CHAPITRE 3. FORMATION ET COMPETENCE DU PERSONNEL DE L'EXPLOITANT D'AERODROME .....</b>	<b>3-1</b>
3.1. FORMATION DU PERSONNEL DE L'EXPLOITANT D'AERODROME.....	3-1
3.2. DEMONSTRATION DE LA COMPETENCE.....	3-2
3.3. STRUCTURE D'UN PROGRAMME DE FORMATION .....	3-4
<b>CHAPITRE 4. CONDITIONS D'AGREMENT DES FORMATEURS ET DES ORGANISMES DE FORMATION DANS LE DOMAINE AEROPORTUAIRE .....</b>	<b>4-1</b>
4.1. INTRODUCTION .....	4-1
4.2. TYPES D'AGREMENTS .....	4-2
4.3. AGREMENT D'UN FORMATEUR .....	4-2
4.4. AGREMENT D'UN ORGANISME FORMATEUR .....	4-3
4.5. CADRE DE COMPETENCE DU FORMATEUR .....	4-4
<b>ANNEXE 1 : EXEMPLAIRE D'AGREMENT DE FORMATEUR.....</b>	<b>ANX 1-1</b>
<b>ANNEXE 2 : EXIGENCES MINIMALES EN MATIERE DE COMPETENCE DU PERSONNEL DE L'EXPLOITANT D'AERODROME .....</b>	<b>ANX 2-1</b>
<b>ANNEXE 3 : SYLLABUS DES FORMATIONS.....</b>	<b>ANX 3-1</b>
<b>ANNEXE 4 : CADRE DE COMPETENCE DU FORMATEUR .....</b>	<b>21</b>

 <p data-bbox="233 197 544 241">Autorité Nationale de l'Aviation Civile de Côte d'Ivoire</p>	<p data-bbox="632 80 1082 152" style="text-align: center;"><b>GUIDE RELATIF A LA COMPETENCE ORGANISATIONNELLE ET QUALIFICATION DU PERSONNEL DE L'EXPLOITANT D'AERODROME</b></p> <p data-bbox="762 181 951 203" style="text-align: center;">« GUID-AGA-6122 »</p>	<p data-bbox="1158 107 1337 203">Edition 1 Date : 18/07/2022 Amendement 0 Date : 18/07/2022</p>
--	--	---

## ABREVIATIONS ET SIGLES

BEA	Bureau Enquête Accident
AIP	Publication d'information aéronautique
AIS	Services d'information aéronautique
ANAC	Autorité Nationale de l'Aviation Civile
ANS	Services de la navigation aérienne
ATM	Gestion du trafic aérien
FOD	Objet intrus
LVP	Procédures de faible visibilité
OLS	Surface de Limitation d'Obstacle
RST	Equipe de sécurité de piste
SGS	Système de gestion de la sécurité
OACI	Organisation de l'Aviation Civile Internationale

 <p>Autorité Nationale de l'Aviation Civile de Côte d'Ivoire</p>	<p>GUIDE RELATIF A LA COMPETENCE ORGANISATIONNELLE ET QUALIFICATION DU PERSONNEL DE L'EXPLOITANT D'AERODROME</p> <p>« GUID-AGA-6122 »</p>	<p>Edition 1 Date : 18/07/2022 Amendement 0 Date : 18/07/2022</p>
---	---	---

## CHAPITRE 1. INTRODUCTION

### 4.1. Généralités

- 1.1.1 La compétence du personnel d'exploitation d'aérodrome pour la certification/homologation d'aérodrome, de ses rôles et responsabilités en termes de sécurité, d'efficacité et de facilitation des vols, des passagers, du fret et de toutes les autres activités sont exigés pour maintenir un certificat ou une attestation d'homologation d'aérodrome valide.
- 1.1.2 Le présent document fournit des orientations sur la compétence et l'évaluation du personnel technique d'exploitation et de maintenance des aérodromes dans les domaines ci-dessous et le programme correspondant des formations requises pour ce personnel :
- a) évaluation et compte rendu de l'état de la surface des pistes ;
  - b) entretien de l'aire de mouvement de l'aérodrome ;
  - c) inspection de l'aire de mouvement ;
  - d) travaux en cours côté piste ;
  - e) débris de corps étrangers (FOD) ;
  - f) gestion des risques liés à la faune ;
  - g) sécurité de l'aire de trafic ;
  - h) sécurité de pistes ; et
  - i) le système de permis de conduire d'aérodrome et les exigences en matière de sécurité des véhicules/équipements.
- 1.1.3 Des orientations sur les compétences et la formation du personnel de sauvetage et de lutte contre l'incendie des aérodromes sont disponibles dans le RACI 6120 relatif au service de sauvetage et lutte contre l'incendie. Par conséquent, le présent guide exclut les services de sauvetage et de lutte contre l'incendie.
- 1.1.4 Dans le présent chapitre, le personnel d'exploitation et de maintenance des aérodromes est classé en quatre (04) niveaux de catégories dans l'organisation hiérarchique de l'aérodrome. Cependant, cela dépend de la taille et de la complexité des opérations sur un aérodrome donné. Il s'agit de :
- a) Responsable de département (Cadre responsable) ;
  - b) Chef de service exploitation/entretien de l'aérodrome (services techniques) ;

 <p data-bbox="252 219 564 262">Autorité Nationale de l'Aviation Civile de Côte d'Ivoire</p>	<p data-bbox="651 103 1102 174" style="text-align: center;"><b>GUIDE RELATIF A LA COMPETENCE ORGANISATIONNELLE ET QUALIFICATION DU PERSONNEL DE L'EXPLOITANT D'AERODROME</b></p> <p data-bbox="783 203 970 226" style="text-align: center;">« GUID-AGA-6122 »</p>	<p data-bbox="1177 129 1353 226">Edition 1 Date : 18/07/2022 Amendement 0 Date : 18/07/2022</p>
---	---	---

*Note - Il s'agit du personnel d'encadrement supérieur qui supervise l'exploitation et la maintenance de l'aérodrome (services techniques), qui peut avoir un titre différent.*

- c) Chef de section/superviseur ; et
- d) Agent de bureau/Technicien.

Sur les petits aérodromes, il ne peut y avoir qu'un ou deux niveaux de catégories dans la hiérarchie du personnel de l'aérodrome.

#### **4.2. Objet et limites du guide**

1.2.1 L'objet du présent document est de fournir des orientations aux exploitants d'aérodrome :

- a) pour établir les exigences minimales en matière de compétence pour le personnel participant à l'exploitation des aérodromes ; et
- b) lors de la certification/homologation initiale et de la surveillance continue des exploitants d'aérodrome ;

#### **4.3. Champs d'application**

Les éléments indicatifs contenus dans le présent document s'appliquent aux aérodromes ouverts à la circulation aérienne publique (CAP) et aux aérodromes privés soumis à homologation en Côte d'Ivoire.

 <p>Autorité Nationale de l'Aviation Civile de Côte d'Ivoire</p>	<p>GUIDE RELATIF A LA COMPETENCE ORGANISATIONNELLE ET QUALIFICATION DU PERSONNEL DE L'EXPLOITANT D'AERODROME</p> <p>« GUID-AGA-6122 »</p>	<p>Edition 1 Date : 18/07/2022 Amendement 0 Date : 18/07/2022</p>
---	---	---

## CHAPITRE 2. COMPETENCE ORGANISATIONNELLE DU PERSONNEL DE L'EXPLOITANT D'AERODROME

### 2.1. Organisation des services techniques d'aérodrome

2.1.1 Le propriétaire d'un aérodrome est chargé de fournir les services techniques nécessaires à l'aérodrome.

a) Lorsqu'un aérodrome est la propriété de l'Etat, qui en assure l'exploitation, il se peut, dans certaines circonstances, que des responsabilités soient déléguées entièrement ou en partie à d'autres organismes. Par exemple, l'organisme chargé des services de contrôle de la circulation aérienne peut être directement, ou indirectement, responsable de la réalisation de certaines tâches. La structure adoptée tiendra compte des usages nationaux.

b) Un exemple type d'organigramme simple pour l'administration d'un aérodrome se présenterait comme suit :

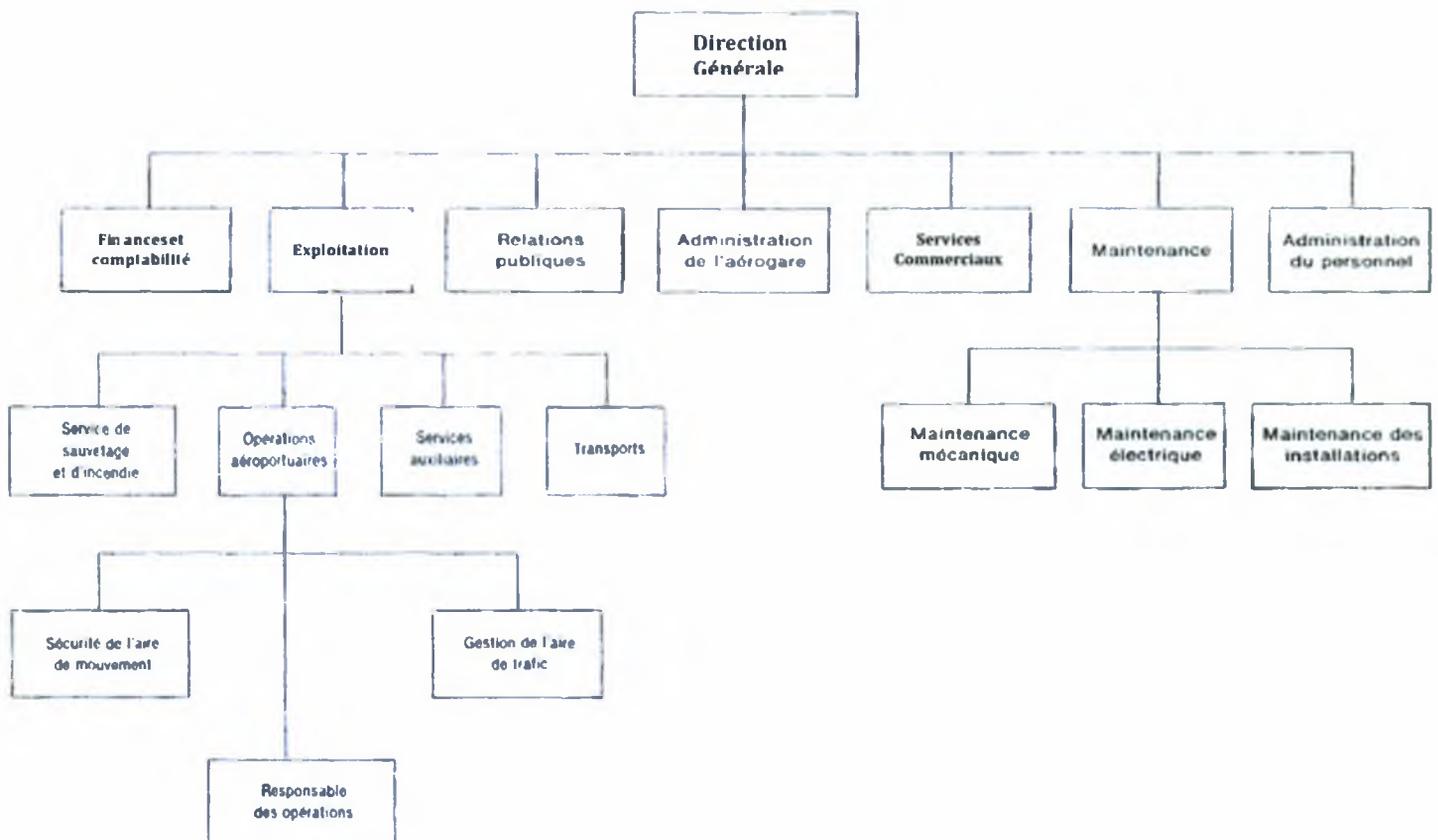


Figure 2.1. Exemple type de l'organigramme simple pour l'administration d'un aérodrome

 <p>Autorité Nationale de l'Aviation Civile de Côte d'Ivoire</p>	<p>GUIDE RELATIF A LA COMPETENCE ORGANISATIONNELLE ET QUALIFICATION DU PERSONNEL DE L'EXPLOITANT D'AERODROME</p> <p>« GUID-AGA-6122 »</p>	<p>Edition 1 Date : 18/07/2022 Amendement 0 Date : 18/07/2022</p>
---	---	---

2.1.2 Dans le cas où certains services ou fonctions figurant sur l'organigramme ci-dessus sont externalisés, l'organisation de l'entité et la compétence du personnel en question doivent correspondre au minimum aux critères indiqués dans le présent guide pour le service ou la fonction correspondant.

## 2.2. Direction de l'exploitation

Pour mener à bien les activités aéroportuaires, l'exploitant d'aérodrome disposera en son sein d'une direction de l'exploitation qui assumera les responsabilités fonctionnelles ci-dessous :

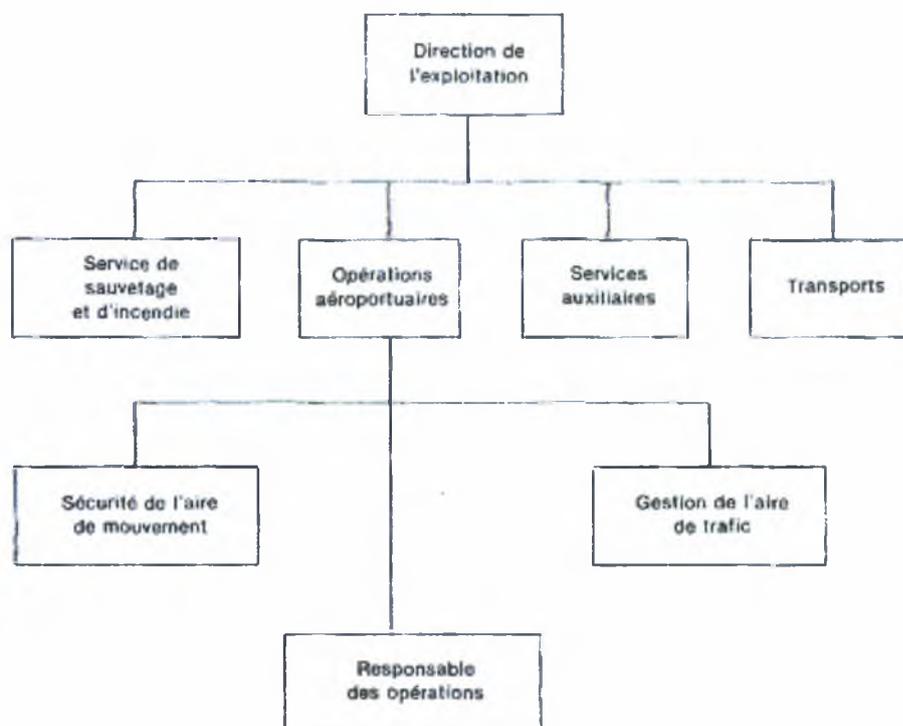


Figure 2.2. Exemple type de l'organigramme de la Direction de l'exploitation d'un aérodrome

### 2.2.1 Service des opérations aéroportuaires.

2.2.1.1 Le Service des *opérations* aéroportuaires aura en charge d'organiser et de contrôler au jour le jour les mouvements des aéronefs sur l'aérodrome à destination et en provenance des postes de stationnement d'aéronefs dans les meilleures conditions de sécurité et de rapidité. Le Responsable des opérations est chargé d'assurer l'efficacité des opérations. Sur les grands aérodromes, plusieurs personnes se relaient à ce poste pour assurer la permanence 24 heures par jour. Le Service des opérations aéroportuaires peut compter éventuellement des services spécialisés, par exemple un service de la sécurité de l'aire de mouvement et un service de gestion de l'aire de trafic.

 <p>Autorité Nationale de l'Aviation Civile de Côte d'Ivoire</p>	<p>GUIDE RELATIF A LA COMPETENCE ORGANISATIONNELLE ET QUALIFICATION DU PERSONNEL DE L'EXPLOITANT D'AERODROME</p> <p>« GUID-AGA-6122 »</p>	<p>Edition 1 Date : 18/07/2022 Amendement 0 Date : 18/07/2022</p>
---	---	---

2.2.1.2 Le service de la sécurité de l'aire de mouvement est chargé de la plupart des fonctions routinières de la Direction de l'Exploitation, à l'exception du contrôle de l'aire de trafic. Toutefois, sur un petit aérodrome, cette dernière fonction peut lui être confiée également. Le service de la sécurité de l'aire de mouvement sera normalement chargé des fonctions suivantes :

- a) inspection complète et régulière des surfaces de l'aire de manœuvre, et rédaction de rapports à l'intention des services de contrôle de la circulation aérienne, de la maintenance et des opérations aéroportuaires sur l'état des surfaces inspectées et la nécessité d'en assurer le balayage ou la réparation ;
- b) inspection complète et régulière de la surface des aires de trafic et rédaction de rapports à l'intention des services de contrôle de la circulation aérienne, de la maintenance et des opérations aéroportuaires sur l'état de la surface des aires de trafic inspectées et la nécessité d'en assurer le balayage, le nettoyage, ou la réparation ;
- c) inspection des dispositifs lumineux et rédaction de rapports à l'intention des services de contrôle de la circulation aérienne, de la maintenance et des opérations aéroportuaires pour signaler les lampes grillées, pannes de circuit et autres défauts de fonctionnement ;
- d) dispersion des oiseaux ;
- e) mesure du coefficient de frottement ;
- f) contrôle et délivrance des laissez-passer temporaires pour les personnes et les véhicules qui doivent occasionnellement se rendre sur les aires de trafic.

2.2.1.3 Le service de gestion de l'aire de trafic aura normalement en charge des fonctions suivantes :

- a) attribution des postes de stationnement aux aéronefs qui arrivent ;
- b) tenue des registres concernant l'attribution des postes de stationnement aux aéronefs, notamment en vue de l'imposition des redevances d'atterrissage et de stationnement ;
- c) affectation des signaleurs aux postes de stationnement d'aéronefs qui ne sont pas équipés d'un système de guidage pour l'accostage ;
- d) sur certains aérodromes, organisation éventuelle des services d'aires de trafic, y compris la manutention du fret et des bagages et les services aux aéronefs.

Les fonctions de gestions de l'aire de trafic et de sécurité de l'aire de mouvement peuvent être confiées à un seul service sur un petit aérodrome.

 <p>Autorité Nationale de l'Aviation Civile de Côte d'Ivoire</p>	<p>GUIDE RELATIF A LA COMPETENCE ORGANISATIONNELLE ET QUALIFICATION DU PERSONNEL DE L'EXPLOITANT D'AERODROME</p> <p>« GUID-AGA-6122 »</p>	<p>Edition 1 Date : 18/07/2022 Amendement 0 Date : 18/07/2022</p>
---	---	---

## 2.2.2 Section des services auxiliaires

La section des services auxiliaires est chargée des fonctions de soutien nécessaires au bon fonctionnement des opérations d'aérodromes. La mesure du bruit, le contrôle des laissez-passer côté piste, la liaison avec les services d'urgence extérieurs sont des exemples des responsabilités confiées à cette section.

## 2.2.3 Section des transports

La section des transports est normalement chargée des fonctions suivantes :

- a) maintenance de tous les véhicules et engins mobiles spécialisés, y compris les véhicules de sauvetage et d'incendie, le matériel d'enlèvement des aéronefs accidentellement immobilisés, ainsi que la répartition des priorités en fonction des besoins ;
- b) affectation des conducteurs de véhicules d'aérodrome en fonction des besoins et
- c) affectation des conducteurs a des tâches spécifiques, y compris le balayage, le nettoyage des postes de stationnement d'aéronef et l'enlèvement des aéronefs accidentellement immobilisés.

## 2.2.4 Service de sauvetage et de lutte contre l'incendie.

Ce service aura en charge :

- a) L'intervention dans tous les cas d'incendie, d'urgence ou d'incidents analogues sur l'aérodrome, y compris les incendies d'aéronefs ou causés par des aéronefs sur l'aérodrome, ou à proximité immédiate, ainsi que les incendies de bâtiments, les écoulements de carburant et les accidents routiers ;
- b) La liaison avec les services locaux d'incendie, d'ambulance et de police ;
- c) l'intervention en cas d'écrasement d'un aéronef à proximité immédiate de l'aérodrome, ce qui exige une connaissance des routes d'accès ;
- d) entraînement régulier du personnel pour améliorer l'efficacité des interventions en terrain difficile (plans d'eau, marécages, etc.) à proximité de l'aérodrome ;
- e) toute autre tâche jugée nécessaire, à condition que cela n'empêche pas le service de respecter les délais d'intervention stipulé au Chapitre 9 du RACI 6001.
- f) prise en charge du programme de prévention des incendies, du point de vue de la planification et de l'application, et la formation du personnel des autres services aux méthodes de prévention des incendies.



**Autorité Nationale de l'Aviation  
Civile de Côte d'Ivoire**

**GUIDE RELATIF A LA COMPETENCE  
ORGANISATIONNELLE ET QUALIFICATION DU  
PERSONNEL DE L'EXPLOITANT D'AERODROME**

**« GUID-AGA-6122 »**

**Edition 1  
Date : 18/07/2022  
Amendement 0  
Date : 18/07/2022**

 <p>Autorité Nationale de l'Aviation Civile de Côte d'Ivoire</p>	<p>GUIDE RELATIF A LA COMPETENCE ORGANISATIONNELLE ET QUALIFICATION DU PERSONNEL DE L'EXPLOITANT D'AERODROME</p> <p>« GUID-AGA-6122 »</p>	<p>Edition 1 Date : 18/07/2022 Amendement 0 Date : 18/07/2022</p>
---	---	---

### 2.3. Direction de la maintenance

L'exploitant d'aérodrome disposera en son sein également une direction de la maintenance, qui aura en charge les fonctions suivantes :

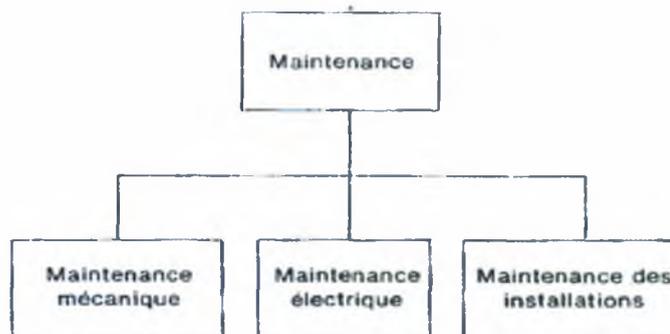


Figure 2.3. Exemple type de l'organigramme de la Direction de maintenance d'un aérodrome

#### 2.3.1 Section de la maintenance des installations

La section de la maintenance des installations sera chargée, directement, ou indirectement par voie de sous-traitance, des réparations à effectuer aux surfaces de l'aérodrome, c'est-à-dire toutes les chaussées et les surfaces gazonnées (y compris la coupe de l'herbe), du marquage des chaussées ainsi que de l'entretien des systèmes d'égout, d'adduction d'eau (le cas échéant) et des clôtures.

#### 2.3.2 Sections de la maintenance électrique

La section de la maintenance électrique est chargée, soit directement, soit indirectement par voie de sous-traitance, de la maintenance de tous les systèmes d'éclairage de l'aérodrome, des panneaux de guidage sur les voies de circulation et autres panneaux et des installations d'alimentation électrique de secours pour ces systèmes.

#### 2.3.3 Sections de la maintenance mécanique

La section de la maintenance mécanique est chargée, soit directement, soit indirectement par voie de sous-traitance, de la maintenance de tous les systèmes de guidage, des passerelles télescopiques sur l'aire de trafic et des autres installations mécaniques à l'aérodrome.

Ces trois sections sont également chargées de la maintenance des immeubles ou bâtiments.

 <p>Autorité Nationale de l'Aviation Civile de Côte d'Ivoire</p>	<p>GUIDE RELATIF A LA COMPETENCE ORGANISATIONNELLE ET QUALIFICATION DU PERSONNEL DE L'EXPLOITANT D'AERODROME</p> <p>« GUID-AGA-6122 »</p>	<p>Edition 1 Date : 18/07/2022 Amendement 0 Date : 18/07/2022</p>
---	---	---

## 2.4. Bureau de l'exploitation

- 2.3.1 L'exploitant d'aérodrome disposera aussi d'un bureau d'exploitation. Ce bureau sera comme un centre de coordination qui recevra et diffusera les renseignements relatifs à l'exploitation de l'aérodrome. Il peut éventuellement regrouper les fonctions du service de gestion de l'aire de trafic et du service de la sécurité de l'aire de mouvement.
- 2.3.2 Ce centre sera en liaison téléphonique direct avec les services ATC, MET et AIS ainsi qu'avec les autres bureaux de contrôle des opérations, et en liaison radio avec le personnel de l'exploitation qui circule sur l'aérodrome, que ce soit à pied ou à bord de véhicules.
- 2.3.3 Ce bureau d'exploitation prendra également les dispositions voulues pour la préparation et la publication des NOTAM.
- 2.3.4 Un système de communication sera établi avec le bureau éventuellement chargé d'assurer la direction permanente de l'ensemble des opérations d'aérodrome.

 <p>Autorité Nationale de l'Aviation Civile de Côte d'Ivoire</p>	<p>GUIDE RELATIF A LA COMPETENCE ORGANISATIONNELLE ET QUALIFICATION DU PERSONNEL DE L'EXPLOITANT D'AERODROME</p> <p>« GUID-AGA-6122 »</p>	<p>Edition 1 Date : 18/07/2022 Amendement 0 Date : 18/07/2022</p>
---	---	---

## CHAPITRE 3. FORMATION ET COMPETENCE DU PERSONNEL DE L'EXPLOITANT D'AERODROME

### 3.1. Formation du personnel de l'exploitant d'aérodrome

#### 3.1.1 Généralités

3.1.1.1 Les activités menées par un exploitant d'aérodrome nécessitent un personnel compétent dûment formé pour s'acquitter des tâches qui lui sont assignées.

3.1.1.2 La formation est généralement dispensée par l'employeur, mais elle peut aussi l'être par l'exploitant d'aérodrome ou par une tierce partie.

3.1.1.3 Le présent chapitre énonce les obligations générales relatives aux programmes de formation et aux vérifications des compétences de tout le personnel exécutant les procédures décrites dans chacun des chapitres suivants.

*Note.* — Une formation sur des activités qui ne sont pas visées dans le présent guide peut être donnée compte tenu des besoins définis par l'exploitant d'aérodrome.

3.1.1.4 Des éléments supplémentaires concernant les procédures de formation, notamment des programmes ou des exigences plus détaillés, figurent dans les chapitres ci-après.

*Note.* — Les éléments supplémentaires sont destinés à donner de plus amples renseignements sur la formation particulière relative à certaines activités.

#### 3.1.2 Objectifs

3.1.2.1 Les exploitants d'aérodrome veilleront à ce que des programmes de formation soient élaborés et mis en œuvre à l'intention de tout le personnel engagé dans l'exploitation de l'aérodrome.

3.1.2.2 Les programmes de formation comprendront des procédures pour la vérification, à des intervalles appropriés, des connaissances du personnel et de leur application pratique.

 <p>Autorité Nationale de l'Aviation Civile de Côte d'Ivoire</p>	<p>GUIDE RELATIF A LA COMPETENCE ORGANISATIONNELLE ET QUALIFICATION DU PERSONNEL DE L'EXPLOITANT D'AERODROME</p> <p>« GUID-AGA-6122 »</p>	<p>Edition 1 Date : 18/07/2022 Amendement 0 Date : 18/07/2022</p>
---	---	---

### 3.1.3 Pratiques opérationnelles

3.1.3.1 Les exploitants d'aérodrome auront la responsabilité de s'assurer que leur personnel et que tout le personnel engagé dans l'exploitation de l'aérodrome à l'aérodrome possède les compétences nécessaires pour chaque tâche qu'il sera tenu d'effectuer. Le détail de la formation dépendra de l'expérience de chacun et des connaissances qu'il aura acquises ainsi que de la complexité de la tâche à exécuter.

3.1.3.2 Les objectifs de la formation seront établis de manière à faire en sorte que le personnel acquière et maintienne les compétences requises. Le programme de formation devrait fixer le contenu et la fréquence pour chaque sujet technique en fonction de ces objectifs et prévoir une méthode pour suivre l'avancement de la formation requise et la tenue des dossiers de formation.

3.1.3.3 Le programme de formation devra comprendre :

- a) une formation théorique ;
- b) une formation pratique ou en cours d'emploi ;
- c) des tests de compréhension ;
- d) une démonstration de la compétence ou une formation théorique et/ou pratique périodique.

*Note .— Une démonstration du maintien de la compétence peut remplacer la formation périodique.*

3.1.3.4 Un cours de remise à niveau doit être donné à la suite d'un accident, d'un incident ou d'un événement grave, si des problèmes liés à la formation ont été déterminés comme un facteur contributif, après une longue absence du personnel pour le mettre au courant des éléments, des évolutions et des pratiques les plus récents.

### 3.2. Démonstration de la compétence

3.2.1 Afin de démontrer sa compétence pour une tâche précise, le personnel doit fournir la preuve qu'il peut appliquer en même temps la théorie, la pratique et les connaissances locales de manière satisfaisante, en réussissant une vérification de compétence.

 <p>Autorité Nationale de l'Aviation Civile de Côte d'Ivoire</p>	<p>GUIDE RELATIF A LA COMPETENCE ORGANISATIONNELLE ET QUALIFICATION DU PERSONNEL DE L'EXPLOITANT D'AERODROME</p> <p>« GUID-AGA-6122 »</p>	<p>Edition 1 Date : 18/07/2022 Amendement 0 Date : 18/07/2022</p>
---	---	---

- 3.2.2 La formation périodique peut être remplacée par des vérifications de compétence, au moyen desquelles le personnel démontre qu'il maintient la compétence nécessaire à une tâche donnée et qu'il n'a donc pas besoin de formation périodique.
- 3.2.3 La compétence peut être vérifiée dans le cadre des activités quotidiennes, en demandant à une personne qualifiée de suivre le membre du personnel et de l'évaluer dans l'exécution d'une tâche qu'il est tenu d'accomplir.
- 3.2.4 Un registre de toutes les actions effectuées pour accomplir la tâche sera établi, et une évaluation sera exécutée.
- 3.2.5 Dans le cas de la compétence d'un groupe ou d'une section, des audits ou des vérifications périodiques devront être effectués et enregistrés. Toutes les lacunes seront traitées au moyen d'un examen et d'une modification des éléments de formation, d'une formation de recyclage, ou en changeant la fréquence de la formation périodique. De même, après un accident, un incident ou un événement grave, quel qu'il soit, il est peut-être prudent de réviser les programmes formation pour s'assurer qu'ils demeurent pertinents.
- 3.2.6 L'annexe 1 donne un exemple de matrices de compétences liées à neuf domaines de fonctions de l'exploitant d'aérodrome. Les exigences en matière de compétences des fonctions du gestionnaire de la sécurité se trouvent dans le Règlement RACI 8001 relatif au manuel de gestion de la sécurité.
- 3.2.7 Le niveau de compétence du personnel d'exploitation d'aérodrome dans les matrices fournies dans l'Appendice A se définit comme suit :
- a) **Niveau basique** : Posséder des connaissances fondamentales de base et une conscience générale du sujet pour comprendre les travaux et les processus concernés. Généralement, applicable aux niveaux de gestion qui supervisent les opérations.
- Le niveau basique de compétence peut être atteint en suivant un cours pertinent.
- b) **Niveau intermédiaire** : Posséder les compétences techniques et les connaissances pratiques du sujet qui sont nécessaires pour exécuter les travaux de manière compétente sous supervision. Généralement, applicable au personnel opérationnel ou aux responsables de projet qui sont responsables de l'exécution des tâches et qui sont impliqués dans la planification/mise en œuvre du système.
- Un niveau intermédiaire de compétence peut être atteint en suivant un cours pertinent et après avoir acquis une certaine période d'expérience pratique, déterminée par l'Exploitant d'aérodrome, dans le domaine concerné ou des formations en cours d'emploi.

 <p>Autorité Nationale de l'Aviation Civile de Côte d'Ivoire</p>	<p>GUIDE RELATIF A LA COMPETENCE ORGANISATIONNELLE ET QUALIFICATION DU PERSONNEL DE L'EXPLOITANT D'AERODROME</p> <p>« GUID-AGA-6122 »</p>	<p>Edition 1 Date : 18/07/2022 Amendement 0 Date : 18/07/2022</p>
---	---	---

- c) **Niveau avancé** : Posséder des connaissances avancées et approfondies pour être en mesure de fournir une formation et des avis/conseils d'experts sur le sujet. S'applique généralement aux spécialistes qui connaît bien le sujet grâce à des expériences pratiques et des formations spécialisées.

Un niveau de compétence avancé peut être atteint en suivant une formation spécialisée et après avoir acquis une certaine période d'expérience pratique, déterminée par l'exploitant d'aérodrome, dans le domaine concerné.

### 3.3. Structure d'un programme de formation

#### 3.3.1 Formation initiale

La formation initiale devrait être composée d'un module théorique et d'un module pratique. Le personnel devrait être évalué, et il devrait démontrer sa capacité d'accomplir en sécurité les tâches requises une fois qu'il a terminé la formation initiale et avant de commencer la formation en cours d'emploi.

#### 3.3.2 Formation périodique

L'exploitant d'aérodrome devra veiller à ce que le personnel suive une formation périodique à des intervalles appropriés après qu'il a terminé la formation initiale. Des vérifications de compétence peuvent remplacer la formation périodique.

#### 3.3.3 Formation de recyclage

Une personne qui n'a pas exécuté depuis longtemps les tâches qui lui sont attribuées, ou qui a été concernée par un accident, un incident ou un événement grave pour lequel des problèmes liés à la formation ont été déterminés comme un facteur contributif, doit suivre un cours de remise à niveau approprié avant :

- a) d'exécuter les tâches en question ;
- b) d'avoir la permission d'accéder sans escorte à l'aire de mouvement et aux autres aires opérationnelles de l'aérodrome, selon qu'il convient.

*Note — les programmes de formation sur les FOD, la gestion des risques animaliers et le permis de conduite coté piste sont fournis respectivement dans les GUID-AGA-6114, GUID-AGA-6123 et GUID-AGA-6110.*

 <p>Autorité Nationale de l'Aviation Civile de Côte d'Ivoire</p>	<p><b>GUIDE RELATIF A LA COMPETENCE ORGANISATIONNELLE ET QUALIFICATION DU PERSONNEL DE L'EXPLOITANT D'AERODROME</b></p> <p>« GUID-AGA-6122 »</p>	<p>Edition 1 Date : 18/07/2022 Amendement 0 Date : 18/07/2022</p>
---	--	---

- 3.3.4 Des exemples de programmes de formation requis pour l'évaluation et les comptes rendus de l'état de la surface des pistes, l'entretien de l'aire de mouvement de l'aérodrome, l'inspection de l'aire de mouvement de l'aérodrome, les travaux côté piste, la sécurité de l'aire de trafic et la sécurité de piste sont fournis à l'annexe 1 du présent guide.
- 3.3.5 En fonction des besoins de l'aérodrome, l'Autorité de l'aviation civile ou l'exploitant d'aérodrome, selon le cas, peuvent évaluer et déterminer si les programmes de formation en annexe 1 peuvent être considérés comme des formations de base, intermédiaires ou avancées.

 <p>Autorité Nationale de l'Aviation Civile de Côte d'Ivoire</p>	<p>GUIDE RELATIF A LA COMPETENCE ORGANISATIONNELLE ET QUALIFICATION DU PERSONNEL DE L'EXPLOITANT D'AERODROME</p> <p>« GUID-AGA-6122 »</p>	<p>Edition 1 Date : 18/07/2022 Amendement 0 Date : 18/07/2022</p>
---	---	---

## CHAPITRE 4. CONDITIONS D'AGREMENT DES FORMATEURS ET DES ORGANISMES DE FORMATION DANS LE DOMAINE AEROPORTUAIRE

### 4.1. Introduction

4.1.1 Le présent chapitre traite des conditions relatives à l'obtention d'un agrément. Il énumère les caractéristiques générales d'un agrément, indique la procédure à suivre pour le renouvellement et la mise à jour de l'agrément et définit le cadre de compétence des formateurs. Le présent chapitre ne s'applique pas aux organismes agréés TRAINAIR PLUS.

4.1.2 L'agrément est une autorisation administrative délivré par le Directeur Général. Il est valable pour une période de six (06) mois s'il s'agit d'un premier agrément ou d'un (01) an en cas de renouvellement. Un exemplaire d'agrément de formateur est fourni en annexe 1.

Pour les organismes ou formateur étrangers l'agrément est valable pour une période de six (06) mois.

Le demandeur d'un agrément devra s'acquitter des droits relatifs à la délivrance de l'agrément.

La demande de renouvellement doit être formulée trois mois avant l'échéance de l'agrément en cours.

4.1.3 La demande d'agrément est déposée par le représentant légal de l'organisme de formation. Elle comportera les pièces suivantes :

- a) un exemplaire des statuts s'il s'agit d'une personne morale ou d'un formateur indépendant ;
- b) une copie du contrat s'il s'agit d'un organisme ou formateur étranger ;
- c) le programme détaillé et la durée des formations ;
- d) les détails des supports utilisés lors des cours ;
- e) un état descriptif des locaux, qui doivent être conformes aux règles générales d'hygiène et de sécurité, ainsi que des équipements pédagogiques utilisés qui doivent être adaptés à l'enseignement dispensé ;
- f) les types de contrôles réalisés pour valider les différents modules ;
- g) CV + photocopies des diplômes du/des formateur(s).

 <p>Autorité Nationale de l'Aviation Civile de Côte d'Ivoire</p>	<p><b>GUIDE RELATIF A LA COMPETENCE ORGANISATIONNELLE ET QUALIFICATION DU PERSONNEL DE L'EXPLOITANT D'AERODROME</b></p> <p>« GUID-AGA-6122 »</p>	<p>Edition 1 Date : 18/07/2022 Amendement 0 Date : 18/07/2022</p>
---	--	---

## 4.2. Types d'agrément

### 4.2.1 L'agrément d'un formateur

Un demandeur d'agrément, à ce titre, est une personne physique qui satisfait aux conditions d'agrément au paragraphe §4.3, intitulé « L'agrément d'un formateur », et qui produit les documents qui doivent accompagner sa demande. Elle doit aussi remplir les obligations d'un formateur agréé, citées à ce même paragraphe.

### 4.2.2 L'agrément d'un organisme formateur

Cette catégorie d'agrément concerne une personne morale, y compris un organisme sans but lucratif, ou une société. Pour être agréé à ce titre, il faut satisfaire aux conditions d'agrément énumérées au paragraphe §4.4, intitulé « L'agrément d'un organisme formateur », et qui produisent les documents qui doivent accompagner sa demande. L'organisme formateur doit aussi respecter les obligations d'un organisme formateur agréé.

## 4.3. Agrément d'un formateur

### 4.3.1 Condition d'agrément

4.3.1.1 Pour être agréé à titre de formateur, le demandeur doit satisfaire aux conditions d'agrément suivantes :

- a) démontrer qu'il possède une expérience d'au moins cinq (05) ans pour un formateur entreprise ou d'au moins dix (10) ans pour un formateur indépendant dans chacun des champs professionnels dans lesquels la formation sera donnée ;
- b) passer avec succès un examen théorique et pratique sur les techniques d'animation d'un cours ou démontrer qu'il possède un minimum de 50 heures de formation en méthodes de transmission des connaissances ;
- c) passer avec succès un examen théorique et/ou pratique dans chacun des champs professionnels dans lesquels la formation sera donnée.

4.3.1.2 Les examens théoriques ont pour objet de vérifier si le candidat dispose des connaissances nécessaires pour assurer l'instruction. Les examens pratiques ont pour objet de vérifier les connaissances générales du candidat et d'apprécier son aptitude à l'encadrement.

4.3.1.3 En cas de différence substantielle entre les compétences professionnelles de l'intéressé et celles acquises par la formation permettant d'exercer la fonction de formateur, l'intéressé

 <p>Autorité Nationale de l'Aviation Civile de Côte d'Ivoire</p>	<p>GUIDE RELATIF A LA COMPETENCE ORGANISATIONNELLE ET QUALIFICATION DU PERSONNEL DE L'EXPLOITANT D'AERODROME</p> <p>« GUID-AGA-6122 »</p>	<p>Edition 1 Date : 18/07/2022 Amendement 0 Date : 18/07/2022</p>
---	---	---

peut être mis à même de démontrer qu'il a acquis les connaissances et compétences manquantes par une épreuve consistant en une mise en situation réelle, permettant à l'ANAC de s'assurer qu'elle maîtrise son sujet et est capable de dispenser des cours d'animation de façon autonome.

4.3.1.4 Dans le cas où le résultat des épreuves subies par l'intéressé s'avère négatif l'intéressé est informé qu'il ne peut réaliser la prestation envisagée.

4.3.1.5 Le maintien de l'agrément est subordonné pour le bénéficiaire à l'accomplissement de stages de formation dans chacun des champs professionnels dans lesquels la formation sera donnée ou à l'exécution d'un minimum de 10 heures de formation.

4.3.1.6 L'agrément est immédiatement suspendu dès lors que son bénéficiaire ne respecte plus l'une des conditions prévues au paragraphe §4.3.1.5.

#### 4.3.2 Obligations d'un formateur agréé

- a) Le formateur agréé ne peut utiliser son agrément que pour le ou les champs professionnels pour lesquels il a obtenu son agrément.
- b) Le formateur agréé doit remettre, à chacun des employés qui a réussi la formation ou participé à celle-ci, une attestation de formation.
- c) Le formateur agréé doit également respecter intégralement les contrats qu'il conclue avec ses clients.

#### 4.4. Agrément d'un organisme formateur

##### 4.4.1 Condition d'agrément

4.4.1.1 Pour être agréé à titre d'organisme formateur, le demandeur doit posséder le statut juridique de personne morale ou de société. Cette condition ne touche pas les personnes morales de droit public (par exemple les ministères, les hôpitaux, les commissions scolaires, etc.) qui ne sont pas tenues légalement d'avoir une telle immatriculation.

4.4.1.2 Pour satisfaire aux autres conditions, le demandeur doit :

- a) Démontrer que les formateurs (salariés ou contractuels) de son organisme possèdent une expérience moyenne de travail, d'au moins trois ans dans chacun des champs professionnels pour lesquels il demande l'agrément.

 <p>Autorité Nationale de l'Aviation Civile de Côte d'Ivoire</p>	<p>GUIDE RELATIF A LA COMPETENCE ORGANISATIONNELLE ET QUALIFICATION DU PERSONNEL DE L'EXPLOITANT D'AERODROME</p> <p>« GUID-AGA-6122 »</p>	<p>Edition 1 Date : 18/07/2022 Amendement 0 Date : 18/07/2022</p>
---	---	---

*À titre d'exemple, un organisme formateur a deux formateurs. L'un possède cinq années d'expérience de travail dans le champ faisant l'objet de la demande d'agrément, dont deux à titre de stagiaire, alors que le deuxième ne possède qu'une année d'expérience dans ce même champ professionnel. L'organisme formateur remplit ainsi l'exigence d'une expérience moyenne de trois ans pour l'ensemble de ses formateurs.*

- b) Démontrer que chacun de ses formateurs (salariés ou contractuels) possède une expérience d'au moins 30 heures à titre de formateur ;

L'expérience, à titre de formateur, correspond à toute activité permettant la transmission de connaissances de manière structurée à partir, par exemple, d'un plan de formation spécifique, d'un syllabus de cours ou d'une méthodologie définie à l'avance. Les champs professionnels dans lesquels ces heures de formation ont été données n'importent pas. Dans ce contexte, l'expérience acquise dans le cadre de conférences, d'activités d'animation, de consolidation d'équipe ou de résolution de problèmes n'est pas considérée comme une expérience admissible à titre de formateur.

#### 4.4.2 Obligations d'un organisme formateur agréé

4.4.2.1 L'organisme formateur agréé ne peut utiliser son agrément que pour le ou les champs professionnels pour lesquels il a obtenu son agrément et que pour les formations données par ses formateurs, membres de son personnel.

4.4.2.2 L'organisme formateur agréé doit remettre, à chacun des employés qui a réussi la formation ou participé à celle-ci, une attestation de formation

4.4.2.3 L'organisme formateur agréé doit également :

- a) Respecter intégralement les contrats qu'il conclue avec ses clients.
- b) S'assurer que toute formation qu'il offre, est donnée par un formateur possédant l'expérience et la compétence requises.

#### 4.5. Cadre de compétence du formateur

4.5.1 Le cadre des compétences se compose d'unités de compétences, d'éléments de compétences, et de critères de performances.

4.5.2 Le cadre de compétences du formateur est basé sur les unités de compétences suivantes :

- a) Préparation des outils de formation

 <p>Autorité Nationale de l'Aviation Civile de Côte d'Ivoire</p>	<p><b>GUIDE RELATIF A LA COMPETENCE ORGANISATIONNELLE ET QUALIFICATION DU PERSONNEL DE L'EXPLOITANT D'AERODROME</b></p> <p>« GUID-AGA-6122 »</p>	<p>Edition 1 Date : 18/07/2022 Amendement 0 Date : 18/07/2022</p>
---	--	---

- b) Gestion des stagiaires
- c) Prestation de la Formation
- d) Évaluation des stagiaires
- e) Évaluation de la formation
- f) Amélioration continue de la performance

4.5.3 Le détail sur le cadre de compétence du formateur est fourni en annexe 4 du présent guide.



**Autorité Nationale de l'Aviation  
Civile de Côte d'Ivoire**

**GUIDE RELATIF A LA COMPETENCE  
ORGANISATIONNELLE ET QUALIFICATION DU  
PERSONNEL DE L'EXPLOITANT D'AERODROME**

**« GUID-AGA-6122 »**

**Edition 1  
Date : 18/07/2022  
Amendement 0  
Date : 18/07/2022**

## **ANNEXE 1 : EXEMPLAIRE D'AGREMENT DE FORMATEUR**



Autorité Nationale de l'Aviation  
Civile de Côte d'Ivoire

GUIDE RELATIF A LA COMPETENCE  
ORGANISATIONNELLE ET QUALIFICATION DU  
PERSONNEL DE L'EXPLOITANT D'AERODROME

« GUID-AGA-6122 »

Edition 1  
Date : 18/07/2022  
Amendement 0  
Date : 18/07/2022



MINISTERE DES TRANSPORTS

Ministry of transport

AUTORITE NATIONALE DE L'AVIATION CIVILE  
National Civil Aviation Authority of Côte d'Ivoire

AGREMENT DE FORMATEUR  
TRAINER APPROVAL

NUMERO DE L'AGREMENT / APPROVAL NUMBER  
ANAC/AGA/AGR/XXX/20XX-XXX/RNV-XXX

Conformément au paragraphe 4.2 du règlement aéronautique de Côte d'Ivoire relatif à la certification des aérodromes (RACI 6003), l'Autorité Nationale de l'Aviation Civile (ANAC) reconnaît **Monsieur/Madame**..... en tant que **formateur**.

*(In accordance with paragraph 4.2 of the RACI 6003, the National Civil Aviation Authority recognizes Mr. .... as a trainer.)*

En foi de quoi le présent agrément lui est délivré et lui donne droit de dispenser des cours de ..... selon les modules de formation spécifiés en annexe du présent agrément.

*(In witness whereof, this approval is issued to him and gives him the right to give courses in ..... according to the training modules specified in the appendix to this approval.)*

Le présent agrément n'est pas cessible et est valable, sauf renonciation de la part du titulaire, suspension ou révocation.

*(This approval is not transferable and is valid, unless waived by the holder, suspension or revocation.)*

Date de délivrance : \_\_\_\_\_  
*(Date of issue)*

Date de d'expiration : \_\_\_\_\_  
*(Expiry date)*

Le Directeur Général de l'Autorité Nationale l'Aviation Civile  
Civil Aviation Authority General Manager

XXXXXXXXXXXXXX

 <p>Autorité Nationale de l'Aviation Civile de Côte d'Ivoire</p>	<p>GUIDE RELATIF A LA COMPETENCE ORGANISATIONNELLE ET QUALIFICATION DU PERSONNEL DE L'EXPLOITANT D'AERODROME</p> <p>« GUID-AGA-6122 »</p>	<p>Edition 1 Date : 18/07/2022 Amendement 0 Date : 18/07/2022</p>
---	---	---

**ANNEXE** (Appendix)

**Annexe de l'agrément N° ANAC/AGA/AGR/XXX/20XX-XXX/RNV-XXX.**  
(Appendix to approval N°ANAC/AGA/AGR/ XXX/20XX-XXX/RNV-XXX)

<b>MODULES DE FORMATION COUVERTS PAR LE PRESENT AGREMENT</b>	
<b>INTITULE DE LA FORMATION :</b>  XXXXXX	MODULE 1 :
	MODULE 2 :
	MODULE 3 :
	MODULE 4 :
	MODULE 5 :
	MODULE 6 :
	MODULE 7 :
	MODULE 8 :
	MODULE 9 :
	MODULE 10 :

Date de délivrance : \_\_\_\_\_  
(Date of issue)

**Le Directeur Général de l'Autorité Nationale  
l'Aviation Civile**  
*Civil Aviation Authority General Manager*

**XXXXXXXXXX**



Autorité Nationale de l'Aviation  
Civile de Côte d'Ivoire

**GUIDE RELATIF A LA COMPETENCE  
ORGANISATIONNELLE ET QUALIFICATION DU  
PERSONNEL DE L'EXPLOITANT D'AERODROME**

« GUID-AGA-6122 »

**Edition 1**  
**Date : 18/07/2022**  
**Amendement 0**  
**Date : 18/07/2022**

## **ANNEXE 2 : EXIGENCES MINIMALES EN MATIERE DE COMPETENCE DU PERSONNEL DE L'EXPLOITANT D'AERODROME**

 <b>Autorité Nationale de l'Aviation Civile de Côte d'Ivoire</b>	<b>GUIDE RELATIF A LA COMPETENCE ORGANISATIONNELLE ET QUALIFICATION DU PERSONNEL DE L'EXPLOITANT D'AERODROME</b>  <b>« GUID-AGA-6122 »</b>	<b>Edition 1</b> <b>Date : 18/07/2022</b> <b>Amendement 0</b> <b>Date : 18/07/2022</b>
--	--	---

**Tableau 1 : Dirigeant Responsable, Coordonnateur de Plan d'urgence et Coordonnateur de Plan d'enlèvement**

*Note : En remplissant les exigences du tableau 1, le dirigeant responsable et les coordonnateurs de plans peut être considéré comme ayant rempli les exigences en matière de compétences pour les neuf domaines de fonctions opérationnelles de l'aérodrome.*

Personnel de l'exploitant d'aérodrome	Domaines de compétences (connaissances, aptitudes et attitudes)	Niveau minimal de compétence requise (Basique / Intermédiaire / avancé)	Domaines de formation	Type de formation requis (Initiale, OJT, Recyclage, Récurrente, Spécialisée)	Exigence de test de compétence
<i>Dirigeant Responsable</i>	Exigences législative et réglementaire nationale y compris les exigences pour la certification/homologation d'aérodrome  <u>Reference :</u> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ RACI 6001 (Annexe 14) et RACI 8002 (Annexe 19)</li> <li>▪ PANS Aérodomes (Doc 9981)</li> </ul>	Basique	<ul style="list-style-type: none"> <li>a) Règlements nationaux sur les aérodromes</li> <li>b) RACI 6001 : Exigences relatives à certification/homologation des aérodromes</li> <li>c) RACI 8002 : Exigences relatives aux SMS</li> </ul>	Formation initiale Formation récurrente (lorsqu'un changement / modification est appliquée)	Non
	Exploitation d'aérodrome et système de gestion de la sécurité	Basique	Manuels d'aérodrome et de Système de Gestion de la Sécurité	Formation initiale	Non
<i>Coordonnateur de Plan d'Urgence</i>	Exigences législative et réglementaire nationale y compris les exigences pour la certification/homologation d'aérodrome  <u>Reference :</u> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ RACI 6001 (Annexe 14) et RACI 8002 (Annexe 19)</li> <li>▪ RACI 7000 (Annexe 17)</li> <li>▪ RACI 6117_Guide relatif à la planification et à l'élaboration du plan d'urgence d'aérodrome</li> </ul>	Basique	<ul style="list-style-type: none"> <li>a) Règlements nationaux sur plan d'urgence d'aérodrome</li> <li>b) Sûreté 1 2 3 Base</li> </ul>	Formation initiale Formation récurrente (lorsqu'un changement / modification est appliquée)	Non



Autorité Nationale de l'Aviation  
Civile de Côte d'Ivoire

**GUIDE RELATIF A LA COMPETENCE  
ORGANISATIONNELLE ET QUALIFICATION DU  
PERSONNEL DE L'EXPLOITANT D'AERODROME**

« GUID-AGA-6122 »

Edition 1  
Date : 18/07/2022  
Amendement 0  
Date : 18/07/2022

	<ul style="list-style-type: none"> <li>RACI 6118_Guide d'élaboration du plan d'urgence sectoriel</li> </ul>				
	Planification des mesures d'urgence	Intermédiaire	a) Nécessité d'établir un plan b) Continuité des opérations c) Phase de planification d'urgence d) Types d'événements e) Organes concernés f) Centre directeur des opérations d'urgence g) Poste de commandement mobile h) Plan quadrillé i) Responsabilités et rôles j) Intervention d'urgence k) Terrain difficile (Accident dans l'eau) l) Triages de victimes et soins médicaux Assistante des familles	Formation initiale Formation récurrente (lorsqu'un changement / modification est appliquée)	Non
	<u>Exigences liées à l'emploi :</u> a) Mise en œuvre du Plan d'urgence b) Gestion de crise  <u>Références :</u> <ul style="list-style-type: none"> <li>RACI 6001 et RACI 7000</li> <li>RACI 6117_Guide relatif à la planification et à l'élaboration du plan d'urgence d'aérodrome</li> <li>Manuel des Services Aéroportuaires (Doc 9137), Partie 7 – Planification des mesures d'urgences aux aéroports.</li> </ul>	Avancée	a) La crise : Perception et concept généraux b) L'analyse des risques c) Responsabilités de l'exploitant aéroportuaires dans le cadre des plans d'urgence d) Le plan de secours et son activation e) La crise : Communication et enjeux f) La crise vue par une compagnie aérienne	Formation initiale Formation récurrente Formation de recyclage (si nécessaire) Formation spécialisée (au besoin)	Oui

 <b>Autorité Nationale de l'Aviation Civile de Côte d'Ivoire</b>	<b>GUIDE RELATIF A LA COMPETENCE ORGANISATIONNELLE ET QUALIFICATION DU PERSONNEL DE L'EXPLOITANT D'AERODROME</b>  <b>« GUID-AGA-6122 »</b>	<b>Edition 1</b> <b>Date : 18/07/2022</b> <b>Amendement 0</b> <b>Date : 18/07/2022</b>
--	--	---

			g) La gestion de crise aéroportuaire h) La préparation d'un exercice plan de secours m) Analyse d'accidents et retour d'expérience en matière de gestion de crises		
<i>Coordonnateur du Plan d'enlèvement des aéronefs accidentellement immobilisés</i>	Exigences législative et réglementaire nationale y compris les exigences pour la certification/homologation d'aérodrome  <u>Reference :</u> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ RACI 6001 (Annexe 14) et RACI 8002 (Annexe 19)</li> <li>▪ RACI 7000 (Annexe 17)</li> <li>▪ GUID-AGA-6116_Guide relatif au plan d'enlèvement des aéronefs accidentellement immobilisés</li> </ul>	Basique	a) Règlements nationaux sur l'enlèvement des aéronefs accidentellement immobilisés et le plan d'urgence d'aérodrome	Formation initiale Formation récurrente (lorsqu'un changement / modification est appliquée)	Non
	Plan d'enlèvement des aéronefs accidentellement immobilisés de l'aéroport	Intermédiaire	Manuel d'aérodrome et Plan d'enlèvement des aéronefs accidentellement immobilisés de l'aéroport	Formation initiale Formation récurrente (lorsqu'un changement / modification est appliquée)	Non
	Enlèvement des aéronefs accidentellement immobilisés	Intermédiaire	a) Aspects juridiques sur l'enlèvement des aéronefs b) Plan d'urgence et responsabilité c) Catégorie d'enlèvement d'aéronefs d) Questions de santé et de sécurité physiques e) Enquête – Fondements physiques f) Loi de levier	Formation initiale Formation récurrente (lorsqu'un changement / modification est appliquée)	Non



Autorité Nationale de l'Aviation  
Civile de Côte d'Ivoire

**GUIDE RELATIF A LA COMPETENCE  
ORGANISATIONNELLE ET QUALIFICATION DU  
PERSONNEL DE L'EXPLOITANT D'AERODROME**

« GUID-AGA-6122 »

**Edition 1**  
**Date : 18/07/2022**  
**Amendement 0**  
**Date : 18/07/2022**

			<ul style="list-style-type: none"><li>g) Détermination de la charge</li><li>h) Réduction et gestion du poids</li><li>i) Préparation et stabilisation de l'aéronef</li><li>j) Processus d'opération de l'enlèvement d'aéronefs</li><li>k) Méthodes de levage des aéronefs</li><li>l) Procédures et préoccupations de levage des aéronefs</li><li>m) Mouvement de l'ARC et charges latérales</li><li>n) Procédure de remorquage et de treuillage</li><li>o) Familiarisation avec l'équipement de l'enlèvement d'aéronefs</li><li>p) Élaboration et mise en œuvre du plan de rétablissement</li><li>q) Identification de l'équipement de récupération requis</li><li>r) Levage d'aéronefs avec dispositifs de levage pneumatiques et barres d'écartement</li><li>s) Levage d'aéronefs à fuselage étroit;</li></ul>		
--	--	--	---	--	--

 <b>Autorité Nationale de l'Aviation Civile de Côte d'Ivoire</b>	<b>GUIDE RELATIF A LA COMPETENCE ORGANISATIONNELLE ET QUALIFICATION DU PERSONNEL DE L'EXPLOITANT D'AERODROME</b>  <b>« GUID-AGA-6122 »</b>	<b>Edition 1</b> <b>Date : 18/07/2022</b> <b>Amendement 0</b> <b>Date : 18/07/2022</b>
--	--	---

**Tableau 2 : Evaluation et compte rendu de l'état de la surface de piste**

Personnel de l'exploitant d'aérodrome	Domaines de compétences (connaissances, aptitudes et attitudes)	Niveau minimal de compétence requise (Basique / Intermédiaire / avancé)	Domaines de formation	Type de formation requis (Initiale, OJT, Recyclage, Récurrente, Spécialisée)	Exigence de test de compétence
<i>Chef de service exploitation de l'aérodrome</i>	Exigences législative et réglementaire nationale y compris les exigences pour la certification/homologation d'aérodrome  <u>Reference :</u> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ RACI 6001 (Annexe 14) et RACI 8002 (Annexe 19)</li> <li>▪ PANS Aérodrômes (Doc 9981)</li> </ul>	Basique	<ul style="list-style-type: none"> <li>a) Règlements nationaux sur les aérodromes</li> <li>b) RACI 6001 : Exigences relatives à certification des aérodromes</li> <li>c) RACI 8002 : Exigences relatives aux SMS</li> </ul>	Formation initiale Formation récurrente (lorsqu'un changement / modification est appliquée)	Non
	Exploitation d'aérodrome et système de gestion de la sécurité	Basique	Manuels d'aérodrome et de Système de Gestion de la Sécurité	Formation initiale	Non
	Configuration de l'aérodrome	Intermédiaire	Configuration de l'aérodrome (Basé sur le plan de l'aérodrome et sur l'orientation du site)	Formation initiale Formation récurrente Formation de recyclage (au besoin)	Non
	<u>Exigences liées au poste :</u> Exigences nationales, internationales et meilleures pratiques sur : <ul style="list-style-type: none"> <li>a) les caractéristiques de la chaussée de piste avec différents types de dégradations sur le revêtement de la piste</li> <li>b) l'évaluation du coefficient de frottement de la piste</li> <li>c) l'évaluation de l'état de la surface de la piste</li> </ul>	Basique	Compte rendu de l'état de la surface de la piste	Formation initiale Formation récurrente Formation de recyclage (au besoin)	Non



Autorité Nationale de l'Aviation  
Civile de Côte d'Ivoire

GUIDE RELATIF A LA COMPETENCE  
ORGANISATIONNELLE ET QUALIFICATION DU  
PERSONNEL DE L'EXPLOITANT D'AERODROME

« GUID-AGA-6122 »

Edition 1  
Date : 18/07/2022  
Amendement 0  
Date : 18/07/2022

	<p><u>Références :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ RACI 6001 (Annexe 14 de l'OACI)</li> <li>▪ RACI 8002 (Annexe 19 de l'OACI)</li> <li>▪ GUID-AGA-6107_Guide relatif à l'évaluation et au compte rendu de l'état de surface des pistes pour les exploitants d'aérodromes</li> <li>▪ PANS Aérodromes (Doc 9981)</li> <li>▪ Manuel des Services Aéroportuaires (Doc 9137), Partie 2 - État de surface de la chaussée.</li> <li>▪ Manuel de conception des aérodromes (Doc 9157), Partie 3 - Pavements</li> <li>▪ Manuel de gestion de la sécurité (Doc 9859)</li> <li>▪ Manuel de sécurité des pistes de l'ACI</li> <li>▪ Manuel de sécurité des aires de trafic de l'ACI</li> </ul>				
Chef de section/Superviseur	<p>a) Exigences législative et réglementaire nationale y compris les exigences pour la certification/homologation d'aérodrome</p> <p>b) NOTAM/SNOWTAM et AIP</p>	Basique	<p>a) Règlements nationaux sur les aérodromes</p> <p>b) NOTAM/SNOWTAM et AIP</p>	<p>Formation initiale</p> <p>Formation récurrente</p> <p>Formation de recyclage (au besoin)</p> <p>Formation spécialisée</p>	Oui
	<p><u>Exploitation des aérodromes et système de gestion de la sécurité système, couvrant :</u></p> <p>a) l'identification des risques pour la sécurité</p> <p>b) l'évaluation et l'atténuation des risques</p> <p>c) Enquête sur les accidents/incidents</p> <p>d) Inspections/Audits de sécurité</p>	Intermédiaire	Parties pertinentes des manuels d'aérodrome et SGS	<p>Formation initiale</p> <p>Formation récurrente</p> <p>Formation de recyclage (au besoin)</p>	Oui
	Configuration de l'aérodrome	Intermédiaire	Configuration de l'aérodrome (Basé sur le plan de l'aérodrome et sur l'orientation du site)	<p>Formation initiale</p> <p>Formation récurrente</p> <p>Formation de recyclage (au besoin)</p>	Oui



Autorité Nationale de l'Aviation  
Civile de Côte d'Ivoire

GUIDE RELATIF A LA COMPETENCE  
ORGANISATIONNELLE ET QUALIFICATION DU  
PERSONNEL DE L'EXPLOITANT D'AERODROME

« GUID-AGA-6122 »

Edition 1

Date : 18/07/2022

Amendement 0

Date : 18/07/2022

	<p><u>Exigences liées à l'emploi :</u></p> <p>a) Caractéristiques des chaussées b) Évaluation des chaussées et identification des types de dégradation c) Utilisation correcte de l'équipement nécessaire de tests de frottement et autres évaluations d) Évaluation du test de frottement, méthodologie de compte rendu e) Procédures pour rendre compte de l'état de la surface de la piste f) Radiotéléphonie g) Incursion sur piste h) Gestion des FOD</p> <p><u>Références :</u></p> <ul style="list-style-type: none"><li>▪ RACI 6001 et RACI 8002 (Annexes 14 et 19 de l'OACI)</li><li>▪ GUID-AGA-6107_Guide relatif à l'évaluation et au compte rendu de l'état de surface des pistes pour les exploitants d'aérodromes</li><li>▪ PANS Aérodromes (Doc 9981)</li><li>▪ Manuel des Services Aéroportuaires (Doc 9137), Partie 2 - État de surface de la chaussée.</li><li>▪ Manuel de conception des aérodromes (Doc 9157), Partie 3 - Pavements</li><li>▪ Manuel de gestion de la sécurité (Doc 9859)</li><li>▪ Manuel de sécurité des pistes de l'ACI</li><li>▪ Manuel de sécurité des aires de trafic de l'ACI</li></ul>	Avancée	<p>a) Entretien de chaussées de l'aérodrome b) Formation sur les tests de frottement fournie par le fabricant d'équipement de tests de frottement c) Compte rendu de l'état de la surface de pistes d) Sécurité et exploitation côté piste e) Sensibilisation et prévention des incursions sur piste f) Phraséologie</p>	Formation initiale Formation récurrente Formation de recyclage (si nécessaire) Formation spécialisée (au besoin)	Oui
Agent de bureau/Technicien	<p>a) Exigences législative et réglementaire nationale, y compris la conformité des aérodromes aux règlements (parties/chapitres applicables uniquement)</p>	Basique	<p>a) Règlements nationaux sur les aérodromes b) NOTAM/SNOWTAM et AIP</p>	Formation initiale Formation récurrente Formation de recyclage (si nécessaire)	Oui



Autorité Nationale de l'Aviation  
Civile de Côte d'Ivoire

GUIDE RELATIF A LA COMPETENCE  
ORGANISATIONNELLE ET QUALIFICATION DU  
PERSONNEL DE L'EXPLOITANT D'AERODROME

« GUID-AGA-6122 »

Edition 1  
Date : 18/07/2022  
Amendement 0  
Date : 18/07/2022

b) NOTAM/SNOWTAM et AIP				
<u>Exploitation des aérodromes (parties/chapitres applicables) et système de gestion de la sécurité système, couvrant :</u> a) l'identification des risques pour la sécurité b) Rapports de sécurité - rapports obligatoires, volontaires et rapports confidentiels sur les dangers et la gestion des risques	Intermédiaire	Parties pertinentes des manuels d'aérodrome et SGS	Formation initiale + OJT Formation récurrente Formation de recyclage (au besoin)	Oui
Configuration de l'aérodrome	Intermédiaire	Configuration de l'aérodrome (Basé sur le plan de l'aérodrome et sur l'orientation du site)	Formation initiale + OJT Formation récurrente Formation de recyclage (au besoin)	Oui
<u>Exigences liées à l'emploi :</u> a) Caractéristiques des chaussées b) Évaluation des chaussées et identification des types de dégradation c) Utilisation correcte de l'équipement nécessaire de tests de frottement et autres évaluations d) Évaluation du test de frottement, méthodologie de compte rendu e) Procédures pour rendre compte de l'état de la surface de la piste f) Radiotéléphonie g) Incursion sur piste h) Gestion des FOD  <u>Références :</u> ▪ RACI 6001 et RACI 8002 (Annexes 14 et 19 de l'OACI)	Intermédiaire	a) Entretien de chaussées de l'aérodrome b) Formation sur les tests de frottement fournie par le fabricant d'équipement de tests de frottement c) Compte rendu de l'état de la surface de pistes d) Sécurité et exploitation côté piste e) Sensibilisation et prévention des incursions sur piste f) Phraséologie	Formation initiale + OJT Formation récurrente Formation de recyclage (au besoin)	Oui

 <p><b>Autorité Nationale de l'Aviation Civile de Côte d'Ivoire</b></p>	<p><b>GUIDE RELATIF A LA COMPETENCE ORGANISATIONNELLE ET QUALIFICATION DU PERSONNEL DE L'EXPLOITANT D'AERODROME</b></p> <p><b>« GUID-AGA-6122 »</b></p>	<p><b>Edition 1</b> <b>Date : 18/07/2022</b> <b>Amendement 0</b> <b>Date : 18/07/2022</b></p>
--	---	---

	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ GUID-AGA-6107_Guide relatif à l'évaluation et au compte rendu de l'état de surface des pistes pour les exploitants d'aérodromes</li> <li>▪ PANS Aérodromes (Doc 9981)</li> <li>▪ Manuel des Services Aéroportuaires (Doc 9137), Partie 2 - État de surface de la chaussée.</li> <li>▪ Manuel de conception des aérodromes (Doc 9157), Partie 3 - Pavements</li> <li>▪ Manuel de gestion de la sécurité (Doc 9859)</li> <li>▪ Manuel de sécurité des pistes de l'ACI</li> <li>▪ Manuel de sécurité des aires de trafic de l'ACI</li> </ul>				
--	--	--	--	--	--

 <b>Autorité Nationale de l'Aviation Civile de Côte d'Ivoire</b>	<b>GUIDE RELATIF A LA COMPETENCE ORGANISATIONNELLE ET QUALIFICATION DU PERSONNEL DE L'EXPLOITANT D'AERODROME</b>  <b>« GUID-AGA-6122 »</b>	<b>Edition 1</b> <b>Date : 18/07/2022</b> <b>Amendement 0</b> <b>Date : 18/07/2022</b>
--	--	---

**Tableau 3 : Maintenance de l'aire de mouvement d'aérodrome**

Personnel de l'exploitant d'aérodrome	Domaines de compétences (connaissances, aptitudes et attitudes)	Niveau minimal de compétence requise (Basique / Intermédiaire / avancé)	Domaines de formation	Type de formation requis (Initiale, OJT, Recyclage, Récurrente, Spécialisée)	Exigence de test de compétence
<i>Chef de service maintenance d'aérodrome</i>	Exigences législative et réglementaire nationale y compris les exigences pour la certification/homologation d'aérodrome	Basique	Règlements nationaux sur les aérodromes	Formation initiale Formation récurrente (lorsqu'un changement / modification est appliquée)	Non
	Exploitation d'aérodrome et système de gestion de la sécurité	Basique	Manuels d'aérodrome et de Système de Gestion de la Sécurité	Formation initiale Formation récurrente	Non
	Configuration de l'aérodrome	Intermédiaire	Configuration de l'aérodrome (Basé sur le plan de l'aérodrome et sur l'orientation du site)	Formation initiale Formation récurrente Formation de recyclage (au besoin)	Non
	<u>Exigences liées au poste :</u> Exigences nationales, internationales et meilleures pratiques sur : a) Système de gestion des chaussées d'aérodrome b) l'évaluation de l'état de la surface de la piste c) Surfaces de limitation d'obstacles d) Gestion de l'entretien d'aérodrome e) Aides visuelles d'aérodrome  <u>Références :</u> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ RACI 6001 et RACI 8002 (Annexes 14 et 19 de l'OACI)</li> <li>▪ PANS Aéroports (Doc 9981)</li> </ul>	Basique	Compréhension du RACI 6001 et PANS-Aéroports	Formation initiale Formation récurrente Formation de recyclage (au besoin)	Non

 <b>Autorité Nationale de l'Aviation Civile de Côte d'Ivoire</b>	<b>GUIDE RELATIF A LA COMPETENCE ORGANISATIONNELLE ET QUALIFICATION DU PERSONNEL DE L'EXPLOITANT D'AERODROME</b>  <b>« GUID-AGA-6122 »</b>	<b>Edition 1</b> <b>Date : 18/07/2022</b> <b>Amendement 0</b> <b>Date : 18/07/2022</b>
--	--	---

	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ RACI 6114_Guide relatif à l'exploitation et à la maintenance des services d'aérodrome</li> <li>▪ Doc maintenance d'aérodrome de l'ACI</li> <li>▪ Manuel des Services Aéroportuaires (Doc 9137), Partie 2 - État de surface de la chaussée.</li> <li>▪ Manuel de gestion de la sécurité (Doc 9859)</li> <li>▪ Manuel de sécurité des pistes de l'ACI</li> <li>▪ Manuel de sécurité des aires de trafic de l'ACI</li> </ul>				
Chef de section/Superviseur	<ul style="list-style-type: none"> <li>a) Exigences législative et réglementaire nationale y compris les exigences pour la certification/homologation d'aérodrome</li> <li>b) NOTAM et AIP</li> </ul>	Basique	<ul style="list-style-type: none"> <li>a) Règlements nationaux sur les aérodromes</li> <li>b) NOTAM et AIP</li> </ul>	Formation initiale Formation récurrente Formation de recyclage (au besoin) Formation spécialisée	Oui
	<u>Exploitation des aérodromes et système de gestion de la sécurité système, couvrant :</u> <ul style="list-style-type: none"> <li>a) l'identification des risques pour la sécurité</li> <li>b) l'évaluation et l'atténuation des risques</li> <li>c) Enquête sur les accidents/incidents</li> <li>d) Inspections/Audits de sécurité</li> <li>e) Santé et sécurité de travail</li> </ul>	Intermédiaire	Parties pertinentes des manuels d'aérodrome et SGS	Formation initiale Formation récurrente Formation de recyclage (au besoin)	Oui
	Configuration de l'aérodrome	Intermédiaire	Configuration de l'aérodrome (Basé sur le plan de l'aérodrome et sur l'orientation du site)	Formation initiale Formation récurrente Formation de recyclage (au besoin)	Oui
	<u>Exigences liées à l'emploi :</u> <ul style="list-style-type: none"> <li>a) Elaboration de procédures</li> <li>b) Entretien préventif des aides visuelles et des aires de mouvement revêtues et non revêtues</li> <li>c) Incursion de piste</li> <li>d) Radiotéléphonie</li> <li>e) Gestion de l'entretien</li> <li>f) Gestion des FOD</li> </ul>	Avancée	<ul style="list-style-type: none"> <li>a) Compréhension du RACI 6001 et PANS_ Aérodromes</li> <li>b) Entretien des chaussées d'aérodrome</li> <li>c) Entretien des feux d'aérodrome y compris PAPI/VASIS</li> </ul>	Formation initiale Formation récurrente Formation de recyclage (au besoin) Formation spécialisée (au besoin)	Oui



Autorité Nationale de l'Aviation  
Civile de Côte d'Ivoire

GUIDE RELATIF A LA COMPETENCE  
ORGANISATIONNELLE ET QUALIFICATION DU  
PERSONNEL DE L'EXPLOITANT D'AERODROME

« GUID-AGA-6122 »

Edition 1  
Date : 18/07/2022  
Amendement 0  
Date : 18/07/2022

- g) Enlèvement des contaminants de la piste (par exemple, dépôt de caoutchouc, carburant, etc.)
- h) Dispenser des formations de maintenance

Références :

- RACI 6001 et RACI 8002 (Annexes 14 et 19 de l'OACI)
- PANS Aérodomes (Doc 9981)
- RACI 6114\_Guide relatif à l'exploitation et à la maintenance des services d'aérodrome
- Manuel des Services d'Aéroport (Doc 9137), Partie 2 - État de surface de la chaussée.
- Manuel des Services d'Aéroport (Doc 9137), Partie 6 – Règlementation des obstacles.
- Manuel des Services d'Aéroport (Doc 9137), Partie 8 – Exploitation.
- Manuel des Services d'Aéroport (Doc 9137), Partie 9 – Maintenance.
- Manuel de conception des aérodromes (Doc 9157), Partie 5 – Systèmes électriques
- Manuel de gestion de la sécurité (Doc 9859)
- Manuel de sécurité des pistes de l'ACI
- Manuel de sécurité des aires de trafic de l'ACI

- d) Entretien des marques et panneaux
- e) Enlèvement des contaminants des chaussées d'aérodrome
- f) Sensibilisation et prévention d'incursion de piste
- g) Phraséologie
- h) Entretien des surfaces non revêtues

Références :

- RACI 6001 et RACI 8002 (Annexes 14 et 19 de l'OACI)
- PANS Aérodomes (Doc 9981)
- RACI 6114\_Guide relatif à l'exploitation et à la maintenance des services d'aérodrome
- Manuel des Services d'Aéroport (Doc 9137), Partie 2 - État de surface de la chaussée.
- Manuel des Services d'Aéroport (Doc 9137), Partie 6 – Règlementation des obstacles.
- Manuel des Services d'Aéroport (Doc 9137), Partie 8 – Exploitation.

 <b>Autorité Nationale de l'Aviation Civile de Côte d'Ivoire</b>	<b>GUIDE RELATIF A LA COMPETENCE ORGANISATIONNELLE ET QUALIFICATION DU PERSONNEL DE L'EXPLOITANT D'AERODROME</b>  <b>« GUID-AGA-6122 »</b>	<b>Edition 1 Date : 18/07/2022 Amendement 0 Date : 18/07/2022</b>
--	--	---

			<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Manuel des Services d'Aéroport (Doc 9137), Partie 9 – Maintenance.</li> <li>▪ Manuel des Services d'Aéroport (Doc 9137), Partie 5 – Systèmes électriques.</li> <li>▪ Manuel de gestion de la sécurité (Doc 9859)</li> <li>▪ Manuel de sécurité des pistes de l'ACI</li> <li>▪ Manuel de sécurité des aires de trafic de l'ACI</li> </ul>		
Agents de bureau/Techniciens  (conduite quotidienne de l'entretien de l'aire de mouvement)	a) Exigences législative et réglementaire nationale, y compris la conformité des aérodromes aux règlements (parties/chapitres applicables uniquement) b) NOTAM et AIP	Basique	c) Règlements nationaux sur les aérodromes d) NOTAM et AIP	Formation initiale Formation récurrente Formation de recyclage (si nécessaire)	Oui
	<u>Exploitation des aérodromes et système de gestion de la sécurité système, couvrant :</u> f) l'identification des risques pour la sécurité g) Rapports de sécurité - rapports obligatoires, volontaires et rapports confidentiels sur les dangers et la gestion des risques	Intermédiaire	Parties pertinentes des manuels d'aérodrome et SGS	Formation initiale + OJT	Oui
	Configuration de l'aérodrome	Intermédiaire	Configuration de l'aérodrome (Basé sur le plan de l'aérodrome et sur l'orientation du site)	Formation initiale + OJT Formation récurrente Formation de recyclage (au besoin)	Oui
	<u>Exigences liées à l'emploi :</u> a) Caractéristiques des chaussées b) Méthode et technologie pour l'entretien des chaussées	Intermédiaire	a) Compréhension du RACI 6001 et PANS _ Aérodromes b) Entretien des chaussées d'aérodrome	Formation initiale + OJT Formation récurrente Formation de recyclage (au besoin)	Oui

 <p><b>Autorité Nationale de l'Aviation Civile de Côte d'Ivoire</b></p>	<p align="center"><b>GUIDE RELATIF A LA COMPETENCE ORGANISATIONNELLE ET QUALIFICATION DU PERSONNEL DE L'EXPLOITANT D'AERODROME</b></p> <p align="center">« GUID-AGA-6122 »</p>	<p><b>Edition 1</b> <b>Date : 18/07/2022</b> <b>Amendement 0</b> <b>Date : 18/07/2022</b></p>
--	--	---

	<p>c) Entretien des aires revêtues et non revêtues, y compris les systèmes de drainage des eaux pluviales</p> <p>d) Maintenance des aides visuelles d'aérodrome</p> <p>e) Gestion des FOD</p> <p>f) Protection des NAVAIDs</p> <p><u>Références :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ RACI 6001 et RACI 8002 (Annexes 14 et 19 de l'OACI)</li> <li>▪ PANS Aérodomes (Doc 9981)</li> <li>▪ RACI 6114_Guide relatif à l'exploitation et à la maintenance des services d'aérodrome</li> <li>▪ Manuel des Services d'Aéroport (Doc 9137), Partie 2 - État de surface de la chaussée.</li> <li>▪ Manuel des Services d'Aéroport (Doc 9137), Partie 6 – Règlementation des obstacles.</li> <li>▪ Manuel des Services d'Aéroport (Doc 9137), Partie 8 – Exploitation.</li> <li>▪ Manuel des Services d'Aéroport (Doc 9137), Partie 9 – Maintenance.</li> <li>▪ Manuel de conception des aérodromes (Doc 9157), Partie 5 – Systèmes électriques</li> <li>▪ Manuel de conception des aérodromes (Doc 9157), Partie 3 – Chaussées</li> <li>▪ Manuel de gestion de la sécurité (Doc 9859)</li> <li>▪ Manuel de sécurité des pistes de l'ACI</li> <li>▪ Manuel de sécurité des aires de trafic de l'ACI</li> </ul>		<p>c) Entretien des feux d'aérodrome y compris PAPI/VASIS</p> <p>d) Entretien des marques et panneaux</p> <p>e) Enlèvement des contaminants des chaussées d'aérodrome</p> <p>f) Sensibilisation et prévention d'incursion de piste</p> <p>g) Phraséologie</p> <p>h) Entretien des surfaces non revêtues</p>		
--	---	--	---	--	--

*Remarque : - Les chefs de section / superviseurs et les agents de bureau / techniciens qui effectuent l'entretien quotidien de l'aire de mouvement de l'aérodrome peuvent être issus du génie civil ou du génie électrique selon le domaine de la maintenance.*

 <b>Autorité Nationale de l'Aviation Civile de Côte d'Ivoire</b>	<b>GUIDE RELATIF A LA COMPETENCE ORGANISATIONNELLE ET QUALIFICATION DU PERSONNEL DE L'EXPLOITANT D'AERODROME</b>  <b>« GUID-AGA-6122 »</b>	<b>Edition 1</b> <b>Date : 18/07/2022</b> <b>Amendement 0</b> <b>Date : 18/07/2022</b>
--	--	---

**Tableau 4 : Inspection de l'aire de mouvement d'aérodrome**

Personnel de l'exploitant d'aérodrome	Domaines de compétences (connaissances, aptitudes et attitudes)	Niveau minimal de compétence requise (Basique / Intermédiaire / avancé)	Domaines de formation	Type de formation requis (Initiale, OJT, Recyclage, Récurrente, Spécialisée)	Exigence de test de compétence
<i>Chef de service maintenance d'aérodrome</i>	Exigences législative et réglementaire nationale y compris les exigences pour la certification/homologation d'aérodrome	Basique	Règlements nationaux sur les aérodromes	Formation initiale Formation récurrente (lorsqu'un changement / modification est appliquée)	Non
	Exploitation d'aérodrome et système de gestion de la sécurité	Basique	Manuels d'aérodrome et de Système de Gestion de la Sécurité	Formation initiale Formation récurrente	Non
	Configuration de l'aérodrome	Intermédiaire	Configuration de l'aérodrome (Basé sur le plan de l'aérodrome et sur l'orientation du site)	Formation initiale Formation récurrente Formation de recyclage (au besoin)	Non
	<u>Exigences liées au poste :</u> Exigences nationales, internationales et meilleures pratiques sur : a) Gestion du risque faunique b) Inspection de l'aire de mouvement c) Surfaces de limitation d'obstacles d) Opération par faible visibilité, le cas échéant e) Aides visuelles d'aérodrome f) Opérations par conditions météorologiques défavorables g) Gestion des FOD	Basique	a) Protection des aérodromes b) Inspection d'aérodrome c) Sécurité et exploitation coté piste (y compris gestion du risque faunique, opération par faible visibilité, conditions météorologiques défavorables)	Formation initiale Formation récurrente Formation de recyclage (au besoin)	Non



Autorité Nationale de l'Aviation  
Civile de Côte d'Ivoire

GUIDE RELATIF A LA COMPETENCE  
ORGANISATIONNELLE ET QUALIFICATION DU  
PERSONNEL DE L'EXPLOITANT D'AERODROME

« GUID-AGA-6122 »

Edition 1  
Date : 18/07/2022  
Amendement 0  
Date : 18/07/2022

	<p>Références :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ RACI 6001 et RACI 8002 (Annexes 14 et 19 de l'OACI)</li> <li>▪ PANS Aéroports (Doc 9981)</li> <li>▪ RACI 6128_Guide relatif à l'inspection de l'aire de mouvement</li> <li>▪ Doc maintenance d'aéroport de l'ACI</li> <li>▪ Manuel des Services Aéroportuaires (Doc 9137), Partie 2 - État de surface de la chaussée</li> <li>▪ Manuel des Services Aéroportuaires (Doc 9137), Partie 3 - Lutte contre le risque aviaire</li> <li>▪ Manuel des Services d'Aéroport (Doc 9137), Partie 6 – Règlementation des obstacles.</li> <li>▪ Manuel des Services d'Aéroport (Doc 9137), Partie 8 – Exploitation.</li> <li>▪ Manuel de conception des aéroports (Doc 9157), Partie 4 – Aides visuelles</li> <li>▪ Manuel de gestion de la sécurité (Doc 9859)</li> <li>▪ Manuel de sécurité des pistes de l'ACI</li> <li>▪ Manuel de sécurité des aires de trafic de l'ACI</li> </ul>				
Chef de section/Superviseur	<p>a) Exigences législative et réglementaire nationale y compris les exigences pour la certification/homologation d'aéroport</p> <p>b) NOTAM et AIP</p>	Basique	<p>a) Règlements nationaux sur les aéroports</p> <p>b) NOTAM et AIP</p>	<p>Formation initiale</p> <p>Formation récurrente</p> <p>Formation de recyclage (au besoin)</p> <p>Formation spécialisée</p>	Oui
	<p><u>Exploitation des aéroports et système de gestion de la sécurité système, couvrant :</u></p> <p>a) l'identification des risques pour la sécurité</p> <p>b) l'évaluation et l'atténuation des risques</p> <p>c) Enquête sur les accidents/incidents</p> <p>d) Inspections/Audits de sécurité</p>	Intermédiaire	Parties pertinentes des manuels d'aéroport et SGS	<p>Formation initiale</p> <p>Formation récurrente</p> <p>Formation de recyclage (au besoin)</p>	Oui



Autorité Nationale de l'Aviation  
Civile de Côte d'Ivoire

GUIDE RELATIF A LA COMPETENCE  
ORGANISATIONNELLE ET QUALIFICATION DU  
PERSONNEL DE L'EXPLOITANT D'AERODROME

« GUID-AGA-6122 »

Edition 1  
Date : 18/07/2022  
Amendement 0  
Date : 18/07/2022

Configuration de l'aérodrome	Intermédiaire	Configuration de l'aérodrome (Basé sur le plan de l'aérodrome et sur l'orientation du site)	Formation initiale Formation récurrente Formation de recyclage (au besoin)	Oui
<p><u>Exigences liées à l'emploi :</u></p> <ul style="list-style-type: none"><li>a) Elaboration de procédures relatives à l'inspection de l'aire de mouvement</li><li>b) Incursion de piste</li><li>c) Radiotéléphonie</li><li>d) Connaissances sur la gestion du risque faunique</li><li>e) Surface de limitation d'obstacles</li><li>f) Inspection de l'aire de mouvement</li><li>g) Aides visuelles</li><li>h) Gestion des FOD</li><li>i) Opérations par faible visibilité, le cas échéant</li><li>j) Opérations par conditions météorologiques défavorables</li><li>k) Dispenser des formations d'inspection</li></ul> <p><u>Références :</u></p> <ul style="list-style-type: none"><li>▪ RACI 6001 et RACI 8002 (Annexes 14 et 19 de l'OACI)</li><li>▪ PANS Aéroports (Doc 9981)</li><li>▪ RACI 6128_Guide relatif à l'inspection de l'aire de mouvement</li><li>▪ Doc maintenance d'aérodrome de l'ACI</li><li>▪ Manuel des Services Aéroportuaires (Doc 9137), Partie 2 - État de surface de la chaussée</li><li>▪ Manuel des Services Aéroportuaires (Doc 9137), Partie 3 - Lutte contre le risque aviaire</li></ul>	Avancé	<ul style="list-style-type: none"><li>a) Compréhension du RACI 6001 et PANS _ Aéroports</li><li>b) Inspection d'aérodrome</li><li>c) Protection des aéroports</li><li>d) Sensibilisation et prévention d'incursion de piste</li><li>e) Phraséologie</li><li>f) Sécurité et exploitation coté piste (y compris gestion du risque faunique, opération par faible visibilité, conditions météorologiques défavorable)</li></ul>	Formation initiale Formation récurrente Formation de recyclage (au besoin)  Formation initiale Formation récurrente Formation de recyclage (au besoin) Formation spécialisée (au besoin)	Oui



Autorité Nationale de l'Aviation  
Civile de Côte d'Ivoire

GUIDE RELATIF A LA COMPETENCE  
ORGANISATIONNELLE ET QUALIFICATION DU  
PERSONNEL DE L'EXPLOITANT D'AERODROME

« GUID-AGA-6122 »

Edition 1  
Date : 18/07/2022  
Amendement 0  
Date : 18/07/2022

	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Manuel des Services d'Aéroport (Doc 9137), Partie 6 – Règlementation des obstacles.</li> <li>▪ Manuel des Services d'Aéroport (Doc 9137), Partie 8 – Exploitation.</li> <li>▪ Manuel de conception des aérodromes (Doc 9157), Partie 4 – Aides visuelles</li> <li>▪ Manuel de gestion de la sécurité (Doc 9859)</li> <li>▪ Manuel ACI sur la de sécurité des pistes</li> <li>▪ Manuel ACI sur la sécurité des aires de trafic</li> <li>▪ Manuel ACI sur la gestion du risque faunique</li> </ul>				
Agents de bureau/Techniciens  (conduite quotidienne de l'inspection de l'aire de mouvement)	<p>a) Exigences législative et réglementaire nationale, y compris la conformité des aérodromes aux règlements (parties/chapitres applicables uniquement)</p> <p>b) NOTAM et AIP</p>	Basique	<p>e) Règlements nationaux sur les aérodromes</p> <p>f) NOTAM et AIP</p>	<p>Formation initiale</p> <p>Formation récurrente</p> <p>Formation de recyclage (au besoin)</p>	Oui
	<p><u>Exploitation des aérodromes et système de gestion de la sécurité système, couvrant :</u></p> <p>a) l'identification des risques pour la sécurité</p> <p>b) Rapports de sécurité - rapports obligatoires, volontaires et rapports confidentiels sur les dangers et la gestion des risques</p>	Intermédiaire	Parties pertinentes des manuels d'aérodrome et SGS	<p>Formation initiale + OJT</p> <p>Formation récurrente</p> <p>Formation de recyclage (au besoin)</p>	Oui
	Configuration de l'aérodrome	Intermédiaire	Configuration de l'aérodrome (Basé sur le plan de l'aérodrome et sur l'orientation du site)	<p>Formation initiale + OJT</p> <p>Formation récurrente</p> <p>Formation de recyclage (au besoin)</p>	Oui
	<p><u>Exigences liées à l'emploi :</u></p> <p>a) Incursion de piste</p> <p>b) Radiotéléphonie</p> <p>c) Connaissances sur la gestion du risque faunique</p> <p>d) Surface de limitation d'obstacles</p> <p>e) Inspection de l'aire de mouvement</p>	Intermédiaire	<p>a) Compréhension du RACI 6001 et PANS _ Aérodromes</p> <p>b) Inspection d'aérodrome</p> <p>c) Protection de l'aérodrome</p> <p>d) Sensibilisation et prévention d'incursion de piste</p>	<p>Formation initiale</p> <p>Formation récurrente</p> <p>Formation de recyclage (au besoin)</p>	Oui



Autorité Nationale de l'Aviation  
Civile de Côte d'Ivoire

GUIDE RELATIF A LA COMPETENCE  
ORGANISATIONNELLE ET QUALIFICATION DU  
PERSONNEL DE L'EXPLOITANT D'AERODROME

« GUID-AGA-6122 »

Edition 1  
Date : 18/07/2022  
Amendement 0  
Date : 18/07/2022

<p>f) Aides visuelles g) Gestion des FOD h) Opérations par faible visibilité, le cas échéant i) Opérations par conditions météorologiques défavorables j) Dispenser des formations d'inspection</p> <p>Références :</p> <ul style="list-style-type: none"><li>▪ RACI 6001 et RACI 8002 (Annexes 14 et 19 de l'OACI)</li><li>▪ PANS Aérodomes (Doc 9981)</li><li>▪ RACI 6128_Guide relatif à l'inspection de l'aire de mouvement</li><li>▪ Doc maintenance d'aérodrome de l'ACI</li><li>▪ Manuel des Services Aéroportuaires (Doc 9137), Partie 2 - État de surface de la chaussée</li><li>▪ Manuel des Services Aéroportuaires (Doc 9137), Partie 3 - Lutte contre le risque aviaire</li><li>▪ Manuel des Services d'Aéroport (Doc 9137), Partie 6 – Règlements des obstacles.</li><li>▪ Manuel des Services d'Aéroport (Doc 9137), Partie 8 – Exploitation.</li><li>▪ Manuel de conception des aérodromes (Doc 9157), Partie 4 – Aides visuelles</li><li>▪ Manuel de gestion de la sécurité (Doc 9859)</li><li>▪ Manuel ACI sur la de sécurité des pistes</li><li>▪ Manuel ACI sur la sécurité des aires de trafic</li><li>▪ Manuel ACI sur la gestion du risque faunique</li></ul>		<p>e) Phraséologie f) Sécurité et exploitation coté piste (y compris gestion du risque faunique, opération par faible visibilité, conditions météorologiques défavorable)</p>		
--	--	---	--	--

AFD

 <b>Autorité Nationale de l'Aviation Civile de Côte d'Ivoire</b>	<b>GUIDE RELATIF A LA COMPETENCE ORGANISATIONNELLE ET QUALIFICATION DU PERSONNEL DE L'EXPLOITANT D'AERODROME</b>  <b>« GUID-AGA-6122 »</b>	<b>Edition 1</b> <b>Date : 18/07/2022</b> <b>Amendement 0</b> <b>Date : 18/07/2022</b>
--	--	---

**Tableau 5 : Travaux en cours coté piste**

Personnel de l'exploitant d'aérodrome	Domaines de compétences (connaissances, aptitudes et attitudes)	Niveau minimal de compétence requise (Basique / Intermédiaire / avancé)	Domaines de formation	Type de formation requis (Initiale, OJT, Recyclage, Récurrente, Spécialisée)	Exigence de test de compétence
<i>Chef de service maintenance d'aérodrome</i>	Exigences législative et réglementaire nationale y compris les exigences pour la certification/homologation d'aérodrome	Basique	Règlements nationaux sur les aérodromes	Formation initiale Formation récurrente (lorsqu'un changement / modification est appliquée)	Non
	Exploitation d'aérodrome et système de gestion de la sécurité	Basique	Manuels d'aérodrome et de Système de Gestion de la Sécurité	Formation initiale Formation récurrente	Non
	Configuration de l'aérodrome	Intermédiaire	Configuration de l'aérodrome (Basé sur le plan de l'aérodrome et sur l'orientation du site)	Formation initiale Formation récurrente Formation de recyclage (au besoin)	Non
	<u>Exigences liées au poste :</u> Exigences nationales, internationales et meilleures pratiques sur : a) Conformité avec le plan et les procédures de sécurité des travaux d'aérodrome, y compris l'OLS b) Elaboration d'un programme de formation pour atténuer les risques potentiels de sécurité causés par les travaux en cours coté piste c) Procédure d'autorisation de travaux d) Promotion de la sécurité e) Enquête sur les accidents et incidents f) Identification des dangers et gestion des risques	Basique	a) Compréhension du RACI 6001 et PANS _ Aérodromes b) Système de gestion de la sécurité d'aérodrome c) Enquête sur les accidents et incidents d) Sensibilisation et prévention d'incursion de piste e) Inspection d'aérodrome f) Gestion des travaux coté piste	Formation initiale Formation récurrente Formation de recyclage (au besoin)	Non



Autorité Nationale de l'Aviation  
Civile de Côte d'Ivoire

GUIDE RELATIF A LA COMPETENCE  
ORGANISATIONNELLE ET QUALIFICATION DU  
PERSONNEL DE L'EXPLOITANT D'AERODROME

« GUID-AGA-6122 »

Edition 1

Date : 18/07/2022

Amendement 0

Date : 18/07/2022

	<p>g) Conduite d'audit de sécurité interne et mise en œuvre des mesures d'atténuation proposées</p> <p>h) Coordination avec l'ATS et d'autres parties prenantes/agences, le cas échéant</p> <p><u>Références :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ RACI 6001 et RACI 8002 (Annexes 14 et 19 de l'OACI)</li> <li>▪ PANS Aéroports (Doc 9981)</li> <li>▪ RACI 6107_Guide relatif à l'exécution de travaux sur les aéroports</li> <li>▪ Manuel de gestion de la sécurité (Doc 9859)</li> <li>▪ Manuel ACI sur la gestion des opérations pendant les travaux de construction</li> <li>▪ Guide AGA sur les travaux coté piste</li> </ul>				
Chef de section/Superviseur	<p>a) Exigences législative et réglementaire nationale y compris les exigences pour la certification/homologation d'aéroport</p> <p>b) NOTAM et AIP</p>	Basique	<p>c) Règlements nationaux sur les aéroports</p> <p>d) NOTAM et AIP</p>	<p>Formation initiale</p> <p>Formation récurrente</p> <p>Formation de recyclage (au besoin)</p>	Oui
	<p><u>Exploitation des aéroports et système de gestion de la sécurité système, couvrant :</u></p> <p>a) l'identification des risques pour la sécurité</p> <p>b) l'évaluation et l'atténuation des risques</p> <p>c) Enquête sur les accidents/incidents</p> <p>d) Inspections/Audits de sécurité</p>	Intermédiaire	Parties pertinentes des manuels d'aéroport et SGS	<p>Formation initiale</p> <p>Formation récurrente</p> <p>Formation de recyclage (au besoin)</p>	Oui
	Configuration de l'aéroport	Intermédiaire	Configuration de l'aéroport (Basé sur le plan de l'aéroport et sur l'orientation du site)	<p>Formation initiale</p> <p>Formation récurrente</p> <p>Formation de recyclage (au besoin)</p>	Oui
	<p><u>Exigences liées à l'emploi :</u></p> <p>a) Elaboration de plan de sécurité au travail et des procédures de contrôle du travail</p>	Avancé	a) Compréhension du RACI 6001 et PANS _ Aéroports	<p>Formation initiale</p> <p>Formation récurrente</p>	Oui



Autorité Nationale de l'Aviation  
Civile de Côte d'Ivoire

GUIDE RELATIF A LA COMPETENCE  
ORGANISATIONNELLE ET QUALIFICATION DU  
PERSONNEL DE L'EXPLOITANT D'AERODROME

« GUID-AGA-6122 »

Edition 1  
Date : 18/07/2022  
Amendement 0  
Date : 18/07/2022

	<p>b) Plan d'urgence d'aérodrome c) Offrir une formation sur la sécurité au travail d) Promouvoir la sensibilisation à la sécurité au travail e) Evaluer et contrôler le travailleur f) Préparer une liste de contrôle d'inspection g) Effectuer une inspection de sécurité h) Opérations avec longueur de piste réduite i) Gestion des FOD</p> <p>Références :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ RACI 6001 et RACI 8002 (Annexes 14 et 19 de l'OACI)</li> <li>▪ PANS Aéroports (Doc 9981)</li> <li>▪ RACI 6107_Guide relatif à l'exécution de travaux sur les aéroports</li> <li>▪ Doc maintenance d'aérodrome de l'ACI</li> <li>▪ Manuel de gestion de la sécurité (Doc 9859)</li> <li>▪ Manuel ACI sur la gestion des opérations pendant les travaux de construction</li> <li>▪ Guide AGA sur les travaux coté piste</li> </ul>		<p>b) Gérer les opérations pendant les travaux de construction c) Sensibilisation et prévention d'incursion de piste d) Planification et intervention d'urgence e) Sécurité et exploitation coté piste f) Système de gestion de la sécurité d'aérodrome</p>	<p>Formation de recyclage (au besoin) Formation spécialisée (au besoin)</p>	
Agents de bureau/Techniciens	<p>c) Exigences législative et réglementaire nationale, y compris la conformité des aéroports aux règlements (parties/chapitres applicables uniquement) d) NOTAM et AIP</p>	Basique	<p>g) Règlements nationaux sur les aéroports h) NOTAM et AIP</p>	<p>Formation initiale Formation récurrente Formation de recyclage (au besoin)</p>	Oui
	<p><u>Exploitation des aéroports et système de gestion de la sécurité système, couvrant :</u> c) l'identification des risques pour la sécurité d) Rapports de sécurité - rapports obligatoires, volontaires et rapports confidentiels sur les dangers et la gestion des risques</p>	Intermédiaire	Parties pertinentes des manuels d'aérodrome et SGS	<p>Formation initiale + OJT Formation récurrente Formation de recyclage (au besoin)</p>	Oui



Autorité Nationale de l'Aviation  
Civile de Côte d'Ivoire

GUIDE RELATIF A LA COMPETENCE  
ORGANISATIONNELLE ET QUALIFICATION DU  
PERSONNEL DE L'EXPLOITANT D'AERODROME

« GUID-AGA-6122 »

Edition 1  
Date : 18/07/2022  
Amendement 0  
Date : 18/07/2022

Configuration de l'aérodrome	Intermédiaire	Configuration de l'aérodrome (Basé sur le plan de l'aérodrome et sur l'orientation du site)	Formation initiale + OJT Formation récurrente Formation de recyclage (au besoin)	Oui
<p><u>Exigences liées à l'emploi :</u></p> <p>a) Exécuter le plan et les procédures de sécurité au travail et surveiller la hauteur des installations/équipements</p> <p>b) Rôle dans le plan d'urgence d'aérodrome</p> <p>c) S'assurer que les travaux se déroulent conformément au plan de travail</p> <p>d) S'assurer que la zone de travail est balisée et éclairée conformément au plan de travail</p> <p>e) Assurer les voies d'accès conformément au plan de travail</p> <p>f) S'assurer que les mesures de sécurité sont mises en œuvre conformément au plan de travail</p> <p>g) Effectuer des inspections de sécurité</p> <p>h) Gérer les FOD</p> <p><u>Références :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ RACI 6001 et RACI 8002 (Annexes 14 et 19 de l'OACI)</li> <li>▪ PANS Aérodrômes (Doc 9981)</li> <li>▪ RACI 6107_Guide relatif à l'exécution de travaux sur les aérodrômes</li> <li>▪ Doc maintenance d'aérodrome de l'ACI</li> <li>▪ Manuel de gestion de la sécurité (Doc 9859)</li> <li>▪ Manuel ACI sur la gestion des opérations pendant les travaux de construction</li> </ul>	Intermédiaire	<p>a) Compréhension du RACI 6001 et PANS _ Aérodrômes</p> <p>b) Gérer les opérations pendant les travaux de construction</p> <p>c) Sensibilisation et prévention d'incursion de piste</p> <p>d) Planification et intervention d'urgence</p> <p>e) Sécurité et exploitation coté piste</p> <p>a) Système de gestion de la sécurité d'aérodrome</p>	<p>Formation initiale Formation récurrente Formation de recyclage (au besoin)</p>	Oui

 <b>Autorité Nationale de l'Aviation Civile de Côte d'Ivoire</b>	<b>GUIDE RELATIF A LA COMPETENCE ORGANISATIONNELLE ET QUALIFICATION DU PERSONNEL DE L'EXPLOITANT D'AERODROME</b>  <b>« GUID-AGA-6122 »</b>	<b>Edition 1</b> <b>Date : 18/07/2022</b> <b>Amendement 0</b> <b>Date : 18/07/2022</b>
--	--	---

**Tableau 6 : Gestion des FOD**

Personnel de l'exploitant d'aérodrome	Domaines de compétences (connaissances, aptitudes et attitudes)	Niveau minimal de compétence requise (Basique / Intermédiaire / avancé)	Domaines de formation	Type de formation requis (Initiale, OJT, Recyclage, Récurrente, Spécialisée)	Exigence de test de compétence
<i>Chef de service Opération d'aérodrome</i>	Exigences législative et réglementaire nationale y compris les exigences pour la certification/homologation d'aérodrome	Basique	Règlements nationaux sur les aérodromes	Formation initiale Formation récurrente (lorsqu'un changement / modification est appliquée)	Non
	Exploitation d'aérodrome et système de gestion de la sécurité	Basique	Manuels d'aérodrome et de Système de Gestion de la Sécurité	Formation initiale Formation récurrente	Non
	Configuration de l'aérodrome	Intermédiaire	Configuration de l'aérodrome (Basé sur le plan de l'aérodrome et sur l'orientation du site)	Formation initiale Formation récurrente Formation de recyclage (au besoin)	Non
	<u>Exigences liées au poste :</u> a) Documentation et rapports b) Analyse et évaluation c) Réduction des FOD  <u>Références :</u> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ RACI 6001 et RACI 8002 (Annexes 14 et 19 de l'OACI)</li> <li>▪ PANS Aéroports (Doc 9981)</li> <li>▪ GUID AGA 6114_Guide relatif au contrôle des objets intrus (FOD)</li> <li>▪ Parties pertinentes du Doc 9137</li> </ul>	Basique	Gestion des FOD (PANS Aéroports)	Formation initiale Formation récurrente Formation de recyclage (au besoin)	Non



Autorité Nationale de l'Aviation  
Civile de Côte d'Ivoire

GUIDE RELATIF A LA COMPETENCE  
ORGANISATIONNELLE ET QUALIFICATION DU  
PERSONNEL DE L'EXPLOITANT D'AERODROME

« GUID-AGA-6122 »

Edition 1  
Date : 18/07/2022  
Amendement 0  
Date : 18/07/2022

Chef de section/Superviseur	Exigences législative et réglementaire nationale y compris les exigences pour la certification/homologation d'aérodrome	Basique	Règlements nationaux sur les aérodromes	Formation initiale Formation récurrente Formation de recyclage (au besoin)	Oui
	<u>Exploitation des aérodromes et système de gestion de la sécurité système, couvrant :</u> e) l'identification des risques pour la sécurité f) l'évaluation et l'atténuation des risques g) Enquête sur les accidents/incidents h) Inspections/Audits de sécurité	Intermédiaire	Parties pertinentes des manuels d'aérodrome et SGS	Formation initiale Formation récurrente Formation de recyclage (au besoin)	Oui
	Configuration de l'aérodrome	Intermédiaire	Configuration de l'aérodrome (Basé sur le plan de l'aérodrome et sur l'orientation du site)	Formation initiale Formation récurrente Formation de recyclage (au besoin)	Oui
	<u>Exigences liées à l'emploi :</u> a) Analyse et évaluation des occurrences de FOD b) Gestion des FOD c) Conduite coté piste d) Fonctionnement des équipements spécifiques e) Radiotéléphonie f) Marques, panneaux et feux d'aérodrome g) Familiarisation avec les actions en cas d'urgence  <u>Références :</u> ▪ RACI 6001 et RACI 8002 (Annexes 14 et 19 de l'OACI) ▪ PANS Aérodrômes (Doc 9981) ▪ GUID AGA 6114_Guide relatif au contrôle des objets intrus (FOD) ▪ Parties pertinentes du Doc 9137	Avancé	a) Gestion des FOD (PANS Aérodrômes) b) Conduite coté piste c) Radiotéléphonie d) Marques, panneaux et feux d'aérodrome e) Equipement de détection de FOD (si applicable, fournir par le constructeur)	Formation initiale Formation récurrente Formation de recyclage (au besoin) Formation spécialisée (au besoin)	Oui



Autorité Nationale de l'Aviation  
Civile de Côte d'Ivoire

GUIDE RELATIF A LA COMPETENCE  
ORGANISATIONNELLE ET QUALIFICATION DU  
PERSONNEL DE L'EXPLOITANT D'AERODROME

« GUID-AGA-6122 »

Edition 1  
Date : 18/07/2022  
Amendement 0  
Date : 18/07/2022

Agents de bureau/Techniciens	Exigences législative et réglementaire nationale y compris les exigences pour la certification/homologation d'aérodrome	Basique	Règlements nationaux sur les aérodromes	Formation initiale Formation récurrente Formation de recyclage (au besoin)	Oui
	<u>Exploitation des aérodromes et système de gestion de la sécurité système, couvrant :</u> e) l'identification des risques pour la sécurité f) Rapports de sécurité - rapports obligatoires, volontaires et rapports confidentiels sur les dangers et la gestion des risques g) Inspection FOD et rapports	Intermédiaire	Parties pertinentes des manuels d'aérodrome et SGS	Formation initiale + OJT Formation récurrente)	Oui
	Configuration de l'aérodrome	Intermédiaire	Configuration de l'aérodrome (Basé sur le plan de l'aérodrome et sur l'orientation du site)	Formation initiale + OJT Formation récurrente Formation de recyclage (au besoin)	Oui
	<u>Exigences liées à l'emploi :</u> h) Inspection FOD et Rapports i) Conduite coté piste j) Fonctionnement des équipements spécifiques k) Radiotéléphonie l) Marques, panneaux et feux d'aérodrome m) Familiarisation avec les actions en cas d'urgence  <u>Références :</u> ▪ RACI 6001 et RACI 8002 (Annexes 14 et 19 de l'OACI) ▪ PANS Aérodromes (Doc 9981) ▪ GUID AGA 6114_Guide relatif au contrôle des objets intrus (FOD) ▪ Parties pertinentes du Doc 9137	Intermédiaire	a) Gestion des FOD (PANS Aérodromes) b) Conduite coté piste c) Radiotéléphonie d) Marques, panneaux et feux d'aérodrome b) Equipement de détection de FOD (si applicable, fournir par le constructeur)	Formation initiale Formation récurrente Formation de recyclage (au besoin)	Oui

 <b>Autorité Nationale de l'Aviation Civile de Côte d'Ivoire</b>	<b>GUIDE RELATIF A LA COMPETENCE ORGANISATIONNELLE ET QUALIFICATION DU PERSONNEL DE L'EXPLOITANT D'AERODROME</b>  <b>« GUID-AGA-6122 »</b>	<b>Edition 1</b> <b>Date : 18/07/2022</b> <b>Amendement 0</b> <b>Date : 18/07/2022</b>
--	--	---

**Tableau 7 : Gestion du risque faunique**

Personnel de l'exploitant d'aérodrome	Domaines de compétences (connaissances, aptitudes et attitudes)	Niveau minimal de compétence requise (Basique / Intermédiaire / avancé)	Domaines de formation	Type de formation requis (Initiale, OJT, Recyclage, Récurrente, Spécialisée)	Exigence de test de compétence
<i>Chef de service Opération d'aérodrome</i>	Exigences législative et réglementaire nationale y compris les exigences pour la certification/homologation d'aérodrome	Basique	Règlements nationaux sur les aérodromes	Formation initiale Formation récurrente (lorsqu'un changement / modification est appliquée)	Non
	Exploitation d'aérodrome et système de gestion de la sécurité	Basique	Manuels d'aérodrome et de Système de Gestion de la Sécurité	Formation initiale Formation récurrente	Non
	Configuration de l'aérodrome	Intermédiaire	Configuration de l'aérodrome (Basé sur le plan de l'aérodrome et sur l'orientation du site)	Formation initiale Formation récurrente Formation de recyclage (au besoin)	Oui
	<u>Exigences liées au poste :</u> Programme de gestion du risque faunique de l'aéroport axé sur : d) Rôle et responsabilité du comité de gestion du risque faunique de l'aéroport e) Pratiques opérationnelles de contrôle du péril animalier f) Exigences en matière de formation du personnel  <u>Références :</u> ▪ RACI 6001 et RACI 8002 (Annexes 14 et 19 de l'OACI)	Basique	Gestion du risque faunique (PANS Aérodromes)	Formation initiale Formation récurrente	Non



Autorité Nationale de l'Aviation  
Civile de Côte d'Ivoire

GUIDE RELATIF A LA COMPETENCE  
ORGANISATIONNELLE ET QUALIFICATION DU  
PERSONNEL DE L'EXPLOITANT D'AERODROME

« GUID-AGA-6122 »

Edition 1  
Date : 18/07/2022  
Amendement 0  
Date : 18/07/2022

	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ PANS Aérodomes (Doc 9981)</li> <li>▪ GUID-AGA-6123_Guide relatif à la gestion du péril animalier</li> <li>▪ Manuel des Services Aéroportuaires (Doc 9137), Partie 3 - Lutte contre le risque aviaire</li> </ul>				
Chef de section/Superviseur (En charge de la gestion du risque faunique à l'aéroport)	Exigences législative et réglementaire nationale y compris les exigences pour la certification/homologation d'aérodrome	Basique	Règlements nationaux sur les aérodromes	Formation initiale Formation récurrente Formation de recyclage (au besoin)	Oui
	<u>Exploitation des aérodromes et système de gestion de la sécurité système, couvrant :</u> a) Gestion des risques, y compris l'évaluation et l'atténuation des risques d'impact faunique b) Gestion des enquêtes sur les accidents/incidents	Intermédiaire	Parties pertinentes des manuels d'aérodrome et SGS	Formation initiale Formation récurrente Formation de recyclage (au besoin)	Oui
	Configuration de l'aérodrome	Intermédiaire	Configuration de l'aérodrome (Basé sur le plan de l'aérodrome et sur l'orientation du site)	Formation initiale Formation récurrente Formation de recyclage (au besoin)	Oui
	<u>Exigences liées à l'emploi :</u> a) Enquête sur la faune b) Compréhension de la gestion de l'habitat - comment la faune est attirée par l'environnement c) Compréhension de l'écologie de la faune - comment la faune pourrait réagir aux différentes méthodes de contrôle d) Documentation et rapport d'impact faunique e) Utilisation de matériel de dispersion et d'autres méthodes	Avancé	a) Gestion du risque faunique (PANS Aérodomes) b) Conduite coté piste c) Radiotéléphonie d) Equipements d'effarouchement (fournir par le constructeur)	Formation initiale Formation récurrente Formation de recyclage (au besoin) Formation spécialisée (au besoin)	Oui



Autorité Nationale de l'Aviation  
Civile de Côte d'Ivoire

GUIDE RELATIF A LA COMPETENCE  
ORGANISATIONNELLE ET QUALIFICATION DU  
PERSONNEL DE L'EXPLOITANT D'AERODROME

« GUID-AGA-6122 »

Edition 1  
Date : 18/07/2022  
Amendement 0  
Date : 18/07/2022

	<p>f) Evaluation et revue de l'efficacité du programme de gestion du péril animalier à l'aéroport</p> <p>g) Conduite coté piste</p> <p>h) Radiotéléphonie</p> <p><u>Références :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ RACI 6001 et RACI 8002 (Annexes 14 et 19 de l'OACI)</li> <li>▪ PANS Aérodomes (Doc 9981)</li> <li>▪ GUID-AGA-6123_Guide relatif à la gestion du péril animalier</li> <li>▪ Manuel des Services Aéroportuaires (Doc 9137), Partie 3 - Lutte contre le risque aviaire</li> <li>▪ Manuel ACI de gestion du risque faunique</li> </ul>				
<p>Agents de bureau/Techniciens</p> <p>(En charge quotidiennement du contrôle, des patrouilles, de l'effarouchement de la faune à l'aéroport)</p>	<p>Exigences législative et réglementaire nationale y compris les exigences pour la certification/homologation d'aérodrome</p>	Basique	Règlements nationaux sur les aérodromes	Formation initiale Formation récurrente Formation de recyclage (au besoin)	Oui
	<p><u>Exploitation des aérodromes et système de gestion de la sécurité système, couvrant :</u></p> <p>a) Gestion des dangers et des risques pour la sécurité</p> <p>b) Rapports de sécurité - rapports obligatoires, volontaires et rapports confidentiels sur les dangers et la gestion des risques</p>	Intermédiaire	Parties pertinentes des manuels d'aérodrome et SGS	Formation initiale + OJT	Oui
	<p>Configuration de l'aérodrome</p>	Intermédiaire	Configuration de l'aérodrome (Basé sur le plan de l'aérodrome et sur l'orientation du site)	Formation initiale + OJT Formation récurrente Formation de recyclage (au besoin)	Oui

 <p><b>Autorité Nationale de l'Aviation Civile de Côte d'Ivoire</b></p>	<p align="center"><b>GUIDE RELATIF A LA COMPETENCE ORGANISATIONNELLE ET QUALIFICATION DU PERSONNEL DE L'EXPLOITANT D'AERODROME</b></p> <p align="center">« GUID-AGA-6122 »</p>	<p><b>Edition 1</b> <b>Date : 18/07/2022</b> <b>Amendement 0</b> <b>Date : 18/07/2022</b></p>
--	--	---

	<p><u>Exigences liées à l'emploi :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>a) Identification et gestion de la faune</li> <li>b) Biologie et comportement de la faune</li> <li>c) Documentation et rapport d'impact faunique</li> <li>d) Utilisation d'équipement d'effarouchement et d'autres méthodes</li> <li>e) Analyse et évaluation</li> <li>f) Gestion des habitats</li> <li>g) Migration des oiseaux</li> <li>h) Conduite coté piste</li> <li>i) Radiotéléphonie</li> </ul> <p><u>Références :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ RACI 6001 et RACI 8002 (Annexes 14 et 19 de l'OACI)</li> <li>▪ PANS Aéroports (Doc 9981)</li> <li>▪ GUID-AGA-6123_Guide relatif à la gestion du péril animalier</li> <li>▪ Manuel des Services Aéroportuaires (Doc 9137), Partie 3 - Lutte contre le risque aviaire</li> <li>▪ Manuel ACI de gestion du risque faunique</li> </ul>	<p align="center">Intermédiaire</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>a) Gestion du risque faunique (PANS Aéroports)</li> <li>b) Conduite coté piste</li> <li>c) Radiotéléphonie</li> <li>c) Equipements d'effarouchement (fournir par le constructeur)</li> </ul>	<p>Formation initiale Formation récurrente Formation de recyclage (au besoin)</p>	<p align="center">Oui</p>
--	--	-------------------------------------	---	---	---------------------------

 <b>Autorité Nationale de l'Aviation Civile de Côte d'Ivoire</b>	<b>GUIDE RELATIF A LA COMPETENCE ORGANISATIONNELLE ET QUALIFICATION DU PERSONNEL DE L'EXPLOITANT D'AERODROME</b>  <b>« GUID-AGA-6122 »</b>	<b>Edition 1</b> <b>Date : 18/07/2022</b> <b>Amendement 0</b> <b>Date : 18/07/2022</b>
--	--	---

**Tableau 8 : Sécurité sur l'aire de trafic**

Personnel de l'exploitant d'aérodrome	Domaines de compétences (connaissances, aptitudes et attitudes)	Niveau minimal de compétence requise (Basique / Intermédiaire / avancé)	Domaines de formation	Type de formation requis (Initiale, OJT, Recyclage, Récurrente, Spécialisée)	Exigence de test de compétence
<i>Chef de service Opération d'aérodrome</i>	Exigences législative et réglementaire nationale y compris les exigences pour la certification/homologation d'aérodrome	Basique	Règlements nationaux sur les aérodromes	Formation initiale Formation récurrente (lorsqu'un changement / modification est appliquée)	Non
	Exploitation d'aérodrome et système de gestion de la sécurité	Basique	Manuels d'aérodrome et de Système de Gestion de la Sécurité	Formation initiale Formation récurrente	Non
	Configuration de l'aérodrome	Intermédiaire	Configuration de l'aérodrome (Basé sur le plan de l'aérodrome et sur l'orientation du site)	Formation initiale Formation récurrente Formation de recyclage (au besoin)	Non
	<u>Exigences liées au poste :</u> <u>Exigences et bonnes pratiques nationales et internationales sur :</u>  a) Procédures de rotation des aéronefs b) Rôle dans le plan d'urgence d'aérodrome  <u>Références :</u> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ RACI 6001 et RACI 8002 (Annexes 14 et 19 de l'OACI)</li> <li>▪ PANS Aérodrômes (Doc 9981)</li> </ul>	Basique	a) Compréhension du RACI 6001 et PANS _ Aérodrômes b) Système de gestion de la sécurité d'aérodrome (SGS) c) Sécurité et opérations coté piste d) Planification et intervention d'urgence	Formation initiale Formation récurrente Formation de recyclage (au besoin)	Non

*Handwritten signature or initials in blue ink.*

 <b>Autorité Nationale de l'Aviation Civile de Côte d'Ivoire</b>	<b>GUIDE RELATIF A LA COMPETENCE ORGANISATIONNELLE ET QUALIFICATION DU PERSONNEL DE L'EXPLOITANT D'AERODROME</b>  <b>« GUID-AGA-6122 »</b>	<b>Edition 1</b> <b>Date : 18/07/2022</b> <b>Amendement 0</b> <b>Date : 18/07/2022</b>
--	--	---

	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ RACI 6127_Guide relatif à la gestion de l'aire de trafic</li> <li>▪ Manuel de gestion de la sécurité (Doc 9859)</li> <li>▪ Manuel ACI sur la sécurité des aires de trafic</li> <li>▪ Manuel ACI de gestion du risque faunique</li> </ul>				
<b>Chef de section/Superviseur</b>	<p>Exigences législative et réglementaire nationale y compris les exigences pour la certification/homologation d'aérodrome</p>	<p>Basique</p>	<p>Règlements nationaux sur les aérodromes</p>	<p>Formation initiale Formation récurrente Formation de recyclage (au besoin)</p>	<p>Oui</p>
	<p><u>Opérations d'aérodromes y compris :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>a) Gestion des FOD</li> <li>b) Gestion de la sécurité lors des travaux de construction et de maintenance</li> <li>c) Compréhension des procédures d'urgence d'aérodrome</li> <li>d) Procédures de Follow-me</li> </ul>	<p>Intermédiaire</p>	<p>Parties pertinentes des manuels d'aérodrome et SGS</p>	<p>Formation initiale Formation récurrente Formation de recyclage (au besoin)</p>	<p>Oui</p>
	<p>Configuration de l'aérodrome</p>	<p>Intermédiaire</p>	<p>Configuration de l'aérodrome (Basé sur le plan de l'aérodrome et sur l'orientation du site)</p>	<p>Formation initiale Formation récurrente Formation de recyclage (au besoin)</p>	<p>Oui</p>
	<p><u>Exigences liées à l'emploi :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>a) Règles de conduite côté piste</li> <li>b) Procédures de rotation des aéronefs (par exemple, opérations de passerelle d'embarquement des passagers, sécurité des passagers sur l'aire de trafic, sécurité du ravitaillement en carburant des aéronefs, sécurité de la restauration des vols, etc.)</li> <li>c) Risques de souffle des réacteurs</li> <li>d) Marshalling</li> <li>e) Panneaux et marques de l'aire de trafic</li> </ul>	<p>Avancé</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>a) Compréhension du RACI 6001 et PANS _ Aérodromes</li> <li>b) Gestion des travaux en cours</li> <li>c) Système de gestion de la sécurité d'aérodrome (SGS)</li> <li>d) Sécurité et opérations coté piste</li> <li>e) Planification et intervention d'urgence</li> <li>f) Formation FOD</li> </ul>	<p>Formation initiale Formation récurrente Formation de recyclage (au besoin) Formation spécialisée (au besoin)</p>	<p>Oui</p>



Autorité Nationale de l'Aviation  
Civile de Côte d'Ivoire

GUIDE RELATIF A LA COMPETENCE  
ORGANISATIONNELLE ET QUALIFICATION DU  
PERSONNEL DE L'EXPLOITANT D'AERODROME

« GUID-AGA-6122 »

Edition 1  
Date : 18/07/2022  
Amendement 0  
Date : 18/07/2022

	<p>f) Opérations par conditions météorologiques défavorables</p> <p>g) Traitement des déversements de carburant et d'huile</p> <p>h) Inspection et nettoyage de l'aire de trafic (FOD, chaussée, marquage, signalisation, mise en place du GSE, etc.)</p> <p>i) Utilisation d'équipements de protection individuelle (bouchons d'oreille, gilet haute visibilité, etc.)</p> <p>j) Rôle dans le plan d'urgence d'aérodrome</p> <p>k) Phraséologie</p> <p>l) Respect des règles de sécurité lors des travaux de construction et d'entretien</p> <p>Références :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ RACI 6001 et RACI 8002 (Annexes 14 et 19 de l'OACI)</li> <li>▪ PANS Aérodomes (Doc 9981)</li> <li>▪ RACI 6127_Guide relatif à la gestion de l'aire de trafic</li> <li>▪ Manuel de gestion de la sécurité (Doc 9859)</li> <li>▪ Manuel ACI sur la gestion de l'aire de trafic</li> </ul>				
Agents de bureau/Techniciens	<p>a) Exigences législative et réglementaire nationale</p> <p>b) NOTAM et AIP</p>	Basique	<p>a) Règlements nationaux sur les aérodromes</p> <p>b) NOTAM et AIP</p>	<p>Formation initiale</p> <p>Formation récurrente</p> <p>Formation de recyclage (au besoin)</p>	Oui
	<p><u>Opérations d'aérodomes y compris :</u></p> <p>a) Gestion de l'aire de trafic</p> <p>b) Gestion de la sécurité sur l'aire de trafic</p> <p>c) Procédures Follow-me</p>	Intermédiaire	<p>Parties pertinentes des manuels d'aérodrome et SGS</p>	<p>Formation initiale + OJT</p> <p>Formation récurrente</p> <p>Formation de recyclage (au besoin)</p>	Oui

 <b>Autorité Nationale de l'Aviation Civile de Côte d'Ivoire</b>	<b>GUIDE RELATIF A LA COMPETENCE ORGANISATIONNELLE ET QUALIFICATION DU PERSONNEL DE L'EXPLOITANT D'AERODROME</b>  <b>« GUID-AGA-6122 »</b>	<b>Edition 1</b> <b>Date : 18/07/2022</b> <b>Amendement 0</b> <b>Date : 18/07/2022</b>
--	--	---

	<p><u>Système de gestion de la sécurité y compris :</u></p> <p>a) Identification des risques pour la sécurité b) apports de sécurité - rapports obligatoires, volontaires et rapports confidentiels sur les dangers et la gestion des risques</p>				
	<p>Configuration de l'aérodrome y compris la configuration de l'aire de trafic et des postes de stationnement</p>	Intermédiaire	<p>Configuration de l'aérodrome (Basé sur le plan de l'aérodrome et sur l'orientation du site)</p>	<p>Formation initiale + OJT Formation récurrente Formation de recyclage (au besoin)</p>	Oui
	<p><u>Exigences liées à l'emploi :</u></p> <p>m) Règles de conduite côté piste et risque pour la sécurité n) Procédures de rotation des aéronefs (par exemple, opérations de passerelle d'embarquement des passagers, sécurité des passagers sur l'aire de trafic, sécurité du ravitaillement en carburant des aéronefs, sécurité de la restauration des vols, etc.) o) Risques de souffle des réacteurs p) Marshalling q) Panneaux et marques de l'aire de trafic r) Opérations par conditions météorologiques défavorables s) Traitement des déversements de carburant et d'huile t) Inspection et nettoyage de l'aire de trafic (FOD, chaussée, marquage, signalisation, mise en place du GSE, etc.)</p>	Intermédiaire	<p>a) Compréhension du RACI 6001 et PANS_ Aérodromes b) Système de gestion de la sécurité d'aérodrome (SGS) c) Sécurité et opérations coté piste</p>	<p>Formation initiale Formation récurrente Formation de recyclage (au besoin)</p>	Oui



Autorité Nationale de l'Aviation  
Civile de Côte d'Ivoire

GUIDE RELATIF A LA COMPETENCE  
ORGANISATIONNELLE ET QUALIFICATION DU  
PERSONNEL DE L'EXPLOITANT D'AERODROME

« GUID-AGA-6122 »

Edition 1  
Date : 18/07/2022  
Amendement 0  
Date : 18/07/2022

	<p>u) Utilisation d'équipements de protection individuelle (bouchons d'oreille, gilet haute visibilité, etc.)</p> <p>v) Rôle dans le plan d'urgence d'aérodrome</p> <p>w) Phraséologie</p> <p>x) Respect des règles de sécurité lors des travaux de construction et d'entretien</p> <p><u>Références :</u></p> <ul style="list-style-type: none"><li>▪ RACI 6001 et RACI 8002 (Annexes 14 et 19 de l'OACI)</li><li>▪ PANS Aérodomes (Doc 9981)</li><li>▪ RACI 6127_Guide relatif à la gestion de l'aire de trafic</li><li>▪ Manuel de gestion de la sécurité (Doc 9859)</li><li>▪ Manuel ACI sur la gestion de l'aire de trafic</li></ul>				
--	---	--	--	--	--

 <b>Autorité Nationale de l'Aviation Civile de Côte d'Ivoire</b>	<b>GUIDE RELATIF A LA COMPETENCE ORGANISATIONNELLE ET QUALIFICATION DU PERSONNEL DE L'EXPLOITANT D'AERODROME</b>  <b>« GUID-AGA-6122 »</b>	<b>Edition 1</b> <b>Date : 18/07/2022</b> <b>Amendement 0</b> <b>Date : 18/07/2022</b>
--	--	---

**Tableau 9 : Sécurité de pistes**

Personnel de l'exploitant d'aérodrome	Domaines de compétences (connaissances, aptitudes et attitudes)	Niveau minimal de compétence requise (Basique / Intermédiaire / avancé)	Domaines de formation	Type de formation requis (Initiale, OJT, Recyclage, Récurrente, Spécialisée)	Exigence de test de compétence
<i>Chef de service Opération d'aérodrome</i>	Exigences législative et réglementaire nationale y compris les exigences pour la certification/homologation d'aérodrome	Basique	Règlements nationaux sur les aérodromes	Formation initiale Formation récurrente (lorsqu'un changement / modification est appliquée)	Non
	Exploitation d'aérodrome et système de gestion de la sécurité	Basique	Manuels d'aérodrome et de Système de Gestion de la Sécurité	Formation initiale Formation récurrente	Non
	Configuration de l'aérodrome	Intermédiaire	Configuration de l'aérodrome (Basé sur le plan de l'aérodrome et sur l'orientation du site)	Formation initiale Formation récurrente Formation de recyclage (au besoin)	Non
	<u>Exigences liées au poste :</u> <u>Exigences et bonnes pratiques nationales et internationales sur :</u>  a) Planification et intervention d'urgence b) Exploitation et entretien des aérodromes c) Enquête sur les accidents et incidents d) Programme de sécurité des pistes et équipe de sécurité des piste  <u>Références :</u>	Basique	a) Planification et intervention d'urgence b) Enquête sur les accidents et incidents d'aérodrome c) Sécurité et opérations coté piste d) Programme national de sécurité de piste d'aéroport	Formation initiale Formation récurrente Formation de recyclage (au besoin)	Non

 <b>Autorité Nationale de l'Aviation Civile de Côte d'Ivoire</b>	<b>GUIDE RELATIF A LA COMPETENCE ORGANISATIONNELLE ET QUALIFICATION DU PERSONNEL DE L'EXPLOITANT D'AERODROME</b>  <b>« GUID-AGA-6122 »</b>	<b>Edition 1</b> <b>Date : 18/07/2022</b> <b>Amendement 0</b> <b>Date : 18/07/2022</b>
--	--	---

	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ RACI 6001 et RACI 8002 (Annexes 14 et 19 de l'OACI)</li> <li>▪ PANS Aérodomes (Doc 9981)</li> <li>▪ RACI 6111_Guide relatif au programme national de sécurité des pistes</li> <li>▪ Manuel de gestion de la sécurité (Doc 9859)</li> <li>▪ Manuel ACI sur la sécurité des pistes</li> <li>▪ Manuel sur la prévention des incursions sur piste (Doc 9870)</li> <li>▪ Manuel de l'équipe de sécurité de pistes</li> <li>▪ Programme de sécurité des pistes _ plan d'action mondial pour la sécurité des pistes 1ere édition, novembre 2017</li> </ul>				
<b>Chef de section/Superviseur</b>	Exigences législative et réglementaire nationale y compris les exigences pour la certification/homologation d'aérodrome	Basique	Règlements nationaux sur les aérodromes	Formation initiale Formation récurrente Formation de recyclage (au besoin)	Oui
	<u>Opérations d'aérodromes y compris :</u> a) Gestion des FOD b) Gestion de la sécurité lors des travaux de construction et de maintenance c) Compréhension des procédures d'urgence d'aérodrome d) Procédures de Follow-me  <u>Système de gestion de la sécurité</u>	Intermédiaire	Parties pertinentes des manuels d'aérodrome et SGS	Formation initiale Formation récurrente Formation de recyclage (au besoin)	Oui
	Configuration de l'aérodrome	Intermédiaire	Configuration de l'aérodrome (Basé sur le plan de l'aérodrome et sur l'orientation du site)	Formation initiale Formation récurrente Formation de recyclage (au besoin)	Oui



Autorité Nationale de l'Aviation  
Civile de Côte d'Ivoire

GUIDE RELATIF A LA COMPETENCE  
ORGANISATIONNELLE ET QUALIFICATION DU  
PERSONNEL DE L'EXPLOITANT D'AERODROME

« GUID-AGA-6122 »

Edition 1  
Date : 18/07/2022  
Amendement 0  
Date : 18/07/2022

	<p><u>Exigences liées à l'emploi :</u> Toutes les compétences requises pour les agents de première ligne, mais au niveau avancé, en plus de :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>a) Compréhension du plan d'enlèvement d'aéronef accidentellement immobilisé</li> <li>b) Déclaration de nouvelles distances de piste</li> <li>c) Principes du SGS, y compris la gestion des risques de sécurité</li> <li>d) Enquêtes préliminaires sur les accidents et incidents</li> <li>e) Sécurité lors des travaux de construction et d'entretien</li> <li>f) Programme de sécurité des pistes et équipe de sécurité des pistes</li> </ul> <p><u>Références :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ RACI 6001 et RACI 8002 (Annexes 14 et 19 de l'OACI)</li> <li>▪ PANS Aérodomes (Doc 9981)</li> <li>▪ RACI 6111_Guide relatif au programme national de sécurité des pistes</li> <li>▪ Manuel de gestion de la sécurité (Doc 9859)</li> <li>▪ Manuel ACI sur la sécurité des pistes</li> <li>▪ Manuel sur la prévention des incursions sur piste (Doc 9870)</li> <li>▪ Manuel de l'équipe de sécurité de pistes</li> <li>▪ Programme de sécurité des pistes _ plan d'action mondial pour la sécurité des pistes 1ere édition, novembre 2017</li> </ul>	<p>Avancé</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>a) Planification et intervention d'urgence</li> <li>b) Compréhension du RACI 6001 et PANS _ Aérodomes</li> <li>c) Système de gestion de la sécurité d'aérodrome (SGS)</li> <li>d) Gestion des travaux en cours coté piste</li> <li>e) Sensibilisation et prévention des incursions sur piste</li> <li>f) Gestion de la sécurité des pistes</li> <li>g) Gestion du péril animalier</li> <li>h) Enquête sur les accidents et incidents d'aérodrome</li> <li>i) Sécurité et opérations coté piste</li> <li>j) Programme national de sécurité de piste d'aéroport</li> </ul>	<p>Formation initiale Formation récurrente Formation de recyclage (au besoin) Formation spécialisée (au besoin)</p>	<p>Oui</p>
<p>Agents de bureau/Techniciens</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>c) Exigences législative et réglementaire nationale</li> <li>d) NOTAM et AIP</li> </ul>	<p>Basique</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>c) Règlements nationaux sur les aérodromes</li> <li>d) NOTAM et AIP</li> </ul>	<p>Formation initiale Formation récurrente</p>	<p>Oui</p>



Autorité Nationale de l'Aviation  
Civile de Côte d'Ivoire

GUIDE RELATIF A LA COMPETENCE  
ORGANISATIONNELLE ET QUALIFICATION DU  
PERSONNEL DE L'EXPLOITANT D'AERODROME

« GUID-AGA-6122 »

Edition 1  
Date : 18/07/2022  
Amendement 0  
Date : 18/07/2022

				Formation de recyclage (au besoin)	
<u>Opérations d'aérodromes v compris :</u>  d) Compréhension du manuel d'aérodrome e) Procédures Follow-me  <u>Système de gestion de la sécurité v compris :</u>  c) Identification des risques pour la sécurité d) apports de sécurité - rapports obligatoires, volontaires et rapports confidentiels sur les dangers et la gestion des risques	Intermédiaire	Parties pertinentes des manuels d'aérodrome et SGS	Formation initiale + OJT Formation récurrente Formation de recyclage (au besoin)	Oui	
Configuration de l'aérodrome	Intermédiaire	Configuration de l'aérodrome (Basé sur le plan de l'aérodrome et sur l'orientation du site)	Formation initiale + OJT Formation récurrente Formation de recyclage (au besoin)	Oui	
<u>Exigences liées à l'emploi :</u> a) Inspection et nettoyage de l'aire de trafic (FOD, état des chaussées, marques, panneaux, feux, les obstacles, etc.) b) Compte rendu de l'état de la surface de la piste c) Conduite côté piste, y compris les panneaux et marques d'aérodrome d) Opérations par conditions météorologiques défavorables e) Enlèvement de contaminant de la piste, par exemple caoutchouc f) Contrôle de la végétation g) Phraséologie	Intermédiaire	a) Planification et intervention d'urgence b) Compréhension du RACI 6001 et PANS _ Aérodromes c) Système de gestion de la sécurité d'aérodrome (SGS) d) Gestion des travaux en cours e) Sensibilisation et prévention des incursions sur piste f) Gestion de la sécurité des pistes g) Gestion du péril animalier	Formation initiale Formation récurrente Formation de recyclage (au besoin)	Oui	



Autorité Nationale de l'Aviation  
Civile de Côte d'Ivoire

GUIDE RELATIF A LA COMPETENCE  
ORGANISATIONNELLE ET QUALIFICATION DU  
PERSONNEL DE L'EXPLOITANT D'AERODROME

« GUID-AGA-6122 »

Edition 1  
Date : 18/07/2022  
Amendement 0  
Date : 18/07/2022

	<p>h) Gestion du risque faunique i) Prévention des incursions sur piste j) Respect des règles de sécurité lors des travaux de construction et d'entretien k) Procédures d'intervention d'urgence l) Rôle dans l'équipe de sécurité de piste</p> <p>Références :</p> <ul style="list-style-type: none"><li>▪ RACI 6001 et RACI 8002 (Annexes 14 et 19 de l'OACI)</li><li>▪ PANS Aérodomes (Doc 9981)</li><li>▪ RACI 6111_Guide relatif au programme national de sécurité des pistes</li><li>▪ Manuel de gestion de la sécurité (Doc 9859)</li><li>▪ Manuel ACI sur la sécurité des pistes</li><li>▪ Manuel de l'équipe de sécurité des pistes</li></ul>		<p>h) Enquête sur les accidents et incidents d'aérodrome i) Sécurité et opérations coté piste j) Programme national de sécurité de piste d'aéroport k) Opérations de Follow-me l) Enlèvement de contaminant sur les chaussées d'aérodrome m) Opérations par conditions météorologiques défavorables</p>		
--	--	--	---	--	--

 <b>Autorité Nationale de l'Aviation Civile de Côte d'Ivoire</b>	<b>GUIDE RELATIF A LA COMPETENCE ORGANISATIONNELLE ET QUALIFICATION DU PERSONNEL DE L'EXPLOITANT D'AERODROME</b>  <b>« GUID-AGA-6122 »</b>	<b>Edition 1</b> <b>Date : 18/07/2022</b> <b>Amendement 0</b> <b>Date : 18/07/2022</b>
--	--	---

**Tableau 10 : Système de permis de conduire d'aérodrome et exigences de sécurité des véhicules/équipements**

Personnel de l'exploitant d'aérodrome	Domaines de compétences (connaissances, aptitudes et attitudes)	Niveau minimal de compétence requise (Basique / Intermédiaire / avancé)	Domaines de formation	Type de formation requis (Initiale, OJT, Recyclage, Récurrente, Spécialisée)	Exigence de test de compétence
<i>Chef de service Opération d'aérodrome</i>	Exigences législative et réglementaire nationale y compris les exigences pour la certification/homologation d'aérodrome	Basique	Règlements nationaux sur les aérodromes	Formation initiale Formation récurrente (lorsqu'un changement / modification est appliquée)	Non
	Exploitation d'aérodrome et système de gestion de la sécurité	Basique	Manuels d'aérodrome et de Système de Gestion de la Sécurité	Formation initiale Formation récurrente	Non
	Configuration de l'aérodrome	Intermédiaire	Configuration de l'aérodrome (Basé sur le plan de l'aérodrome et sur l'orientation du site)	Formation initiale Formation récurrente Formation de recyclage (au besoin)	Non
	<u>Exigences liées au poste :</u> a) Procédures d'urgence pour la conduite d'aérodrome b) Exigences de sécurité des véhicules/équipements c) Système d'enregistrement des permis de conduire d'aérodrome et système d'enregistrement de permis de véhicule/équipement d) Programme déformation des conducteurs d'aérodrome	Basique	Conduite coté piste (Voir PANS – Aérodrome)	Formation initiale Formation récurrente Formation de recyclage (au besoin)	Non



Autorité Nationale de l'Aviation  
Civile de Côte d'Ivoire

GUIDE RELATIF A LA COMPETENCE  
ORGANISATIONNELLE ET QUALIFICATION DU  
PERSONNEL DE L'EXPLOITANT D'AERODROME

« GUID-AGA-6122 »

Edition 1  
Date : 18/07/2022  
Amendement 0  
Date : 18/07/2022

	<p><u>Références :</u></p> <ul style="list-style-type: none"><li>▪ RACI 6001 et RACI 8002 (Annexes 14 et 19 de l'OACI)</li><li>▪ PANS Aérodomes (Doc 9981)</li><li>▪ GUID-AGA-6110_Guide relatif au système de permis de conduire côté piste et exigences de sécurité applicables aux véhicules et à l'équipement</li><li>▪ Manuel de gestion de la sécurité (Doc 9859)</li><li>▪ Manuel sur la prévention des incursions sur piste (Doc 9870)</li><li>▪ Manuel des Services d'Aéroport (Doc 9137), Partie 9 – Maintenance.</li><li>▪ Manuel ACI sur la sécurité de l'aire de trafic</li></ul>				
Chef de section/Superviseur	Exigences législative et réglementaire nationale y compris les exigences pour la certification/homologation d'aérodrome	Basique	Règlements nationaux sur les aérodromes	Formation initiale Formation récurrente Formation de recyclage (au besoin)	Oui
	<u>Opérations d'aérodomes y compris :</u> e) Identification des risques pour la sécurité f) Evaluation et atténuation des risques g) Enquête sur les accidents/incidents h) Inspections/audits de sécurité	Intermédiaire	Parties pertinentes des manuels d'aérodrome et SGS	Formation initiale Formation récurrente Formation de recyclage (au besoin)	Oui
	Configuration de l'aérodrome	Intermédiaire	Configuration de l'aérodrome (Basé sur le plan de l'aérodrome et sur l'orientation du site)	Formation initiale Formation récurrente Formation de recyclage (au besoin)	Oui
	<u>Exigences liées à l'emploi :</u>	Avancé	Conduite coté piste (Voir PANS – Aérodrome)	Formation initiale Formation récurrente	Oui



Autorité Nationale de l'Aviation  
Civile de Côte d'Ivoire

GUIDE RELATIF A LA COMPETENCE  
ORGANISATIONNELLE ET QUALIFICATION DU  
PERSONNEL DE L'EXPLOITANT D'AERODROME

« GUID-AGA-6122 »

Edition 1  
Date : 18/07/2022  
Amendement 0  
Date : 18/07/2022

	<p>a) Élaborer des règles et des procédures de circulation côté piste</p> <p>b) Fournir une formation sur la sécurité côté piste aux conducteurs</p> <p>c) Promouvoir la sensibilisation à la sécurité côté piste auprès des conducteurs</p> <p>d) Fournir une formation en radiotéléphonie</p> <p>e) Familiarisation avec les exigences de sécurité des véhicules/ équipements</p> <p>f) Procéder à l'inspection du véhicule/de l'équipement</p> <p>g) Conserver les données et les enregistrements du permis de conducteur d'aérodrome et du permis de véhicule/équipement</p> <p>Références :</p> <ul style="list-style-type: none"><li>▪ RACI 6001 et RACI 8002 (Annexes 14 et 19 de l'OACI)</li><li>▪ PANS Aérodrômes (Doc 9981)</li><li>▪ GUID-AGA-6110_Guide relatif au système de permis de conduire côté piste et exigences de sécurité applicables aux véhicules et à l'équipement</li><li>▪ Manuel de gestion de la sécurité (Doc 9859)</li><li>▪ Manuel ACI sur la sécurité des pistes</li><li>▪ Manuel sur la prévention des incursions sur piste (Doc 9870)</li><li>▪ Manuel ACI sur la sécurité de l'aire de trafic</li></ul>			Formation de recyclage (au besoin) Formation spécialisée (au besoin)	
Agents de bureau/Techniciens	Exigences législative et réglementaire nationale y compris les exigences pour la certification/homologation d'aérodrome	Basique	Règlements nationaux sur les aérodromes	Formation initiale Formation récurrente Formation de recyclage (au besoin)	Oui



Autorité Nationale de l'Aviation  
Civile de Côte d'Ivoire

GUIDE RELATIF A LA COMPETENCE  
ORGANISATIONNELLE ET QUALIFICATION DU  
PERSONNEL DE L'EXPLOITANT D'AERODROME

« GUID-AGA-6122 »

Edition 1  
Date : 18/07/2022  
Amendement 0  
Date : 18/07/2022

(Travaillant sur les aires de manœuvre)	<p><u>Exploitation des aérodromes et système de gestion de la sécurité système. couvrant :</u></p> <p>a) Gestion des dangers et des risques pour la sécurité</p> <p>b) Rapports de sécurité - rapports obligatoires, volontaires et rapports confidentiels sur les dangers et la gestion des risques</p>	Intermédiaire	Parties pertinentes des manuels d'aérodrome et SGS	Formation initiale + OJT Formation récurrente Formation de recyclage (au besoin)	Oui
	Configuration de l'aérodrome	Intermédiaire	Configuration de l'aérodrome (Basé sur le plan de l'aérodrome et sur l'orientation du site)	Formation initiale + OJT Formation récurrente Formation de recyclage (au besoin)	Oui
	<p><u>Exigences liées à l'emploi :</u></p> <p>a) Titulaire d'un permis de conduire valide de la même classe de véhicule reconnu, délivré par l'autorité locale</p> <p>b) Certificat médical d'aptitude</p> <p>c) Aptitude de conduite</p> <p>d) Exploitation d'équipement spécifique</p> <p>e) Radiotéléphone</p> <p>f) Règles de sécurité des opérations côté piste</p> <p>g) Règles de conduite côté piste</p> <p>h) Procédures en cas de conditions météorologiques défavorables</p> <p>i) Marques, panneaux et feux d'aérodrome</p> <p>j) Rôles dans le plan d'urgence d'aérodrome</p> <p><u>Références :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ RACI 6001 et RACI 8002 (Annexes 14 et 19 de l'OACI)</li> <li>▪ PANS Aérodromes (Doc 9981)</li> </ul>	Intermédiaire	<p>a) Conduite coté piste (Voir PANS – Aérodrome)</p> <p>b) Exploitation d'équipement spécifique (si applicable, fournir par le constructeur)</p>	Formation initiale Formation récurrente Formation de recyclage (au besoin)	Oui

 <p><b>Autorité Nationale de l'Aviation Civile de Côte d'Ivoire</b></p>	<p><b>GUIDE RELATIF A LA COMPETENCE ORGANISATIONNELLE ET QUALIFICATION DU PERSONNEL DE L'EXPLOITANT D'AERODROME</b></p> <p><b>« GUID-AGA-6122 »</b></p>	<p><b>Edition 1 Date : 18/07/2022 Amendement 0 Date : 18/07/2022</b></p>
--	---	--

	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ GUID-AGA-6110_Guide relatif au système de permis de conduire côté piste et exigences de sécurité applicables aux véhicules et à l'équipement</li> <li>▪ Manuel de gestion de la sécurité (Doc 9859)</li> <li>▪ Manuel ACI sur la sécurité des pistes</li> <li>▪ Manuel sur la prévention des incursions sur piste (Doc 9870)</li> <li>▪ Manuel ACI sur la sécurité de l'aire de trafic</li> </ul>				
--	--	--	--	--	--

 <p><b>Autorité Nationale de l'Aviation Civile de Côte d'Ivoire</b></p>	<p><b>GUIDE RELATIF A LA COMPETENCE ORGANISATIONNELLE ET QUALIFICATION DU PERSONNEL DE L'EXPLOITANT D'AERODROME</b></p> <p><b>« GUID-AGA-6122 »</b></p>	<p><b>Edition 1</b> <b>Date : 18/07/2022</b> <b>Amendement 0</b> <b>Date : 18/07/2022</b></p>
--	---	---

### **ANNEXE 3 : SYLLABUS DES FORMATIONS**

 <p>Autorité Nationale de l'Aviation Civile de Côte d'Ivoire</p>	<p align="center"><b>GUIDE RELATIF A LA COMPETENCE ORGANISATIONNELLE ET QUALIFICATION DU PERSONNEL DE L'EXPLOITANT D'AERODROME</b></p> <p align="center">« GUID-AGA-6122 »</p>	<p>Edition 1 Date : 18/07/2022 Amendement 0 Date : 18/07/2022</p>
---	--	---

Titre de la formation	Comprendre l'Annexe 14 et les PANS-Aérodrome	N° de référence du cours : 01	Version : 1/2020
Référence au tableau n°3, 4, 5, 8 et 9			
Objectif du cours (But du cours)	<p>L'annexe 14 de l'OACI énonce les normes et pratiques recommandées (SARPs) fondamentales pour la conception et l'exploitation techniques des aérodromes, que les États s'engagent à appliquer à travers la législation nationale. Ce cours fournit une introduction au contenu et à la structure de l'annexe 14.</p> <p>Ce cours couvre également la mise en œuvre des PANS-Aérodrome dans le cadre d'un système de gestion de la sécurité des aérodromes.</p>		
Objectif du cours (objectifs d'apprentissage)	<p>Après avoir réussi ce cours, les participants seront capables de :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Décrire les SARPs contenues dans l'Annexe 14</li> <li>▪ Mettre en œuvre des SARPs.</li> <li>▪ Echanger sur les meilleures pratiques pour répondre aux exigences de l'annexe 14.</li> <li>▪ Partagez votre expérience avec des experts sur les différentes options pour mettre en œuvre et améliorer encore les meilleures pratiques.</li> <li>▪ Effectuer des évaluations de la sécurité opérationnelle des aérodromes, conformément aux PANS-Aérodromes, pour la gestion des risques de sécurité, les études aéronautiques et de compatibilité.</li> </ul>		
Prérequis pour suivre ce cours	<p>Titre du cours de formation (<i>Le cas échéant</i>) : N/A</p> <p><input type="checkbox"/> Aucun <input checked="" type="checkbox"/> Endoctrinement/Familiarisation <input type="checkbox"/> Initiale <input type="checkbox"/> Formation en cours d'emploi</p>		
Type de formation	<p><input type="checkbox"/> Endoctrinement/Familiarisation <input checked="" type="checkbox"/> Initiale <input type="checkbox"/> Formation en cours d'emploi</p> <p><input type="checkbox"/> Récurrent <input type="checkbox"/> Remise à niveau <input type="checkbox"/> Spécialisé</p>		
Le contenu des cours	<p>Référence au(x) cours de formation reconnu(s) par l'OACI/l'ANAC Côte d'Ivoire :</p> <ol style="list-style-type: none"> <li>1) Comprendre l'Annexe 14 (ACI) ; ou <a href="https://aci.aero/global-training/training-information/course-categories/safety/understanding-icao-annex-14/">https://aci.aero/global-training/training-information/course-categories/safety/understanding-icao-annex-14/</a></li> <li>2) Travailler avec l'annexe 14 (ACI) <a href="https://aci.aero/global-training/training-information/course-categories/safety/gsn-4-working-with-annex-14/">https://aci.aero/global-training/training-information/course-categories/safety/gsn-4-working-with-annex-14/</a></li> </ol> <p>En plus de ce qui précède, pour les PANS-Aérodromes, se référer à « Gestion de la sécurité des aérodromes intégrant les PANS-Aérodromes » (IAAA) <a href="https://academy.airport.kr:844/academy/pagework_02102.html">https://academy.airport.kr:844/academy/pagework_02102.html</a></p>		
Méthode de formation/activités	<p><input type="checkbox"/> CBT/En ligne <input checked="" type="checkbox"/> En classe <input type="checkbox"/> Pratique/Simulateur</p> <p><input type="checkbox"/> Pratique (sur site) <input type="checkbox"/> Usine/Fabricant</p>		
Évaluation	<p><input type="checkbox"/> Présence uniquement (si le test de compétence / l'évaluation n'est pas requise)</p> <p><input checked="" type="checkbox"/> Note de passage minimale : 80 % (si un test de compétence est requis)</p> <p><input type="checkbox"/> Résultat satisfaisant de l'évaluation sur place (si une évaluation est requise)</p>		

*Note : Les exploitants d'aérodromes et les organismes de formation agréés par l'ANAC peuvent élaborer et dispenser un cours de formation basé sur le contenu du cours ci-dessus.*

 <p>Autorité Nationale de l'Aviation Civile de Côte d'Ivoire</p>	<p align="center"><b>GUIDE RELATIF A LA COMPETENCE ORGANISATIONNELLE ET QUALIFICATION DU PERSONNEL DE L'EXPLOITANT D'AERODROME</b></p> <p align="center">« GUID-AGA-6122 »</p>	<p>Edition 1 Date : 18/07/2022 Amendement 0 Date : 18/07/2022</p>
---	--	---

Titre de la formation	Compte rendu de l'état des pistes (OACI-ACI GRF en ligne Entraînement)	N° de référence du cours : 02	Version : 1/2020
Référence au tableau n°2 et 9			
Objectif du cours (But du cours)	Le format de compte rendu mondial (GRF) de l'OACI est une méthodologie harmonisée à l'échelle mondiale pour l'évaluation et le compte rendu de l'état de la surface des pistes. Il est destiné à être le seul format de compte rendu de ce type pour l'aviation internationale, dans le but de réduire les sorties de piste, améliorant ainsi la sécurité des opérations sur les aéroports. L'objectif du cours est d'aider le personnel de l'aéroport à mettre en œuvre les nouvelles exigences en matière de compte rendu de l'état des pistes, comme indiqué dans la circulaire OACI 355 (Évaluation, mesure et compte rendu de l'état de la surface des pistes).		
Objectif du cours (objectifs d'apprentissage)	<p>Après avoir réussi ce cours, les participants seront en mesure de :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Décrire le contexte de l'évaluation et le compte rendu de l'état des pistes en ce qui concerne le format de compte rendu mondial (GRF) de l'OACI</li> <li>▪ Expliquer les principaux éléments de la matrice d'évaluation de l'état des pistes (RCAM)</li> <li>▪ Décrire quand une évaluation de l'état de la piste doit être effectuée</li> <li>▪ Décrire les étapes nécessaires pour effectuer une évaluation de l'état des pistes</li> <li>▪ Expliquer dans quelles circonstances les codes d'état de piste peuvent être ajustés</li> <li>▪ Déterminer les codes d'état de piste à utiliser conformément au GRF</li> <li>▪ Expliquer le format et l'utilisation du SNOWTAM et des autres moyens de promulgation</li> <li>▪ Remplir un rapport sur l'état des pistes (RCR) à l'aide de la feuille de travail sur l'état des pistes de l'ACI</li> <li>▪ À travers plusieurs scénarios de cas, appliquez les étapes requises pour générer un RCR et un NOTAM</li> </ul>		
Prérequis pour suivre ce cours	<p>Titre du cours de formation (<i>le cas échéant</i>) : Cours de formation en ligne ACI/ICAO Global Reporting Format (GRF) (Souhaitable)</p> <p><a href="https://www.olc.aero/product/icao-global-reporting-format/">https://www.olc.aero/product/icao-global-reporting-format/</a></p> <p><input type="checkbox"/> Aucun <input checked="" type="checkbox"/> Endoctrinement/Familiarisation <input checked="" type="checkbox"/> Initiale <input type="checkbox"/> Formation en cours d'emploi</p>		
Type de formation	<p><input type="checkbox"/> Endoctrinement/Familiarisation <input checked="" type="checkbox"/> Initiale <input type="checkbox"/> Formation en cours d'emploi</p> <p><input type="checkbox"/> Récurrent <input type="checkbox"/> Remise à niveau <input type="checkbox"/> Spécialisé</p>		
Le contenu des cours	<p>Référence au(x) cours de formation reconnu(s) par l'OACI/l'ANAC :</p> <p>Format de compte rendu mondial ACI-OACI (GRF) pour l'évaluation et le compte rendu de l'état de la surface des pistes.</p> <p><a href="https://aci.aero/global-training/training-information/course-categories/safety/grf-forrunway-surface-condition-assessment-and-reporting/">https://aci.aero/global-training/training-information/course-categories/safety/grf-forrunway-surface-condition-assessment-and-reporting/</a></p>		
Méthode de formation/activités	<p><input type="checkbox"/> CBT/En ligne <input checked="" type="checkbox"/> En classe <input type="checkbox"/> Pratique/Simulateur</p> <p><input type="checkbox"/> Pratique (sur site) <input type="checkbox"/> Usine/Fabricant</p>		
Évaluation	<p><input type="checkbox"/> Présence uniquement (si le test de compétence / l'évaluation n'est pas requise)</p> <p><input checked="" type="checkbox"/> Note de passage minimale : 80 % (si un test de compétence est requis)</p> <p><input type="checkbox"/> Résultat satisfaisant de l'évaluation sur place (si une évaluation est requise)</p>		

 <p>Autorité Nationale de l'Aviation Civile de Côte d'Ivoire</p>	<p><b>GUIDE RELATIF A LA COMPETENCE ORGANISATIONNELLE ET QUALIFICATION DU PERSONNEL DE L'EXPLOITANT D'AERODROME</b></p> <p>« GUID-AGA-6122 »</p>	<p>Edition 1 Date : 18/07/2022 Amendement 0 Date : 18/07/2022</p>
---	--	---

Note :

- (1) *Les exploitants d'aérodromes et les organismes de formation agréés par l'ANAC peuvent élaborer et dispenser un cours de formation basé sur le contenu du cours ci-dessus.*
- (2) *Le prérequis indiqué est un cours en ligne souhaitable et n'est donc pas obligatoire.*

 <p>Autorité Nationale de l'Aviation Civile de Côte d'Ivoire</p>	<p align="center"><b>GUIDE RELATIF A LA COMPETENCE ORGANISATIONNELLE ET QUALIFICATION DU PERSONNEL DE L'EXPLOITANT D'AERODROME</b></p> <p align="center">« GUID-AGA-6122 »</p>	<p><b>Edition 1</b> <b>Date : 18/07/2022</b> <b>Amendement 0</b> <b>Date : 18/07/2022</b></p>
---	--	---

Titre de la formation	Sécurité et opérations côté piste	N° de référence du cours : 03	Version : 1/2020
Référence au tableau n°2, 3, 4, 8 et 9			
Objectif du cours (But du cours)	Le cours Opérations côté piste offre aux participants une large compréhension des opérations côté piste sur un aéroport. Les participants étudieront les diverses composantes des opérations côté piste et la façon dont elles interagissent pour former un système opérationnel.		
Objectif du cours (objectifs d'apprentissage)	Après avoir réussi ce cours, les participants seront en mesure de : <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Décrire les opérations de sécurité dans les aéroports.</li> <li>▪ Décrire les facteurs qui influent sur la sécurité dans les aéroports.</li> <li>▪ Expliquer comment contrôler et maintenir la sécurité sur les aéroports.</li> <li>▪ Appliquer des outils pratiques et à jour pour gérer la sécurité sur un aéroport.</li> <li>▪ Mettre en œuvre les normes de sécurité dans les opérations aéroportuaires.</li> </ul>		
Prérequis pour suivre ce cours	Titre du cours de formation (le cas échéant) : Opérations côté piste - formation en ligne (ACI) <a href="https://aci.aero/global-training/programmes/airport-operations-diploma/airside-operations/">https://aci.aero/global-training/programmes/airport-operations-diploma/airside-operations/</a> <input type="checkbox"/> Aucun <input type="checkbox"/> Endoctrinement/Familiarisation <input checked="" type="checkbox"/> Initiale <input type="checkbox"/> Formation en cours d'emploi		
Type de formation	<input type="checkbox"/> Endoctrinement/Familiarisation <input checked="" type="checkbox"/> Initiale <input type="checkbox"/> Formation en cours d'emploi <input type="checkbox"/> Récurrent <input type="checkbox"/> Remise à niveau <input type="checkbox"/> Spécialisé		
Le contenu des cours	Référence au(x) cours de formation reconnu(s) par l'OACI/l'ANAC : Sécurité et opérations côté piste (ACI) <a href="https://aci.aero/global-training/training-information/course-categories/safety/gsn-2-airside-safety-operations/">https://aci.aero/global-training/training-information/course-categories/safety/gsn-2-airside-safety-operations/</a>		
Méthode de formation/activités	<input type="checkbox"/> CBT/En ligne <input checked="" type="checkbox"/> En classe <input type="checkbox"/> Pratique/Simulateur <input type="checkbox"/> Pratique (sur site) <input type="checkbox"/> Usine/Fabricant		
Évaluation	<input type="checkbox"/> Présence uniquement (si le test de compétence / l'évaluation n'est pas requise) <input checked="" type="checkbox"/> Note de passage minimale : 80 % (si un test de compétence est requis) <input type="checkbox"/> Résultat satisfaisant de l'évaluation sur place (si une évaluation est requise)		

*Note : Les exploitants d'aérodromes et les organismes de formation agréés par l'ANAC peuvent élaborer et dispenser un cours de formation basé sur le contenu du cours ci-dessus.*

 <p>Autorité Nationale de l'Aviation Civile de Côte d'Ivoire</p>	<p align="center"><b>GUIDE RELATIF A LA COMPETENCE ORGANISATIONNELLE ET QUALIFICATION DU PERSONNEL DE L'EXPLOITANT D'AERODROME</b></p> <p align="center">« GUID-AGA-6122 »</p>	<p>Edition 1 Date : 18/07/2022 Amendement 0 Date : 18/07/2022</p>
---	--	---

Titre de la formation	Sensibilisation et prévention des incursions sur piste	N° de référence du cours : 04	Version : 1/2020
Référence au tableau n°2, 3, 4, 5 et 9			
Objectif du cours (But du cours)	<p>Sensibiliser au danger des incursions sur piste en partageant des informations sur les incidents (par le biais d'études de cas et de discussions animées) et en offrant des conseils au personnel d'exploitation sur la manière dont les exploitants d'aéroports, les compagnies aériennes et les prestataires de services de trafic aérien peuvent prévenir les incursions sur piste.</p> <p>Sensibiliser sur ce sujet clé et donner aux participants des idées pratiques qu'ils peuvent mettre en œuvre sur leur propre aérodrome pour renforcer la sécurité.</p>		
Objectif du cours (objectifs d'apprentissage)	<p>Après avoir réussi ce cours, les participants seront en mesure de :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ sélectionner les termes et les définitions associés à la sécurité des pistes ;</li> <li>▪ identifier les risques pour la sécurité des pistes et facteurs qui contribuent à l'augmentation des incursions sur piste ;</li> <li>▪ connaître l'objet et portée du Manuel de l'OACI pour la prévention des incursions sur piste (Doc 9870);</li> <li>▪ connaître l'objectif des programmes de prévention des incursions sur piste et des équipes de sécurité sur piste ;</li> <li>▪ échanger sur des scénarios courants d'incursion sur piste ;</li> <li>▪ identifier les facteurs communs qui pourraient contribuer à une incursion sur piste ;</li> <li>▪ connaître le but et avantages d'une approche normalisée des incursions sur piste</li> <li>▪ partager des cadres de compte rendu d'incidents et collecte de données ;</li> <li>▪ partager des procédures de communication pour prévenir les incursions sur piste ;</li> <li>▪ partager des procédures pour les équipes de sécurité des pistes ;</li> <li>▪ identifier les problèmes qui contribuent à la rupture de la communication ;</li> <li>▪ identifier des aides visuelles pour aider à maintenir la conscience de la situation ;</li> <li>▪ échanger sur les meilleures pratiques pour les opérations de circulation d'aéronefs; et l'importance des procédures opérationnelles normalisées (SOP).</li> </ul>		
Prérequis pour suivre ce cours	<p>Titre du cours de formation (le cas échéant) : N/A</p> <p><input type="checkbox"/> Aucun <input checked="" type="checkbox"/> Endoctrinement/Familiarisation <input type="checkbox"/> Initiale <input type="checkbox"/> Formation en cours d'emploi</p>		
Type de formation	<p><input type="checkbox"/> Endoctrinement/Familiarisation <input checked="" type="checkbox"/> Initiale <input type="checkbox"/> Formation en cours d'emploi</p> <p><input type="checkbox"/> Récurrent <input type="checkbox"/> Remise à niveau <input type="checkbox"/> Spécialisé</p>		
Le contenu des cours	<p>Référence au(x) cours de formation reconnu(s) par l'OACI/l'ANAC (si disponible) :</p> <p>Sensibilisation et prévention des incursions sur piste (ACI)  <a href="https://aci.aero/Global-Training/Training-Information/Course-Categories/Safety/Runway-Incursion-Awareness-and-Prevention/">https://aci.aero/Global-Training/Training-Information/Course-Categories/Safety/Runway-Incursion-Awareness-and-Prevention/</a></p>		
Méthode de formation/activités	<p><input type="checkbox"/> CBT/En ligne <input checked="" type="checkbox"/> En classe <input type="checkbox"/> Pratique/Simulateur</p> <p><input type="checkbox"/> Pratique (sur site) <input type="checkbox"/> Usine/Fabricant</p>		
Évaluation	<p><input type="checkbox"/> Présence uniquement (si le test de compétence / l'évaluation n'est pas requise)</p> <p><input checked="" type="checkbox"/> Note de passage minimale : 80 % (si un test de compétence est requis)</p> <p><input type="checkbox"/> Résultat satisfaisant de l'évaluation sur place (si une évaluation est requise)</p>		

*Note : Les exploitants d'aérodromes et les organismes de formation agréés par l'ANAC peuvent élaborer et dispenser un cours de formation basé sur le contenu du cours ci-dessus.*

 <p>Autorité Nationale de l'Aviation Civile de Côte d'Ivoire</p>	<p>GUIDE RELATIF A LA COMPETENCE ORGANISATIONNELLE ET QUALIFICATION DU PERSONNEL DE L'EXPLOITANT D'AERODROME</p> <p>« GUID-AGA-6122 »</p>	<p>Edition 1 Date : 18/07/2022 Amendement 0 Date : 18/07/2022</p>
---	---	---

Titre de la formation	Inspection d'aérodrome	N° de référence du cours : 05	Version : 1/2020
Objectif du cours (But du cours)	Référence au tableau n°4, 5 et 9 Ce cours offre une formation basée sur les compétences sur l'inspection de sécurité des aérodromes pour l'Autorité de l'Aviation Civile et les exploitants d'aérodrome. Les stagiaires apprendront comment effectuer une inspection d'aérodrome conformément aux normes et pratiques recommandées (SARPs) de l'OACI et aux normes nationales pertinentes grâce à une formation interactive en classe, des pratiques sur le terrain et des exercices côté piste.		
Objectif du cours (objectifs d'apprentissage)	Après avoir réussi ce cours, les participants seront en mesure de : <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Utiliser la phraséologie de communication standard requise pour effectuer en toute sécurité une inspection d'aérodrome</li> <li>▪ Effectuer une inspection des aires revêtues et non revêtues d'aérodrome</li> <li>▪ Effectuer une inspection des aides visuelles et des aides à la navigation (NAVAID)</li> <li>▪ Vérifier l'accès côté piste et les déplacements côté piste</li> <li>▪ Effectuer une inspection pour la vérification des mesures de sécurité dans les opérations côté piste</li> <li>▪ Vérifier l'application des NOTAM</li> <li>▪ Inspecter la présence de faune</li> <li>▪ Effectuer une inspection des services de sauvetage et de lutte contre les incendies d'aérodrome (SSLIA)</li> <li>▪ Effectuer une inspection d'un système de gestion de la sécurité (SGS)</li> </ul>		
Prérequis pour suivre ce cours	Titre du cours de formation ( <i>le cas échéant</i> ) : N/A <input type="checkbox"/> Aucun <input checked="" type="checkbox"/> Endoctrinement/Familiarisation <input type="checkbox"/> Initiale <input type="checkbox"/> Formation en cours d'emploi		
Type de formation	<input type="checkbox"/> Endoctrinement/Familiarisation <input checked="" type="checkbox"/> Initiale <input type="checkbox"/> Formation en cours d'emploi <input type="checkbox"/> Récurrent <input type="checkbox"/> Remise à niveau <input type="checkbox"/> Spécialisé		
Le contenu des cours	Référence au(x) cours de formation reconnu(s) par l'OACI/l'ANAC ( <i>si disponible</i> ) : <ol style="list-style-type: none"> <li>1. Inspection d'aérodrome (IAAA) ; ou <a href="https://academy.airport.kr:844/academy/pagework_02104.html">https://academy.airport.kr:844/academy/pagework_02104.html</a></li> <li>2. GSN 6 : Audit et conformité des aérodromes (ACI) <a href="https://aci.aero/global-training/training-information/course-categories/safety/gsn-6-aerodrome-auditing-and-compliance/">https://aci.aero/global-training/training-information/course-categories/safety/gsn-6-aerodrome-auditing-and-compliance/</a></li> </ol>		
Méthode de formation/activités	<input type="checkbox"/> CBT/En ligne <input checked="" type="checkbox"/> En classe <input type="checkbox"/> Pratique/Simulateur <input checked="" type="checkbox"/> Pratique (sur site) <input type="checkbox"/> Usine/Fabricant		
Évaluation	<input type="checkbox"/> Présence uniquement (si le test de compétence / l'évaluation n'est pas requise) <input checked="" type="checkbox"/> Note de passage minimale : 80 % (si un test de compétence est requis) <input type="checkbox"/> Résultat satisfaisant de l'évaluation sur place (si une évaluation est requise)		

*Note : Les exploitants d'aérodromes et les organismes de formation agréés par l'ANAC peuvent élaborer et dispenser un cours de formation basé sur le contenu du cours ci-dessus.*

 <p>Autorité Nationale de l'Aviation Civile de Côte d'Ivoire</p>	<p align="center"><b>GUIDE RELATIF A LA COMPETENCE ORGANISATIONNELLE ET QUALIFICATION DU PERSONNEL DE L'EXPLOITANT D'AERODROME</b></p> <p align="center">« GUID-AGA-6122 »</p>	<p>Edition 1 Date : 18/07/2022 Amendement 0 Date : 18/07/2022</p>
---	--	---

Titre de la formation	Protection des aérodromes	N° de référence du cours : 06	Version : 1/2020
	Référence au tableau n°4		
Objectif du cours (But du cours)	Tous les aérodromes doivent s'assurer que l'environnement à l'intérieur et à l'extérieur de l'aéroport est maintenu dans un état sûr pour les opérations aériennes. Le cours de protection d'aérodrome est conçu pour présenter aux participants les différentes formes de sécurisation et comment développer des procédures afin de mettre en œuvre des contrôles efficaces.		
Objectif du cours (objectifs d'apprentissage)	Après avoir réussi ce cours, les participants seront en mesure de : <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ expliquer l'importance de la protection dans l'environnement aéronautique actuel</li> <li>▪ comprendre les éléments de la protection des aérodromes</li> <li>▪ expliquer comment les procédures de protection des aérodromes peuvent être élaborées</li> <li>▪ décrire les aspects juridiques du processus de protection</li> <li>▪ Appliquer les connaissances sur la sécurisation des aérodromes par eux-mêmes</li> </ul>		
Prérequis pour suivre ce cours	Titre du cours de formation ( <i>le cas échéant</i> ) : N/A <input type="checkbox"/> Aucun <input checked="" type="checkbox"/> Endoctrinement/Familiarisation <input type="checkbox"/> Initiale <input type="checkbox"/> Formation en cours d'emploi		
Type de formation	<input type="checkbox"/> Endoctrinement/Familiarisation <input checked="" type="checkbox"/> Initiale <input type="checkbox"/> Formation en cours d'emploi <input type="checkbox"/> Récurrent <input type="checkbox"/> Remise à niveau <input type="checkbox"/> Spécialisé		
Le contenu des cours	Référence au(x) cours de formation reconnu(s) par l'OACI/l'ANAC ( <i>si disponible</i> ):  Protection des aérodromes et OLS (ACI) <a href="https://aci.aero/global-training/training-information/course-categories/safety/aerodrome-safeguarding/">https://aci.aero/global-training/training-information/course-categories/safety/aerodrome-safeguarding/</a>		
Méthode de formation/activités	<input type="checkbox"/> CBT/En ligne <input checked="" type="checkbox"/> En classe <input type="checkbox"/> Pratique/Simulateur <input type="checkbox"/> Pratique (sur site) <input type="checkbox"/> Usine/Fabricant		
Évaluation	<input type="checkbox"/> Présence uniquement (si le test de compétence / l'évaluation n'est pas requise) <input checked="" type="checkbox"/> Note de passage minimale : 80 % (si un test de compétence est requis) <input type="checkbox"/> Résultat satisfaisant de l'évaluation sur place (si une évaluation est requise)		

*Note : Les exploitants d'aérodromes et les organismes de formation agréés par l'ANAC peuvent élaborer et dispenser un cours de formation basé sur le contenu du cours ci-dessus.*

 <b>Autorité Nationale de l'Aviation Civile de Côte d'Ivoire</b>	<b>GUIDE RELATIF A LA COMPETENCE ORGANISATIONNELLE ET QUALIFICATION DU PERSONNEL DE L'EXPLOITANT D'AERODROME</b>  <b>« GUID-AGA-6122 »</b>	<b>Edition 1</b> <b>Date : 18/07/2022</b> <b>Amendement 0</b> <b>Date : 18/07/2022</b>
--	--	---

Titre de la formation	Conditions météorologiques défavorables et Opérations par faible visibilité	N° de référence du cours : 07	Version : 1/2020
Référence au tableau n°4 et 9			
Objectif du cours (But du cours)	À travers des exercices pratiques planifiés et des exemples concrets, ce cours unique passe en revue les obstacles opérationnels dus aux conditions météorologiques et les solutions pour y remédier. Explorer les outils et les procédures qui aideront votre aéroport à réagir aux perturbations exceptionnelles. Apprendre à préparer vos ressources, vos équipements et votre personnel pour établir une culture proactive dans l'ensemble de vos opérations et de votre organisation.		
Objectif du cours (objectifs d'apprentissage)	Après avoir réussi ce cours, les participants seront en mesure de : <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Comprendre comment les conditions météorologiques défavorables produisent des complications</li> <li>▪ Élaborer des plans d'intervention et d'actions qui répondent aux risques auxquels votre aéroport est exposé</li> <li>▪ Minimiser l'impact des perturbations et revenez rapidement aux opérations normales</li> <li>▪ Renforcer la coopération entre les départements et les opérations pour devenir plus efficace dans la planification et la réponse</li> <li>▪ Améliorer l'allocation des ressources, de l'équipement et du personnel</li> </ul>		
Prérequis pour suivre ce cours	Titre du cours de formation ( <i>le cas échéant</i> ) : N/A <input type="checkbox"/> Aucun <input checked="" type="checkbox"/> Endoctrinement/Familiarisation <input type="checkbox"/> Initiale <input type="checkbox"/> Formation en cours d'emploi		
Type de formation	<input type="checkbox"/> Endoctrinement/Familiarisation <input checked="" type="checkbox"/> Initiale <input type="checkbox"/> Formation en cours d'emploi <input type="checkbox"/> Récurrent <input type="checkbox"/> Remise à niveau <input type="checkbox"/> Spécialisé		
Le contenu des cours	Référence au(x) cours de formation reconnu(s) par l'OACI/l'ANAC ( <i>si disponible</i> ):  Opérations et planification en conditions météorologiques extrêmes de l'aéroport (IATA) <a href="https://www.iata.org/en/training/courses/airport-operations-weather/262/en/">https://www.iata.org/en/training/courses/airport-operations-weather/262/en/</a>		
Méthode de formation/activités	<input type="checkbox"/> CBT/En ligne <input checked="" type="checkbox"/> En classe <input type="checkbox"/> Pratique/Simulateur <input type="checkbox"/> Pratique (sur site) <input type="checkbox"/> Usine/Fabricant		
Évaluation	<input type="checkbox"/> Présence uniquement (si le test de compétence / l'évaluation n'est pas requise) <input checked="" type="checkbox"/> Note de passage minimale : 80 % (si un test de compétence est requis) <input type="checkbox"/> Résultat satisfaisant de l'évaluation sur place (si une évaluation est requise)		

*Note : Les exploitants d'aérodromes et les organismes de formation agréés par l'ANAC peuvent élaborer et dispenser un cours de formation basé sur le contenu du cours ci-dessus.*

 <p>Autorité Nationale de l'Aviation Civile de Côte d'Ivoire</p>	<p style="text-align: center;"><b>GUIDE RELATIF A LA COMPETENCE ORGANISATIONNELLE ET QUALIFICATION DU PERSONNEL DE L'EXPLOITANT D'AERODROME</b></p> <p style="text-align: center;">« GUID-AGA-6122 »</p>	<p>Edition 1 Date : 18/07/2022 Amendement 0 Date : 18/07/2022</p>
---	--	---

Titre de la formation	Planification et intervention d'urgence	N° de référence du cours : 08	Version : 1/2020
Référence au tableau n°5, 8 et 9			
Objectif du cours (But du cours)	Ce cours examine l'importance de planifier les situations d'urgence et de bien gérer les activités en situation de crise. Il présente les exigences internationales d'un plan d'urgence, explique comment gérer la presse et les médias dans des situations cruciales, ainsi que l'accent sur la continuité des activités et le retour aux opérations normales après une crise. Le soutien apporté aux victimes et la nécessité de rétablir la confiance après un incident sont également abordés. Des sujets d'actualités sur le terrorisme aérien sont inclus. Des études de cas fournissent des informations clés sur le climat mondial actuel.		
Objectif du cours (objectifs d'apprentissage)	Après avoir réussi ce cours, les participants seront en mesure de : <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Expliquer les rôles et responsabilités clés de la planification d'urgence.</li> <li>▪ Décrire les meilleures pratiques en gestion de crise.</li> <li>▪ Appliquer les outils et conseils pertinents pour mettre en œuvre les plans et procédures d'urgence.</li> </ul>		
Prérequis pour suivre ce cours	Titre du cours de formation ( <i>le cas échéant</i> ) : N/A <input type="checkbox"/> Aucun <input checked="" type="checkbox"/> Endoctrinement/Familiarisation <input type="checkbox"/> Initiale <input type="checkbox"/> Formation en cours d'emploi		
Type de formation	<input type="checkbox"/> Endoctrinement/Familiarisation <input checked="" type="checkbox"/> Initiale <input type="checkbox"/> Formation en cours d'emploi <input type="checkbox"/> Récurrent <input type="checkbox"/> Remise à niveau <input type="checkbox"/> Spécialisé		
Le contenu des cours	Référence au(x) cours de formation reconnu(s) par l'OACI/l'ANAC ( <i>si disponible</i> ) :  GSN 3 : Planification d'urgence et gestion de crise (ACI) <a href="https://aci.aero/global-training/training-information/course-categories/safety/gsn-3-emergency-planning-crisis-management/">https://aci.aero/global-training/training-information/course-categories/safety/gsn-3-emergency-planning-crisis-management/</a>		
Méthode de formation/activités	<input type="checkbox"/> CBT/En ligne <input checked="" type="checkbox"/> En classe <input type="checkbox"/> Pratique/Simulateur <input type="checkbox"/> Pratique (sur site) <input type="checkbox"/> Usine/Fabricant		
Évaluation	<input type="checkbox"/> Présence uniquement (si le test de compétence / l'évaluation n'est pas requise) <input checked="" type="checkbox"/> Note de passage minimale : 80 % (si un test de compétence est requis) <input type="checkbox"/> Résultat satisfaisant de l'évaluation sur place (si une évaluation est requise)		

*Note : Les exploitants d'aérodromes et les organismes de formation agréés par l'ANAC peuvent élaborer et dispenser un cours de formation basé sur le contenu du cours ci-dessus.*

 <p>Autorité Nationale de l'Aviation Civile de Côte d'Ivoire</p>	<p align="center"><b>GUIDE RELATIF A LA COMPETENCE ORGANISATIONNELLE ET QUALIFICATION DU PERSONNEL DE L'EXPLOITANT D'AERODROME</b></p> <p align="center">« GUID-AGA-6122 »</p>	<p align="right">Edition 1 Date : 18/07/2022 Amendement 0 Date : 18/07/2022</p>
---	--	---

Titre de la formation	Enquête sur les accidents et incidents d'aérodrome	N° de référence du cours : 09	Version : 1/2020
Référence au tableau n°9			
Objectif du cours (But du cours)	Ce cours présentera les meilleures pratiques de l'industrie pour les enquêtes sur les accidents et les incidents dans les aéroports. Concepts et problèmes clés tels que l'impact des facteurs humains sur l'augmentation des incidents et des accidents dans l'aviation. Grâce à ce cours, les participants seront en mesure d'établir des mesures d'atténuation dans leurs propres aéroports pour réduire les incidents et les accidents.		
Objectif du cours (objectifs d'apprentissage)	Après avoir réussi ce cours, les participants seront en mesure de : <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Décrivez le type d'incidents et d'accidents qui peuvent survenir dans les aéroports.</li> <li>▪ Mener des enquêtes formelles pour réduire et prévenir les accidents à leur aéroport.</li> <li>▪ Appliquer leur expérience personnelle pour déterminer la meilleure façon de prévenir les accidents et les incidents à leur aéroport.</li> </ul>		
Prérequis pour suivre ce cours	Titre du cours de formation ( <i>le cas échéant</i> ) : N/A <input type="checkbox"/> Aucun <input checked="" type="checkbox"/> Endoctrinement/Familiarisation <input type="checkbox"/> Initiale <input type="checkbox"/> Formation en cours d'emploi		
Type de formation	<input type="checkbox"/> Endoctrinement/Familiarisation <input checked="" type="checkbox"/> Initiale <input type="checkbox"/> Formation en cours d'emploi <input type="checkbox"/> Récurrent <input type="checkbox"/> Remise à niveau <input type="checkbox"/> Spécialisé		
Le contenu des cours	Référence au(x) cours de formation reconnu(s) par l'OACI/l'ANAC ( <i>si disponible</i> ): <ol style="list-style-type: none"> <li>1) enquête sur les accidents et incidents (ACI); ou <a href="https://aci.aero/global-training/training-information/coursecategories/safety/accident-and-incident-investigation/">https://aci.aero/global-training/training-information/coursecategories/safety/accident-and-incident-investigation/</a></li> <li>2) techniques d'enquête sur les accidents d'aviation (SAA) ; ou <a href="https://saa.caas.gov.sg/course-details?courseTitle=aircraft-accident-investigationtechniques&amp;courseId=1000467">https://saa.caas.gov.sg/course-details?courseTitle=aircraft-accident-investigationtechniques&amp;courseId=1000467</a></li> <li>3) gestion des enquêtes sur les accidents d'aviation (SAA); ou <a href="https://saa.caas.gov.sg/course-details?courseTitle=aircraft-accident-investigationmanagement&amp;courseId=1000468">https://saa.caas.gov.sg/course-details?courseTitle=aircraft-accident-investigationmanagement&amp;courseId=1000468</a></li> <li>4) Enquête sur les incidents : gestion efficace des risques pour la sécurité (SAA) <a href="https://saa.caas.gov.sg/course-details?courseTitle=incident-investigation:effective-safety-risk-management&amp;courseId=1000665">https://saa.caas.gov.sg/course-details?courseTitle=incident-investigation:effective-safety-risk-management&amp;courseId=1000665</a></li> </ol>		
Méthode de formation/activités	<input type="checkbox"/> CBT/En ligne <input checked="" type="checkbox"/> En classe <input type="checkbox"/> Pratique/Simulateur <input type="checkbox"/> Pratique (sur site) <input type="checkbox"/> Usine/Fabricant		
Évaluation	<input type="checkbox"/> Présence uniquement (si le test de compétence / l'évaluation n'est pas requise) <input checked="" type="checkbox"/> Note de passage minimale : 80 % (si un test de compétence est requis) <input type="checkbox"/> Résultat satisfaisant de l'évaluation sur place (si une évaluation est requise)		

*Note : Les exploitants d'aérodromes et les organismes de formation agréés par l'ANAC peuvent élaborer et dispenser un cours de formation basé sur le contenu du cours ci-dessus.*

 <p>Autorité Nationale de l'Aviation Civile de Côte d'Ivoire</p>	<p align="center"><b>GUIDE RELATIF A LA COMPETENCE ORGANISATIONNELLE ET QUALIFICATION DU PERSONNEL DE L'EXPLOITANT D'AERODROME</b></p> <p align="center">« GUID-AGA-6122 »</p>	<p>Edition 1 Date : 18/07/2022 Amendement 0 Date : 18/07/2022</p>
---	--	---

Titre de la formation	Gestion de la sécurité des pistes	N° de référence du cours : 10	Version : 1/2020
Référence au tableau n°9			
Objectif du cours (But du cours)	<p>La sécurité des pistes est un défi important et une priorité absolue pour les opérations aéroportuaires. Ce programme de formation traite de la gestion de la sécurité des pistes destiné aux exploitants d'aéroports.</p> <p>Le contenu de ce cours est extrait d'un large éventail de documents d'orientation des autorités de l'aviation civile, des procédures de sécurité opérationnelle des aéroports, des orientations de l'OACI et des meilleures pratiques d'autres organisations aéronautiques internationales traitant de la sécurité des pistes.</p>		
Objectif du cours (objectifs d'apprentissage)	<p>Après avoir réussi ce cours, les participants seront en mesure de :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Comprendre l'importance de la sécurité des pistes à un aérodrome</li> <li>▪ Décrire les principales étapes nécessaires à la création d'une équipe de sécurité de piste</li> <li>▪ Expliquer les principales pratiques exemplaires de l'industrie en ce qui concerne la planification et la conception des pistes du point de vue de la sécurité</li> <li>▪ Décrire les principales exigences des inspections de piste et des rapports</li> <li>▪ Expliquer les principales procédures de faible visibilité requises pour assurer le fonctionnement en toute sécurité des aéronefs dans des conditions de faible visibilité, y compris la protection des aides à la navigation (NAVAID)</li> <li>▪ Comprendre les éléments clés des opérations côté piste et leur impact sur la sécurité des pistes</li> <li>▪ Décrire les éléments clés de l'entretien des pistes</li> <li>▪ Expliquer comment gérer les restrictions temporaires et comment diffuser ces informations aux parties prenantes</li> <li>▪ Décrire les principales mesures de sécurité en matière de construction associées aux zones opérationnelles de l'aérodrome</li> </ul>		
Prérequis pour suivre ce cours	<p>Titre du cours de formation (<i>le cas échéant</i>) : N/A</p> <p><input type="checkbox"/> Aucun <input checked="" type="checkbox"/> Endoctrinement/Familiarisation <input type="checkbox"/> Initiale <input type="checkbox"/> Formation en cours d'emploi</p>		
Type de formation	<p><input type="checkbox"/> Endoctrinement/Familiarisation <input checked="" type="checkbox"/> Initiale <input type="checkbox"/> Formation en cours d'emploi</p> <p><input type="checkbox"/> Récurrent <input type="checkbox"/> Remise à niveau <input type="checkbox"/> Spécialisé</p>		
Le contenu des cours	<p>Référence au(x) cours de formation reconnu(s) par l'OACI/l'ANAC (<i>si disponible</i>):</p> <p>Gestion de la sécurité des pistes (ACI) <a href="https://www.olc.aero/product/runway-safety-management/">https://www.olc.aero/product/runway-safety-management/</a></p>		
Méthode de formation/activités	<p><input checked="" type="checkbox"/> CBT/En ligne <input type="checkbox"/> En classe <input type="checkbox"/> Pratique/Simulateur</p> <p><input type="checkbox"/> Pratique (sur site) <input type="checkbox"/> Usine/Fabricant</p>		
Évaluation	<p><input type="checkbox"/> Présence uniquement (si le test de compétence / l'évaluation n'est pas requise)</p> <p><input checked="" type="checkbox"/> Note de passage minimale : 80 % (si un test de compétence est requis)</p> <p><input type="checkbox"/> Résultat satisfaisant de l'évaluation sur place (si une évaluation est requise)</p>		

*Note : Les exploitants d'aérodromes et les organismes de formation agréés par l'ANAC peuvent élaborer et dispenser un cours de formation basé sur le contenu du cours ci-dessus.*

 <b>Autorité Nationale de l'Aviation Civile de Côte d'Ivoire</b>	<b>GUIDE RELATIF A LA COMPETENCE ORGANISATIONNELLE ET QUALIFICATION DU PERSONNEL DE L'EXPLOITANT D'AERODROME</b>  <b>« GUID-AGA-6122 »</b>	<b>Edition 1</b> <b>Date : 18/07/2022</b> <b>Amendement 0</b> <b>Date : 18/07/2022</b>
--	--	---

Titre de la formation	Entretien des chaussées d'aérodromes	N° de référence du cours : 11	Version : 1/2020
Référence au tableau n°2 et 3			
Objectif du cours (But du cours)	Ce cours fournira les informations nécessaires pour établir un programme efficace de gestion et d'entretien des chaussées d'aérodrome. Ce cours aidera les stagiaires à comprendre la performance des chaussées, comment les évaluer, les caractéristiques d'un bon programme de gestion et d'entretien des chaussées et les techniques de réparation actuellement utilisées dans l'industrie. Ce cours aidera les agents d'aéroport à prendre des décisions éclairées concernant l'entretien des chaussées d'aérodrome et à aborder des considérations particulières telles que la minimisation des impacts sur les utilisateurs, la maximisation de la sécurité de l'aéroport et l'adaptation à leurs environnements locaux d'exploitation.		
Objectif du cours (objectifs d'apprentissage)	Après avoir réussi ce cours, les participants seront en mesure de : <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Évaluation des chaussées et identification des types de dégradations</li> <li>▪ Techniques de réparation des chaussées en béton bitumineux et en béton hydraulique</li> <li>▪ Programmes de gestion et d'entretien des chaussées</li> <li>▪ Entretien des chaussées d'aérodrome - études de cas             <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ effectuer une inspection des surface de chaussées d'aérodrome</li> </ul> </li> </ul>		
Prérequis pour suivre ce cours	Titre du cours de formation ( <i>le cas échéant</i> ) : N/A <input type="checkbox"/> Aucun <input checked="" type="checkbox"/> Endoctrinement/Familiarisation <input type="checkbox"/> Initiale <input type="checkbox"/> Formation en cours d'emploi		
Type de formation	<input type="checkbox"/> Endoctrinement/Familiarisation <input checked="" type="checkbox"/> Initiale <input type="checkbox"/> Formation en cours d'emploi <input type="checkbox"/> Récurrent <input type="checkbox"/> Remise à niveau <input type="checkbox"/> Spécialisé		
Le contenu des cours	Référence au(x) cours de formation reconnu(s) par l'OACI/l'ANAC ( <i>si disponible</i> ) :  UC Berkeley, ITS-SAA Maintenance aéroportuaire (SAA) <a href="https://saa.caas.gov.sg/">https://saa.caas.gov.sg/</a>		
Méthode de formation/activités	<input type="checkbox"/> CBT/En ligne <input checked="" type="checkbox"/> Salle de classe <input type="checkbox"/> Pratique/Simulateur <input checked="" type="checkbox"/> Pratique (sur site) <input type="checkbox"/> Usine/Fabricant		
Évaluation	<input type="checkbox"/> Présence uniquement (si le test de compétence / l'évaluation n'est pas requise) <input checked="" type="checkbox"/> Note de passage minimale : 80 % (si un test de compétence est requis) <input type="checkbox"/> Résultat satisfaisant de l'évaluation sur place (si une évaluation est requise)		

*Note : Les exploitants d'aérodromes et les organismes de formation agréés par l'ANAC peuvent élaborer et dispenser un cours de formation basé sur le contenu du cours ci-dessus.*

 <p>Autorité Nationale de l'Aviation Civile de Côte d'Ivoire</p>	<p align="center"><b>GUIDE RELATIF A LA COMPETENCE ORGANISATIONNELLE ET QUALIFICATION DU PERSONNEL DE L'EXPLOITANT D'AERODROME</b></p> <p align="center">« GUID-AGA-6122 »</p>	<p><b>Edition 1</b> <b>Date : 18/07/2022</b> <b>Amendement 0</b> <b>Date : 18/07/2022</b></p>
---	--	---

Titre de la formation	Phraséologie radiotéléphonique	N° de référence du cours : 12	Version : 1/2020
Référence au tableau n°2, 3, 6 et 7 Objectif du cours (But du cours) : Formation en radiotéléphonie. Les phraséologies normalisées de l'OACI sont élaborées pour fournir des communications efficaces, claires, concises et sans ambiguïté. Une attention constante devrait être accordée à l'utilisation correcte des phraséologies de l'OACI dans tous les cas où elles sont applicables.			
Objectif du cours (objectifs d'apprentissage)	Après avoir réussi ce cours, les participants seront capables de : <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Employer une phraséologie normalisée</li> <li>▪ Comprendre la nécessité d'utiliser des communications claires et concises</li> </ul>		
Prérequis pour suivre ce cours	Titre du cours de formation ( <i>le cas échéant</i> ) : N/A <input type="checkbox"/> Aucun <input checked="" type="checkbox"/> Endoctrinement/Familiarisation <input type="checkbox"/> Initiale <input type="checkbox"/> Formation en cours d'emploi		
Type de formation	<input type="checkbox"/> Endoctrinement/Familiarisation <input checked="" type="checkbox"/> Initiale <input type="checkbox"/> Formation en cours d'emploi <input type="checkbox"/> Récurrent <input type="checkbox"/> Remise à niveau <input type="checkbox"/> Spécialisé		
Le contenu des cours	Référence au(x) cours de formation reconnu(s) par l'OACI/l'ANAC ( <i>si disponible</i> ) : <i>Remarque : Les cours de formation suivants incluent la phraséologie radiotéléphonique</i> <ol style="list-style-type: none"> <li>1) Se référer aux PANS-Aérodromes – Cadre pour un programme de formation de conducteur de véhicule côté piste</li> <li>2) Cours d'inspection d'aérodrome (N° de référence du cours : 05)</li> </ol>		
Méthode de formation/activités	<input type="checkbox"/> CBT/En ligne <input checked="" type="checkbox"/> En classe <input type="checkbox"/> Pratique/Simulateur <input type="checkbox"/> Pratique (sur site) <input type="checkbox"/> Usine/Fabricant		
Évaluation	<input type="checkbox"/> Présence uniquement (si le test de compétence / l'évaluation n'est pas requise) <input checked="" type="checkbox"/> Note de passage minimale : 80 % (si un test de compétence est requis) <input type="checkbox"/> Résultat satisfaisant de l'évaluation sur place (si une évaluation est requise)		

*Note : Les exploitants d'aérodromes et les organismes de formation agréés par l'ANAC peuvent élaborer et dispenser un cours de formation basé sur le contenu du cours ci-dessus.*

 <p><b>Autorité Nationale de l'Aviation Civile de Côte d'Ivoire</b></p>	<p align="center"><b>GUIDE RELATIF A LA COMPETENCE ORGANISATIONNELLE ET QUALIFICATION DU PERSONNEL DE L'EXPLOITANT D'AERODROME</b></p> <p align="center">« GUID-AGA-6122 »</p>	<p><b>Edition 1</b> <b>Date : 18/07/2022</b> <b>Amendement 0</b> <b>Date : 18/07/2022</b></p>
--	--	---

Titre de la formation	Enlèvement des contaminants des chaussées d'aérodromes	N° de référence du cours : 13	Version : 1/2020
Référence au tableau n°3 et 9			
Objectif du cours (But du cours)	Fournir aux participants des connaissances, des aptitudes et des attitudes leur permettant de surveiller et d'éliminer efficacement et de façon efficiente les contaminants (par exemple, les dépôts de caoutchouc) sur les chaussées des aérodromes et d'appliquer la méthodologie d'élimination appropriée pour obtenir le niveau de frottement requis.		
Objectif du cours (objectifs d'apprentissage)	<p>Après avoir réussi le cours, les participants seront en mesure de :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Identifier les causes de la réduction de la valeur de frottement de la surface de la piste et son effet sur le mouvement des aéronefs sur la piste active</li> <li>▪ Apprécier l'importance de maintenir la valeur de frottement requise sur les pistes</li> <li>▪ Mesurer la valeur de frottement sur piste</li> <li>▪ Identifier les zones à faible frottement</li> <li>▪ Appliquer les méthodes appropriées d'élimination des contaminants en tenant compte du matériau de surface des chaussées et de l'étendue des dépôts</li> </ul>		
Prérequis pour suivre ce cours	<p>Titre du cours de formation (<i>le cas échéant</i>) : N/A</p> <p><input type="checkbox"/> Aucun <input checked="" type="checkbox"/> Endoctrinement/Familiarisation <input type="checkbox"/> Initiale <input type="checkbox"/> Formation en cours d'emploi</p>		
Type de formation	<p><input type="checkbox"/> Endoctrinement/Familiarisation <input checked="" type="checkbox"/> Initiale <input checked="" type="checkbox"/> Formation en cours d'emploi</p> <p><input type="checkbox"/> Récurrent <input type="checkbox"/> Remise à niveau <input type="checkbox"/> Spécialisé</p>		
Le contenu des cours	<p>Référence au(x) cours de formation reconnu(s) par l'OACI/l'ANAC (<i>si disponible</i>) :</p> <p align="center">Enlèvement de caoutchouc de piste (IAA)</p> <p align="center"><a href="https://www.icao.int/training/Pages/training-cataloguedetails.aspx?catid=383&amp;language=0&amp;region=&amp;ITP=0">https://www.icao.int/training/Pages/training-cataloguedetails.aspx?catid=383&amp;language=0&amp;region=&amp;ITP=0</a></p>		
Méthode de formation/activités	<p><input type="checkbox"/> CBT/En ligne <input checked="" type="checkbox"/> Salle de classe <input type="checkbox"/> Pratique/Simulateur</p> <p><input checked="" type="checkbox"/> Pratique (sur site) <input checked="" type="checkbox"/> Usine/Fabricant</p>		
Évaluation	<p><input type="checkbox"/> Présence uniquement (si le test de compétence / l'évaluation n'est pas requise)</p> <p><input checked="" type="checkbox"/> Note de passage minimale : 80 % (si un test de compétence est requis)</p> <p><input type="checkbox"/> Résultat satisfaisant de l'évaluation sur place (si une évaluation est requise)</p>		

*Note : Les exploitants d'aérodromes et les organismes de formation agréés par l'ANAC peuvent élaborer et dispenser un cours de formation basé sur le contenu du cours ci-dessus.*

 <p>Autorité Nationale de l'Aviation Civile de Côte d'Ivoire</p>	<p align="center"><b>GUIDE RELATIF A LA COMPETENCE ORGANISATIONNELLE ET QUALIFICATION DU PERSONNEL DE L'EXPLOITANT D'AERODROME</b></p> <p align="center">« GUID-AGA-6122 »</p>	<p>Edition 1 Date : 18/07/2022 Amendement 0 Date : 18/07/2022</p>
---	--	---

Titre de la formation	Entretien des marquages, panneaux et balises	N° de référence du cours : 14	Version : 1/2020
Référence au tableau n°3			
Objectif du cours (But du cours)	Le cours permet aux participants d'interpréter et de mettre en œuvre les spécifications de certification relatives aux marques et panneaux des pistes, voies de circulation et aires de trafic et des zones adjacentes, par exemple à des fins de planification et de maintenance future. Sur la base des meilleures pratiques, les participants acquerront des connaissances sur la configuration, le dimensionnement et la conception de ces aides visuelles et apprendront comment répondre aux exigences pertinentes.		
Objectif du cours (objectifs d'apprentissage)	Une fois ce cours terminé avec succès, les participants seront en mesure de vérifier et de maintenir : <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ les marques</li> <li>▪ les panneaux</li> <li>▪ les balises</li> </ul>		
Prérequis pour suivre ce cours	Titre du cours de formation (le cas échéant) : N/A <input type="checkbox"/> Aucun <input checked="" type="checkbox"/> Endoctrinement/Familiarisation <input type="checkbox"/> Initiale <input type="checkbox"/> Formation en cours d'emploi		
Type de formation	<input type="checkbox"/> Endoctrinement/Familiarisation <input checked="" type="checkbox"/> Initiale <input checked="" type="checkbox"/> Formation en cours d'emploi <input type="checkbox"/> Récurrent <input type="checkbox"/> Remise à niveau <input type="checkbox"/> Spécialisé		
Le contenu des cours	Référence au(x) cours de formation reconnu(s) par l'OACI/l'ANAC (si disponible) :  1) Marques de chaussées d'aérodrome (IAA) ; et <a href="https://www.icao.int/training/Pages/training-catalogue-details.aspx?catid=382&amp;language=0&amp;region=&amp;ITP=0">https://www.icao.int/training/Pages/training-catalogue-details.aspx?catid=382&amp;language=0&amp;region=&amp;ITP=0</a>  2) Panneaux d'aérodrome (IAA) <a href="https://www.icao.int/training/Pages/training-cataloguedetails.aspx?catid=2426&amp;language=0&amp;region=&amp;ITP=0">https://www.icao.int/training/Pages/training-cataloguedetails.aspx?catid=2426&amp;language=0&amp;region=&amp;ITP=0</a>		
Méthode de formation/activités	<input type="checkbox"/> CBT/En ligne <input checked="" type="checkbox"/> Salle de classe <input type="checkbox"/> Pratique/Simulateur <input checked="" type="checkbox"/> Pratique (sur site) <input type="checkbox"/> Usine/Fabricant		
Évaluation	<input type="checkbox"/> Présence uniquement (si le test de compétence / l'évaluation n'est pas requise) <input checked="" type="checkbox"/> Note de passage minimale : 80 % (si un test de compétence est requis) <input type="checkbox"/> Résultat satisfaisant de l'évaluation sur place (si une évaluation est requise)		

*Note : Les exploitants d'aérodromes et les organismes de formation agréés par l'ANAC peuvent élaborer et dispenser un cours de formation basé sur le contenu du cours ci-dessus.*

 <p>Autorité Nationale de l'Aviation Civile de Côte d'Ivoire</p>	<p align="center"><b>GUIDE RELATIF A LA COMPETENCE ORGANISATIONNELLE ET QUALIFICATION DU PERSONNEL DE L'EXPLOITANT D'AERODROME</b></p> <p align="center">« GUID-AGA-6122 »</p>	<p><b>Edition 1</b> <b>Date : 18/07/2022</b> <b>Amendement 0</b> <b>Date : 18/07/2022</b></p>
---	--	---

Titre de la formation	Gestion des travaux en cours coté piste	N° de référence du cours : 15	Version : 1/2020
Référence au tableau n°5, 8 et 9			
Objectif du cours (But du cours)	<p>Tous les aéroports doivent gérer des travaux en cours coté piste à un moment donné, que ce soit à la suite de nouveaux aménagements ou de maintenance. Il est donc primordial que le personnel impliqué soit en mesure de gérer la construction en toute sécurité, assurant la continuité de l'exploitation des aéronefs, tout en permettant la poursuite des travaux.</p> <p>Ce cours fournit des informations détaillées sur la planification des travaux d'aéroport, en veillant à ce que la documentation nécessaire soit produite conformément au système de gestion de la sécurité de l'aéroport, sur la manière dont les travaux sont contrôlés au jour le jour et comment amener les nouveaux aménagements en état opérationnel.</p>		
Objectif du cours (objectifs d'apprentissage)	<p>Après avoir réussi ce cours, les participants seront en mesure de :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Gérer efficacement les travaux, les évaluations des risques et les déclarations de conformité, en veillant au respect des normes nationales et internationales</li> <li>▪ Expliquer comment gérer efficacement les sous-traitants pour garantir la sécurité des opérations</li> <li>▪ Offrir des exemples de gestion de travaux sous forme d'études de cas dans le cadre de l'expérience d'apprentissage</li> <li>▪ Expliquer la nécessité d'une "gestion du changement" efficace et sûre dans le processus de travaux de l'aéroport</li> </ul>		
Prérequis pour suivre ce cours	<p>Titre du cours de formation (<i>le cas échéant</i>) :</p> <p>Cours en ligne sur la gestion des opérations pendant la construction (ACI)  <a href="https://www.olc.aero/product/managing-operations-during-construction/">https://www.olc.aero/product/managing-operations-during-construction/</a></p> <p><input type="checkbox"/> Aucun <input checked="" type="checkbox"/> Endoctrinement/Familiarisation <input type="checkbox"/> Initiale <input type="checkbox"/> Formation en cours d'emploi</p>		
Type de formation	<p><input type="checkbox"/> Endoctrinement/Familiarisation <input type="checkbox"/> Initiale <input checked="" type="checkbox"/> Formation en cours d'emploi</p> <p><input type="checkbox"/> Récurrent <input type="checkbox"/> Remise à niveau <input checked="" type="checkbox"/> Spécialisé</p>		
Le contenu des cours	<p>Référence au(x) cours de formation reconnu(s) par l'OACI/l'ANAC (<i>si disponible</i>) :</p> <p>Cours de sécurité aéroportuaire - Gestion des travaux d'aéroport (ACI)  <a href="https://aci.aero/global-training/training-information/course-categories/safety/managing-aerodrome-works/">https://aci.aero/global-training/training-information/course-categories/safety/managing-aerodrome-works/</a></p>		
Méthode de formation/activités	<p><input type="checkbox"/> CBT/En ligne <input checked="" type="checkbox"/> Salle de classe <input type="checkbox"/> Pratique/Simulateur</p> <p><input checked="" type="checkbox"/> Pratique (sur site) <input type="checkbox"/> Usine/Fabricant</p>		
Évaluation	<p><input type="checkbox"/> Présence uniquement (si le test de compétence / l'évaluation n'est pas requise)</p> <p><input checked="" type="checkbox"/> Note de passage minimale : 80 % (si un test de compétence est requis)</p> <p><input checked="" type="checkbox"/> Résultat satisfaisant lors de l'évaluation sur site (si une évaluation est requise)</p>		

*Note : Les exploitants d'aéroports et les organismes de formation agréés par l'ANAC peuvent élaborer et dispenser un cours de formation basé sur le contenu du cours ci-dessus.*

 <b>Autorité Nationale de l'Aviation Civile de Côte d'Ivoire</b>	<b>GUIDE RELATIF A LA COMPETENCE ORGANISATIONNELLE ET QUALIFICATION DU PERSONNEL DE L'EXPLOITANT D'AERODROME</b>  <b>« GUID-AGA-6122 »</b>	<b>Edition 1</b> <b>Date : 18/07/2022</b> <b>Amendement 0</b> <b>Date : 18/07/2022</b>
--	--	---

Titre de la formation	Opérations d'escorte et de Follow-Me	N° de référence du cours : 16	Version : 1/2020
Référence au tableau n°9			
Objectif du cours (But du cours)	Ce cours explique pourquoi les opérations d'escorte et de Follow-Me sont nécessaires au quotidien dans les aéroports et fournit les connaissances théoriques nécessaires pour les entreprendre.		
Objectif du cours (objectifs d'apprentissage)	Après avoir réussi ce cours, les participants seront en mesure de : <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Comprendre comment les opérations d'escorte et de Follow-Me contribuent à faciliter des opérations sécurisées, sûres et efficaces côté piste.</li> <li>▪ Reconnaître les similitudes et les différences qui existent entre les opérations Escort et Follow-Me.</li> <li>▪ Expliquez le rôle et les responsabilités du conducteur dans l'exécution des opérations d'escorte et de Follow-Me.</li> <li>▪ Décrire les étapes clés nécessaires à la réussite des opérations d'escorte et de Follow-Me.</li> <li>▪ Comprendre les procédures à suivre lors des opérations d'escorte et de Follow-Me.</li> <li>▪ Comprendre la formation qui doit être suivie pour garantir la compétence du conducteur à mener des opérations d'escorte et de Follow-Me.</li> </ul>		
Prérequis pour suivre ce cours	Titre du cours de formation (le cas échéant) : N/A <input type="checkbox"/> Aucun <input checked="" type="checkbox"/> Endoctrinement/Familiarisation <input type="checkbox"/> Initiale <input type="checkbox"/> Formation en cours d'emploi		
Type de formation	<input type="checkbox"/> Endoctrinement/Familiarisation <input checked="" type="checkbox"/> Initiale <input type="checkbox"/> Formation en cours d'emploi <input type="checkbox"/> Récurrent <input type="checkbox"/> Remise à niveau <input type="checkbox"/> Spécialisé		
Le contenu des cours	Référence au(x) cours de formation reconnu(s) par l'OACI/l'ANAC (si disponible) :  Cours en ligne Escorte et Follow-Me (ACI) <a href="https://www.olc.aero/product/escort-and-follow-me-operations/">https://www.olc.aero/product/escort-and-follow-me-operations/</a>		
Méthode de formation/activités	<input checked="" type="checkbox"/> CBT/En ligne <input type="checkbox"/> Salle de classe <input type="checkbox"/> Pratique/Simulateur <input type="checkbox"/> Pratique (sur site) <input type="checkbox"/> Usine/Fabricant		
Évaluation	<input type="checkbox"/> Présence uniquement (si le test de compétence / l'évaluation n'est pas requise) <input checked="" type="checkbox"/> Note de passage minimale : 80 % (si un test de compétence est requis) <input type="checkbox"/> Résultat satisfaisant de l'évaluation sur place (si une évaluation est requise)		

*Note : Les exploitants d'aérodromes et les organismes de formation agréés par l'ANAC peuvent élaborer et dispenser un cours de formation basé sur le contenu du cours ci-dessus.*

 <p>Autorité Nationale de l'Aviation Civile de Côte d'Ivoire</p>	<p align="center"><b>GUIDE RELATIF A LA COMPETENCE ORGANISATIONNELLE ET QUALIFICATION DU PERSONNEL DE L'EXPLOITANT D'AERODROME</b></p> <p align="center">« GUID-AGA-6122 »</p>	<p>Edition 1 Date : 18/07/2022 Amendement 0 Date : 18/07/2022</p>
---	--	---

Titre de la formation	Entretien du balisage lumineux d'aérodrome, y compris PAPI/VASIS	N° de référence du cours : 17	Version : 1/2020
Référence au tableau n°3			
Objectif du cours (But du cours)	Ce cours donne aux stagiaires un aperçu des installations électriques et mécaniques des aéroports et de leur maintenance		
Objectif du cours (objectifs d'apprentissage)	<p>Après avoir réussi ce cours, les participants seront en mesure de :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Fournir aux participants des connaissances, des aptitudes et des attitudes sur les balisages lumineux, les normes de fonctionnement et de maintenance dans les aéroports et pour maintenir les niveaux de fonctionnement souhaités pendant les opérations quotidiennes et lors des modifications des infrastructures et des procédures.</li> <li>▪ Entretien des systèmes d'éclairage de l'aérodrome conformément aux normes de l'OACI.</li> </ul>		
Prérequis pour suivre ce cours	<p>Titre du cours de formation (le cas échéant) : N/A</p> <p><input type="checkbox"/> Aucun <input checked="" type="checkbox"/> Endoctrinement/Familiarisation <input type="checkbox"/> Initiale <input type="checkbox"/> Formation en cours d'emploi</p>		
Type de formation	<p><input type="checkbox"/> Endoctrinement/Familiarisation <input checked="" type="checkbox"/> Initiale <input type="checkbox"/> Formation en cours d'emploi</p> <p><input type="checkbox"/> Récurrent <input type="checkbox"/> Remise à niveau <input type="checkbox"/> Spécialisé</p>		
Le contenu des cours	<p>Référence au(x) cours de formation reconnu(s) par l'OACI/l'ANAC (si disponible) :</p> <p>1) Aides au sol aéronautiques, normes de service et maintenance (IAA) ; ou <a href="https://www.aai.aero/sites/default/files/CALENDAR%20%20ENGLISH.pdf">https://www.aai.aero/sites/default/files/CALENDAR%20%20ENGLISH.pdf</a></p> <p>2) Maintenance du système d'éclairage d'aérodrome (GMR Aviation Academy, Inde) <a href="https://gmaviationacademy.org/maintenance-of-airfield-lighting-system.aspx">https://gmaviationacademy.org/maintenance-of-airfield-lighting-system.aspx</a></p>		
Méthode de formation/activités	<p><input type="checkbox"/> CBT/En ligne <input checked="" type="checkbox"/> Salle de classe <input type="checkbox"/> Pratique/Simulateur</p> <p><input checked="" type="checkbox"/> Pratique (sur site) <input type="checkbox"/> Usine/Fabricant</p>		
Évaluation	<p><input type="checkbox"/> Présence uniquement (si le test de compétence / l'évaluation n'est pas requise)</p> <p><input checked="" type="checkbox"/> Note de passage minimale : 80 % (si un test de compétence est requis)</p> <p><input checked="" type="checkbox"/> Résultat satisfaisant lors de l'évaluation sur site (si une évaluation est requise)</p>		

*Note : Les exploitants d'aérodromes et les organismes de formation agréés par l'ANAC peuvent élaborer et dispenser un cours de formation basé sur le contenu du cours ci-dessus.*

 <p><b>Autorité Nationale de l'Aviation Civile de Côte d'Ivoire</b></p>	<p align="center"><b>GUIDE RELATIF A LA COMPETENCE ORGANISATIONNELLE ET QUALIFICATION DU PERSONNEL DE L'EXPLOITANT D'AERODROME</b></p> <p align="center">« GUID-AGA-6122 »</p>	<p><b>Edition 1</b> <b>Date : 18/07/2022</b> <b>Amendement 0</b> <b>Date : 18/07/2022</b></p>
--	--	---

Titre de la formation	Entretien des surfaces non revêtues	N° de référence du cours : 18	Version : 1/2020
Référence au tableau n°3			
Objectif du cours (But du cours)	Ce cours fournit aux stagiaires les connaissances nécessaires à l'entretien des surfaces non revêtues des aérodromes.		
Objectif du cours (objectifs d'apprentissage)	Après avoir réussi ce cours, les participants seront en mesure d'acquérir une connaissance approfondie des surfaces non revêtues des aérodromes, y compris le drainage, conformément à l'annexe 14 de l'OACI.		
Prérequis pour suivre ce cours	Titre du cours de formation ( <i>le cas échéant</i> ) : N/A <input type="checkbox"/> Aucun <input checked="" type="checkbox"/> Endoctrinement/Familiarisation <input type="checkbox"/> Initiale <input type="checkbox"/> Formation en cours d'emploi		
Type de formation	<input type="checkbox"/> Endoctrinement/Familiarisation <input checked="" type="checkbox"/> Initiale <input checked="" type="checkbox"/> Formation en cours d'emploi <input type="checkbox"/> Récurrent <input type="checkbox"/> Remise à niveau <input type="checkbox"/> Spécialisé		
Le contenu des cours	Référence au(x) cours de formation reconnu(s) par l'OACI/l'ANAC ( <i>si disponible</i> ) : Aménagement paysager (GMR Aviation Academy, Inde) <a href="https://gmaviationacademy.org/landscaping.aspx">https://gmaviationacademy.org/landscaping.aspx</a>		
Méthode de formation/activités	<input type="checkbox"/> CBT/En ligne <input checked="" type="checkbox"/> Salle de classe <input type="checkbox"/> Pratique/Simulateur <input checked="" type="checkbox"/> Pratique (sur site) <input type="checkbox"/> Usine/Fabricant		
Évaluation	<input type="checkbox"/> Présence uniquement (si le test de compétence / l'évaluation n'est pas requise) <input checked="" type="checkbox"/> Note de passage minimale : 80 % (si un test de compétence est requis) <input checked="" type="checkbox"/> Résultat satisfaisant lors de l'évaluation sur site (si une évaluation est requise)		

*Note : Les exploitants d'aérodromes et les organismes de formation agréés par l'ANAC peuvent élaborer et dispenser un cours de formation basé sur le contenu du cours ci-dessus.*

 <p><b>Autorité Nationale de l'Aviation Civile de Côte d'Ivoire</b></p>	<p><b>GUIDE RELATIF A LA COMPETENCE ORGANISATIONNELLE ET QUALIFICATION DU PERSONNEL DE L'EXPLOITANT D'AERODROME</b></p> <p><b>« GUID-AGA-6122 »</b></p>	<p><b>Edition 1 Date : 18/07/2022 Amendement 0 Date : 18/07/2022</b></p>
--	---	--

#### **ANNEXE 4 : CADRE DE COMPETENCE DU FORMATEUR**

 <p>Autorité Nationale de l'Aviation Civile de Côte d'Ivoire</p>	<p>GUIDE RELATIF A LA COMPETENCE ORGANISATIONNELLE ET QUALIFICATION DU PERSONNEL DE L'EXPLOITANT D'AERODROME</p> <p>« GUID-AGA-6122 »</p>	<p>Edition 1 Date : 18/07/2022 Amendement 0 Date : 18/07/2022</p>
---	---	---

Unités et éléments de compétence	Critères de performance
<b>1. Unité 1 – Préparation des outils de formation</b>	<i>Le formateur compétent doit s'assurer que l'environnement de formation est propice à un apprentissage efficace. L'environnement de formation comprend les installations, les équipements et le matériel didactique.</i>
1.1 - S'assure que les installations et les équipements sont adéquats pour le cours.	<ul style="list-style-type: none"> <li>a) Veille à ce que les installations soient programmées, adéquates et en conformité avec les objectifs attendus du cours.</li> <li>b) Veille à ce que l'environnement physique disponible convienne à l'apprentissage.</li> <li>c) Veille à ce que l'environnement et les conditions existent compte tenu des objectifs de la formation.</li> <li>d) Veille à ce que l'équipement soit adéquat, suffisant et en bon état de service.</li> </ul>
<b>2. Unité 2 – Gestion des stagiaires</b>	<i>Le formateur compétent doit s'assurer que la formation est adaptée aux stagiaires et à leurs besoins.</i>
2.1 - Comprend les stagiaires	<ul style="list-style-type: none"> <li>a) Reconnaît les particularités des stagiaires (expérience, langue, culture) et montre qu'il en tient compte.</li> <li>b) Détermine les besoins d'apprentissage.</li> <li>c) Montre qu'il tient compte des différents styles d'apprentissage.</li> <li>d) Si autorisé, choisit ou adapte le matériel didactique et les méthodes pédagogiques aux besoins des stagiaires.</li> </ul>
2.2 - Entraîne les stagiaires	<ul style="list-style-type: none"> <li>a) Dans la mesure du possible, montre sa connaissance des indicateurs pouvant mesurer l'état de préparation des stagiaires pour la réception de la formation.</li> <li>b) Fait preuve de flexibilité et de compréhension en ce qui concerne la performance et les besoins des stagiaires.</li> <li>c) Crée une relation appropriée avec les stagiaires.</li> <li>d) Suscite et entretient la motivation des stagiaires pour la formation.</li> </ul>
2.3 - Utilise une stratégie efficace de formation	<ul style="list-style-type: none"> <li>a) Évalue rapidement le niveau moyen du groupe et réadapte la stratégie de formation.</li> <li>b) Encourage la participation à la discussion en groupe.</li> <li>c) Pose des questions au groupe dans sa totalité.</li> <li>d) Pose des questions individuelles.</li> <li>e) Pose des questions à des niveaux variés de connaissances.</li> </ul>
<b>3. Unité 3 – Prestation de la Formation</b>	<i>Le formateur compétent doit utiliser, pour la formation, une variété de méthodes pédagogiques selon les besoins.</i>
3.1 - Établit et entretient la crédibilité	<ul style="list-style-type: none"> <li>a) Donne un exemple de comportement modèle (comportement attendu dans le rôle technique pour lequel les stagiaires suivront la formation, compte tenu des Connaissances, des Habilités et des Attitudes, correspondantes (C/H/A)).</li> </ul>

 <p><b>Autorité Nationale de l'Aviation Civile de Côte d'Ivoire</b></p>	<p align="center"><b>GUIDE RELATIF A LA COMPETENCE ORGANISATIONNELLE ET QUALIFICATION DU PERSONNEL DE L'EXPLOITANT D'AERODROME</b></p> <p align="center">« GUID-AGA-6122 »</p>	<p><b>Edition 1</b> <b>Date : 18/07/2022</b> <b>Amendement 0</b> <b>Date : 18/07/2022</b></p>
--	--	---

Unités et éléments de compétence	Critères de performance
	<ul style="list-style-type: none"> <li>b) Montre qu'il respecte les exigences et les objectifs de l'organisation (Standards Operating Procédures, code vestimentaire, apparence, conduite personnelle, etc.).</li> <li>c) Se conforme aux normes juridiques et éthiques établies.</li> <li>d) Établit et maintient un environnement de respect mutuel.</li> </ul>
3.2 - Démontre des habiletés effectives en matières de présentation	<ul style="list-style-type: none"> <li>a) Stimule et entretient l'intérêt des stagiaires.</li> <li>b) Enchaîne les éléments et rythme l'enseignement de manière appropriée.</li> <li>c) Utilise la voix de manière efficace.</li> <li>d) Utilise le contact visuel de manière efficace.</li> <li>e) Utilise efficacement le gestuel, les silences, les déplacements.</li> <li>f) Utilise les supports pédagogiques avec efficacité.</li> <li>g) Démontre une habileté à poser les questions pertinentes.</li> <li>h) Fournit un retour d'information efficace, répond aux questions des participants et améliore la prestation en intégrant des expériences vécues et/ou des exemples pertinents.</li> <li>i) Présente une introduction efficace, énonce l'objectif (s), présente un plan, fournit une explication claire des différentes étapes et présente un résumé efficace.</li> </ul>
3.3 - Démontre des habiletés en matière d'enseignement et de facilitation	<ul style="list-style-type: none"> <li>a) Communique efficacement à la fois verbalement et non-verbalement.</li> <li>b) Écoute activement et lit les messages non verbaux correctement.</li> <li>c) Pose les questions appropriées pour favoriser l'apprentissage ou confirmer la compréhension</li> <li>d) Offre l'opportunité pour les stagiaires à poser des questions et traite les mauvaises réponses d'une manière positive.</li> <li>e) Utilise une variété de questions (déclaratives, inductives, rhétoriques, recherche de panne), emploie diverses techniques d'interrogations, gère la participation aux cours.</li> <li>f) Maintient, initie, conclut et contrôle les discussions avec les stagiaires sur les thèmes du cours.</li> <li>g) Répond aux questions avec exactitude et de manière appropriée.</li> <li>h) Génère du contenu en interrogeant, contre-interrogeant, équilibrant la participation, etc. ...</li> <li>i) Recentre les débats sur les thèmes du cours.</li> <li>j) Donne une structure en confirmant régulièrement la compréhension, paraphrasant, résumant, etc.</li> <li>k) Utilise les compétences de communication appropriées (l'écoute active, la non interruption de l'autre partie, la clarté dans les interventions et la gestion des conflits qui peuvent survenir).</li> <li>l) Énonce clairement les objectifs et précise les rôles dans la formation ou l'évaluation qui commence.</li> </ul>
3.4 - Crée et entretient le réalisme	<ul style="list-style-type: none"> <li>a) Veille au réalisme dans le choix du scénario appliqué et des exemples partagés.</li> <li>b) Lie le contenu du cours avec les études de cas et les expériences professionnelles.</li> </ul>

 <p><b>Autorité Nationale de l'Aviation Civile de Côte d'Ivoire</b></p>	<p align="center"><b>GUIDE RELATIF A LA COMPETENCE ORGANISATIONNELLE ET QUALIFICATION DU PERSONNEL DE L'EXPLOITANT D'AERODROME</b></p> <p align="center">« GUID-AGA-6122 »</p>	<p><b>Edition 1</b> <b>Date : 18/07/2022</b> <b>Amendement 0</b> <b>Date : 18/07/2022</b></p>
---	--	---

Unités et éléments de compétence	Critères de performance
3.5 - Gère le temps	<ul style="list-style-type: none"> <li>c) Fournit des clarifications et un retour d'information (rétroaction).</li> <li>a) Prévoit du temps approprié pour les activités.</li> <li>b) Ajuste le temps consacré aux activités de manière à assurer la réalisation des objectifs.</li> <li>c) Mets en œuvre des plans d'urgence pour les situations dans lesquelles les activités doivent être éliminées, réduites ou remplacées.</li> </ul>
<b>4. Unité 4 - Évaluation des stagiaires</b>	<i>Le formateur compétent doit évaluer les stagiaires de manière appropriée, objective et correcte.</i>
4.1 - Utilise les méthodes d'évaluation	<ul style="list-style-type: none"> <li>a) Choisit les événements et activités appropriés dans le cadre desquels il peut observer la performance des stagiaires.</li> <li>b) Clarifie aux stagiaires le processus et les règles d'évaluation.</li> <li>c) Fait connaître aux stagiaires les critères en fonction desquels leur performance sera évaluée.</li> </ul>
4.2 - Observe la performance des stagiaires durant la formation	<ul style="list-style-type: none"> <li>a) Observe les comportements.</li> <li>b) Interprète correctement les comportements observés et les remarques.</li> <li>c) Permet aux stagiaires de s'auto-corriger en temps opportun.</li> <li>d) Reconnaît les différences entre les rythmes d'apprentissage individuels et ajuste la stratégie de formation en conséquence si possible.</li> </ul>
4.3 - Effectue des évaluations objectives	<ul style="list-style-type: none"> <li>a) Compare la performance des stagiaires avec des objectifs définis.</li> <li>b) Applique les normes de performance de manière équitable et cohérente.</li> <li>c) Observe et encourage l'auto-évaluation de la performance en fonction des normes de performance.</li> <li>d) Prend avec assurance des décisions basées sur le résultat de la tâche.</li> </ul>
4.4 - Fournit un retour d'information compréhensible et utilisable pratiquement	<ul style="list-style-type: none"> <li>a) Veille à ce que les stagiaires comprennent totalement l'évaluation.</li> <li>b) Applique les mesures correctives appropriées.</li> <li>c) Utilise les techniques de facilitation jugées appropriées pour chaque différent cas.</li> <li>d) Fait du renforcement positif.</li> <li>e) Encourage le soutien mutuel.</li> <li>f) Établit des plans d'amélioration et de réhabilitation et propose la façon d'arriver à s'accorder sur leur acceptation.</li> </ul>
4.5 - Produit les rapports de formation et de performance	<ul style="list-style-type: none"> <li>a) Enregistre et tient les dossiers de formation et de performance d'une manière appropriés.</li> <li>b) Rend compte clairement et avec exactitude de la performance des stagiaires sur la seule base des comportements observés reflétant les Connaissances, les Habilités et les Attitudes (C/H/A).</li> <li>c) Assure le suivi des mesures correctives.</li> <li>d) Constate et signale les possibilités d'amélioration du système et du processus de formation.</li> <li>e) Respecte la confidentialité.</li> </ul>

 <p>Autorité Nationale de l'Aviation Civile de Côte d'Ivoire</p>	<p><b>GUIDE RELATIF A LA COMPETENCE ORGANISATIONNELLE ET QUALIFICATION DU PERSONNEL DE L'EXPLOITANT D'AERODROME</b></p> <p>« GUID-AGA-6122 »</p>	<p>Edition 1 Date : 18/07/2022 Amendement 0 Date : 18/07/2022</p>
---	--	---

Unités et éléments de compétence	Critères de performance
<b>5. Unité 5 – Évaluation de la formation</b>	<i>Le formateur compétent doit évaluer l'efficacité du système de formation.</i>
5.1 - Évalue l'efficacité d'un cours ou d'une phase de cours	<ul style="list-style-type: none"> <li>a) Évalue le retour d'information des stagiaires sur le processus de formation.</li> <li>b) Évalue la réalisation des objectifs finaux du cours par les stagiaires.</li> <li>c) Évalue l'incidence des installations sur la performance des stagiaires.</li> <li>d) Évalue l'incidence de l'équipement sur la performance des stagiaires.</li> <li>e) Évalue l'incidence du matériel didactique sur la performance des stagiaires.</li> <li>f) Évalue l'incidence de la gestion du programme de formation sur la performance des stagiaires.</li> </ul>
5.2 - Rend compte des renseignements sur l'évaluation du cours	<ul style="list-style-type: none"> <li>a) Détermine les forces et les faiblesses du cours.</li> <li>b) Identifie les entraves au transfert de la connaissance et l'apprentissage.</li> <li>c) Recommande les améliorations à apporter aux cours, à la conception, au contenu et aux exercices, etc.</li> <li>d) Recommande les améliorations de la documentation du cours.</li> <li>e) Recommande les améliorations des moyens et installations de formation.</li> <li>f) Partage les renseignements avec les autres formateurs et avec la direction.</li> </ul>
<b>6. Unité 6 – Amélioration continue de la performance</b>	<i>Le formateur compétent doit montrer une attitude positive et proactive pour améliorer sa performance.</i>
6.1 - Auto-évalue l'efficacité de son rôle en tant que formateur	<ul style="list-style-type: none"> <li>a) Évalue son habileté à communiquer.</li> <li>b) Évalue son habileté en tant que présentateur.</li> <li>c) Évalue son habileté en tant que facilitateur</li> <li>d) Évalue son habileté dans l'utilisation des outils de formation.</li> <li>e) Évalue son habileté dans l'utilisation du matériel de formation.</li> <li>f) Évalue son habileté en tant qu'évaluateur des stagiaires</li> <li>g) Évalue sa performance en tant qu'apprenant à partir des résultats obtenus.</li> </ul>
6.2 - Évalue l'efficacité	<ul style="list-style-type: none"> <li>a) Encourage et accepte le retour d'information sur sa performance en tant que formateur.</li> <li>b) Sollicite activement le retour d'information des stagiaires et de ses pairs sur le cours.</li> </ul>
6.3 - Maintient son propre développement	<ul style="list-style-type: none"> <li>a) Maintient les qualifications requises.</li> <li>b) S'efforce d'augmenter et de tenir à jour les connaissances et les habiletés qu'il doit posséder.</li> <li>c) Démonstre qu'il améliore continuellement ses compétences en tant que formateur.</li> </ul>